

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Toi, l'Auvergnat...

«Toute l'aide que j'ai reçue dans ce canton pour réussir? Un hôtelier qui a bien voulu me loger, un restaurateur qui m'a fait crédit et un garagiste qui m'a prêté une voiture lorsque j'étais au bout du rouleau! Presque du Brassens...
Confidence désabusée d'un «cerveau» venu implanter en février de cette année, du moins tel était le projet, un centre de recherche et d'industrialisation de systèmes experts et d'intelligence artificielle - le nec plus ultra complexe et performant de la conception et de la recherche assistées par ordinateur, avec le soutien pour ce qui concernait la matière grise du moins, de spécialistes reconnus dans le monde entier.

Mais voilà, tout s'est passé comme si un jeu subtil et souterrain empêchait toute concrétisation du projet. Depuis les milieux industrialo-politiques, scientifiques, aux banques et sociétés de financement. On a fini par en déduire que certain sire, industriel proche de notre frontière cantonale, mais influent ici, aurait bien voulu récupérer à son compte idées et spécialistes. Au pire, les voir démentager bien loin, dans la mesure où ils risquaient de lui faire de l'ombre!

Traînés sur le long banc, les candidats à l'implantation se seraient finalement entendu dire par la société de financement SOFIP que dans l'impossibilité de prévoir une société autonome, il leur était offert une association: «Je m'associe au projet, à condition d'en être le patron» tels étaient en résumé les termes à comprendre. Presque affamé, notre Neuchâtelois de fraîche date a préféré l'imagination et la volonté de sortir des schémas traditionnels à ce diktat. Il a trouvé de l'appui à l'étranger.

Une société, Noesis SA, a été créée il y a quelques mois avec siège à Neuchâtel. Elle vient de doubler son capital-social et va, d'ici quelques jours, le décupler avec la fondation d'une holding. Parce que dans l'entre-temps, à défaut de trouver ce qu'il fallait sur place, il a fallu ouvrir dans un autre canton, une unité de production où travaillent déjà une vingtaine de personnes à très haut niveau de compétences technologiques. D'autres ont vu l'intérêt de l'affaire et, en laissant à Noesis son indépendance ont passé contrat. C'est tellement performant que les clauses de secret sont draconiennes, car il s'agit de toute la stratégie «produits» d'un grand de la machine qui en sera modifiée! Il reste la holding à Neuchâtel et ce, malgré des offres pressantes et alléchantes ailleurs. A quoi tiennent les choses: le patron de Noesis a été conquis par... le lac!

► Page 2 Roland CARRERA

Négociations de Genève sur le désarmement 3e round: on joue les prolongations

Les délégations américaine et soviétique aux négociations de Genève sur le contrôle des armements ont accepté hier de prolonger jusqu'à jeudi leur troisième série de discussions, afin d'étudier les contre-propositions annoncées la veille par le président Reagan.

Le principal négociateur soviétique Viktor Karpov a déclaré à la presse que les Soviétiques avaient accepté cette prolongation, à la demande du président Reagan.

Les négociations, qui devaient s'achever vendredi, se poursuivront donc jusqu'à jeudi, selon le porte-parole américain Terry Schroeder. Il a cependant refusé de préciser combien de sessions auraient lieu et a ajouté que celle de jeudi réunirait les six principaux négociateurs américains et soviétiques et leurs assistants.

Refusant d'entrer dans le détail du nouveau plan américain, il a déclaré que la règle de la confidentialité serait respectée. «Aucun communiqué n'est prévu», a-t-il affirmé.

Ces contre-propositions américaines avaient été annoncées jeudi soir par M. Reagan à la télévision, après son entretien accordé à la Maison-Blanche à quatre journalistes soviétiques. Il s'agit de procéder à des «réductions importantes» dans les arsenaux nucléaires des deux super-grands, a annoncé le président américain.

Il n'a pas donné de détails sur ses contre-propositions, voulant en réserver la primeur aux négociateurs de Genève.

A moins de trois semaines de sa rencontre au sommet avec M. Gorbatchev, les 19 et 20 novembre à Genève, le président américain a voulu reprendre l'initiative dans le domaine du désarmement.

M. Gorbatchev avait en effet proposé le mois dernier de plafonner, de chaque côté, à 1250 le nombre de vecteurs nucléaires (missiles ou bombardiers) - ce

qui équivaut à une réduction d'environ 50% des arsenaux nucléaires. Le numéro 1 soviétique avait également proposé un plafond de 6000 têtes nucléaires, soit une réduction sensible du nombre estimé de 13.000 têtes nucléaires soviétiques.

► Page 2

Entre les deux Allemagnes 2.000.000 de mines retirées

La RDA aurait retiré deux millions de mines qui se trouvaient à sa frontière avec la RFA, a révélé hier le journal ouest-allemand «Bild».

Selon ce journal, qui cite le ministre de l'Intérieur ouest-allemand, M. Friedrich Zimmermann, les Allemands de l'Est auraient commencé depuis deux ans à retirer ces mines. (ap)



M

météo

Nord des Alpes: des éclaircies pourront se développer le matin, surtout en Valais. Ensuite la nébulosité augmentera à nouveau et quelques précipitations se produiront l'après-midi ou le soir (limite des chutes de neige 1300 à 1000 mètres).

Sud des Alpes: en général ensoleillé avec des passages nuageux, surtout sur la crête des Alpes et en Engadine.

Evolution probable jusqu'à mercredi: dimanche, accalmie au nord et belles éclaircies en cours de journée, beau au sud. Lundi, encore en partie ensoleillé, augmentation des nuages à partir de l'ouest. Dès mardi, précipitations intermittentes à partir de l'ouest.

Samedi 2 novembre 1985
44e semaine, 306e jour
Commémoration des défunts

	Samedi	Dimanche
Lever du soleil	7 h. 16	7 h. 18
Coucher du soleil	17 h. 15	17 h. 14
Lever de la lune	19 h. 52	10 h. 49
Coucher de la lune	12 h. 08	12 h. 59
	Jeu	Vendredi
Lac des Brenets	744,05 m.	743,93 m.
Lac de Neuchâtel	428,97 m.	428,97 m.

S

sommaire

La pluie est arrivée
SUISSE Page 4
Jeux
MAGAZINE Page 6
Exportations horlogères
Pour la FH, le flacon est à moitié vide
ECONOMIE Page 9

R

région
2e cahier

Droit de réponse
Une première dans le canton de Neuchâtel

PAGE 15

Halloween: les Etats-Unis en goguette



Halloween a vécu ses frasques à travers les Etats-Unis. Drôles, obscènes, de bon et de mauvais goût, tous les déguisements sont permis, voire requis. Cette extravagance a été immortalisée dans le cœur de New York, à Greenwich Village. Deux hommes, peut-être jeunes et beaux, qui n'ont pas hésité sur la parure pour donner du poids au sexe opposé. La fête précède la Toussaint. Elle est consacrée aux âmes du purgatoire, peut-être pour mettre un peu de bonne humeur à leur attente.

(Imp, Béline AP)

France: général Arnold Plein les quilles!

Le général Philippe Arnold, commandant la 1re division blindée, a été suspendu de ses fonctions par le ministre français de la Défense, M. Paul Quilès.

A dix jours du débat sur le budget de la Défense à l'Assemblée nationale, le général Arnold, avait affirmé mercredi à Trèves (RFA), devant un groupe de journalistes français, que l'arme blindée française était «en retard de deux générations sur les Allemands et d'une génération sur les Anglais», au point qu'il n'osait plus aligner ses chars dans des concours de tir avec des chars étrangers.

Ces déclarations avaient suscité une vive réaction de l'état-major de l'armée de terre française qui avait estimé «inadmissible quant à la forme» la démarche du général Arnold et avait indiqué qu'il proposerait au ministre de la Défense «les suites qui conviennent de donner à cette affaire».

(ats, afp)

Sur l'aéroport de Vienne En attendant Elena Bonner

Mme Elena Bonner, épouse du dissident soviétique Andrei Sakharov, ne quittera pas l'Union soviétique avant la fin du mois de novembre, a-t-elle annoncé dans un télégramme reçu vendredi par un de ses amis à Moscou.

Ce télégramme ne précise pas dans quel pays occidental Mme Bonner se rendra pour faire soigner ses yeux, ni quand elle quittera Gorki, où elle vit en exil depuis 1984.

Mme Bonner, 62 ans, indique cependant qu'elle restera à l'étranger durant quelques mois, et émet la possibilité de se rendre aux Etats-Unis, où vivent ses enfants.

«J'ai reçu la permission de partir», écrit-elle dans ce télégramme. «Je partirai à la fin novembre. Je fais des préparatifs pour qu'Andrei puisse passer l'hiver seul».

Selon l'ami de Mme Bonner qui a reçu le télégramme, le fait que celle-ci s'apprête à laisser son mari pour toute la période hivernale laisse à penser que les deux époux se trouvent en assez bonne santé. Cet ami a par ailleurs affirmé que le ton du télégramme indiquait que son auteur était bel et bien Mme Bonner. (ap)



Des dizaines de journalistes et de photographes attendaient, hier à Schwechat, l'aéroport de Vienne, la femme de Sakharov, Elena Bonner. L'attente durera plus que prévu, puisque l'épouse du dissident ne quittera pas l'URSS avant fin novembre. (Béline AP)

SUBARU
4x4

Visitez l'exposition permanente
70 voitures neuves et occasions

GARAGE et CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

F.-Courvoisier 66 - Tél. 039/28.66.77

MONDE

E

entre autres

Plus beau que le nôtre ?

Promenades en zigzags selon une vieille habitude helvétique. Dans la grotte-église de Remonot, un livre de vœux. Lu ce mot: «Faites que ma petite sœur Bernardine soit un tout petit peu mongole».
Signé: Stéphanie

En parcourant les forêts du Val-de-Ruz en quête de rares champignons, lu ce souhait sur une carte fixée au tronc d'un sapin et soigneusement couverte de plastique pour résister à la pluie: «Bûcherons, en coupant cet arbre, essayez de préserver cette fourmilière. Il y en a très peu dans cette forêt. Merci».
Signé: Joëlle, 10 ans.

Le maître du ciel et de la terre, d'une part, le seigneur de la forêt, d'autre part, donneront-ils suite à ces vœux? - Ce n'est pas notre affaire.

Mais si la femme n'est pas encore tout à fait l'avenir de l'homme, j'admire que, fillette déjà, elle se soucie tant de son avenir.

Et j'aimerais bien que la bonne vieille vouivre du Doubs et le Bon Dieu unissent leurs efforts pour que Bernardine ne soit que légèrement atteinte dans son cerveau.

Semblablement, même s'il abat sans pitié l'arbre condamné, pourquoi le bûcheron n'épargnerait-il pas les fourmis? Un massacre à la tronçonneuse ne permet-il pas plus de flexibilité qu'un «meurtre» à la cognée?

C'est si triste de voir déçus les vœux non égoïstes d'un enfant... Mais que si jeunes, deux fillettes songent l'une à la santé de sa petite sœur, l'autre à celle de nos bois, n'est-ce pas une raison d'espérance?

Peut-être, en commençant si précocement à se soucier du bien d'autrui, la nouvelle génération se construira-t-elle un monde plus beau que le nôtre, que le nôtre.
Willy BRANDT

Pays-Bas: feu vert aux euromissiles

Le premier ministre néerlandais Ruud Lubbers a annoncé hier soir que les Pays-Bas se prononçaient pour l'implantation des euromissiles de l'OTAN sur leur sol et que cette décision allait faire l'objet d'un accord avec les Etats-Unis.

Dans une conférence de presse à l'issue d'une longue réunion du cabinet, M. Lubbers a indiqué que La Haye passera «un accord avec les Etats-Unis sous forme d'un échange de lettres qui rendra possible le stationnement des missiles de croisière en territoire néerlandais».

Le ministre des Affaires étrangères Hans Van den Broek sera mandaté pour conclure cet accord lundi, a précisé le chef du gouvernement néerlandais.

Cet accord sera soumis pour approbation au Parlement néerlandais «vers le 1er décembre». Ce sera, a dit M. Lubbers, «une procédure particulière parce qu'il s'agira non seulement d'un accord de gouverne-

ment à gouvernement mais d'un accord qui ne pourra entrer en vigueur qu'après approbation du Parlement».

En acceptant l'installation de 48 missiles de croisière sur leur territoire, les Pays-Bas sont le dernier des cinq pays de l'Alliance atlantique à donner leur accord à l'implantation des euromissiles, selon les quotas définis par l'OTAN le 12 décembre 1979.

A cette date, l'Alliance avait adopté une «double décision» pour contrebalancer la mise en place par l'URSS depuis 1977, de 360 fusées SS 20 dont les deux-tiers sont braqués sur l'Europe.

Cette double décision prévoyait l'ouverture de négociations de désarmement avec l'URSS et, faute d'accord, un calendrier de déploiement de 572 missiles dans cinq pays, sur cinq ans, à partir de fin 1983.

(ats, afp)

En Tchécoslovaquie Libération

Rudolf Battek, un des signataires de la Charte 77, a été libéré de prison mercredi dernier.

Rudolf Battek, 61 ans, avait attiré l'attention de tous en 1968, lorsqu'il avait écrit aux chefs de l'Internationale Socialiste au moment de l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie.

En 1981, il était condamné à sept ans et demi de prison pour activités subversives. Cette peine avait été réduite à cinq ans et demi en appel.

Selon des sources tchécoslovaques à Vienne, sa libération anticipée serait un geste de bonne volonté des autorités tchécoslovaques avant la visite que M. Willy Brandt, président de l'Internationale Socialiste, doit faire à Prague, le 8 novembre prochain. (ap)

Paris: le Front national tient congrès

«Le complot des cloportes»

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national d'extrême-droite, a qualifié vendredi de «complot des cloportes» la position prise par l'ensemble de la classe politique française qui, majorité et opposition confondues, a rejeté toute alliance avec lui.

Ouvrant à Versailles le 7e congrès de son parti, M. Le Pen a ajouté: «Il faudra désormais compter avec la droite populaire, nationale et sociale. Le Front national a bouleversé profondément et définitivement la vie politique.»

Qualifiant de «duel des minables» le débat télévisé, dimanche dernier, entre

le premier ministre Laurent Fabius et le président du RPR Jacques Chirac, M. Le Pen a poursuivi: «Ces deux compères se sont mis d'accord pour refuser aux électeurs du Front national, aux Français, la qualité de citoyens responsables.»

Et M. Le Pen a clos le chapitre en déclarant: «En voulant nous cantonner dans l'apartheid politique, la bande des quatre (PS, PC, RPR et UDF) creuse sa propre tombe électorale.»

Le président du Front national a tout particulièrement décoché ses flèches contre M. Chirac, dont il a dit: «M. Jacques Chirac ne laissera sans doute son nom dans l'histoire, comme le fit avant lui le préfet Poubelle, que parce qu'il a inventé la «chiraquette», ces motos à ramasser le caca de chien.» (ats, reuter)

Sikhs extrémistes

«Manif» stoppée

La police anti-émeutes et les troupes paramilitaires ont arrêté vendredi une manifestation de 5000 jeunes sikhs extrémistes, dans l'Etat indien du Pendjab, qui réclamaient la libération de tous les sikhs emprisonnés en vertu des lois antiterroristes controversées.

Ces militants, membres de la Fédération des étudiants sikhs sécessionniste, avaient organisé une grande procession de camions à partir de la ville sainte d'Amritar jusqu'au village de l'assassin tué de Mme Indira Gandhi.

Les manifestants, conduits par Bimal Kaur Khalsa, la veuve de l'assassin tué Beant Singh, ont crié des slogans hostiles au premier ministre Rajiv Gandhi et au gouvernement sikhs modéré du Pendjab, ont prié à Maloya, le village de Beant Singh, et se sont ensuite dirigés à pied vers Chandigarh, la capitale de l'Etat. (ap)

● RABAT. - Outre une visite en France à la fin du mois de novembre, le roi Hassan II rencontrera «prochainement» le président Reagan et M. Gorbatchev pour expliquer la position des pays arabes dans le conflit du Proche-Orient.

● MOSCOU. - La presse soviétique publie les changements proposés dans les règles du Parti communiste, destinés à accroître le prestige et l'autorité de l'appartenance au PCUS.

En raison de la guerre des spaghettis et des fruits

Aide de la CEE au tiers monde en péril

Une guerre commerciale des spaghettis et des fruits a éclaté vendredi, entre la Communauté européenne et les Etats-Unis, risquant de mettre en cause la politique européenne d'aide au développement du tiers monde, estiment des responsables de la CEE à Bruxelles.

La Communauté européenne a décidé l'application immédiate de mesures de rétorsion commerciales contre les Etats-Unis, après la décision de Washington d'augmenter lourdement les droits de douanes sur les pâtes alimentaires européennes, a annoncé hier à Bruxelles le commissaire européen chargé des relations extérieures, M. Willy De Clercq.

Dans un communiqué, il déclare que la décision américaine annoncée jeudi soir est «clairement contraire aux règles du GATT» (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), car elle «vise nos accords préférentiels méditerranéens qui sont pleinement conformes aux obligations internationales de la Communauté».

Il annonce également que «la Communauté appliquera immédiatement les mesures de rétorsion sur les importations de noix et de citrons en provenance des Etats-Unis».

Les Etats-Unis avaient accepté en juillet de ne pas déclencher la guerre commerciale pendant une trêve de quatre mois qui s'est achevée le 31 octobre. En échange, la CEE avait fait un geste en direction de Washington, en diminuant ses subventions à l'exportation de pâtes.

L'escalade protectionniste entre les deux premières puissances commerciales mondiales, ouverte par les Etats-Unis sur les pâtes alimentaires et poursuivie par la CEE sur les noix et les citrons, a certes un caractère burlesque, notent des responsables de la CEE. Les échanges totaux de ces produits ne dépassent guère 60 millions de dollars par an. Mais au delà de l'anecdote, ils remarquent surtout la ferme volonté des Etats-Unis de porter un coup aux accords commerciaux préférentiels conclus par la Communauté avec des pays en voie de développement.

Ces accords, qui visent à faciliter les ventes du tiers monde dans le Marché

En Grande Bretagne

Dick Luck, un sacré chanceux

Jusqu'à quel point peut-on avoir de la chance? Certainement pas plus que l'ancien cheminot Dick Luck, 79 ans, vagabond depuis des années.

La police de Southend le recherchait vendredi pour lui dire que ses 12.927 livres (environ 40.000 francs - somme déjà deux fois perdue et deux fois retrouvée - se trouvait en toute sûreté à la banque.

Dick Luck signale pour la première fois le mois dernier à Southend la perte de son vieux sac marron contenant des chaussettes, des slips, une glace, un chapeau... et ses économies en vieilles coupures.

Un citoyen honnête le retrouve dans la gare de Southend et le remet intact au commissariat de police, raconte le sergent John Soames.

Le vagabond récupère son sac et la police lui conseille d'ouvrir un compte en banque. Mais quelques jours plus tard il retire l'argent et reprend son errance.

La semaine dernière à Londres, il signale à nouveau la perte de son sac et de ses économies et, à nouveau, quelqu'un les trouve et les dépose dans un commissariat.

On lui prodigue les mêmes conseils. Il ouvre un compte, mais mardi même scénario: il déclare la perte du sac... et oublie cette fois que ses économies sont en sûreté à la banque.

Mais depuis Dick Luck est reparti sur les routes. «La chance est toujours avec lui, déclare le sergent Soames. Il a l'esprit embrouillé, mais je suis content pour lui parce que c'est un type sympa».

Ancien cheminot qui a également gardé des moutons en Australie et en Nouvelle-Zélande, Dick Luck a économisé au fil des années et veut s'acheter une caravane. (ap)

Conversation Challenger - Kohl Le four!

Une conversation retransmise par vidéo, prévue entre le chancelier Helmut Kohl et les deux astronautes ouest-allemands de la navette Challenger, a dû être annulée vendredi, car les astronautes étaient occupés à réparer un four à fusion du laboratoire spatial, a annoncé Hansulrich Steimle, le directeur de la mission.

Les responsables du centre de contrôle avaient annoncé auparavant que le four défectueux avait été réparé. Mais M. Steimle a déclaré que les astronautes avaient connu de nouveaux problèmes avec le four récalcitrant, lequel a refusé de produire des cristaux en apesanteur. (ap)

3e round: on joue les prolongations

Page 1

Les contre-propositions du président Reagan, présentées vendredi à Genève, reprendraient cette idée d'une limitation à 6000 du nombre de têtes nucléaires, mais dans le domaine des armes à longue portée, selon des officiels américains.

Chaque camp possède actuellement environ 10.000 têtes à longue portée, dont des missiles basés à terre, dans des sous-marins ou dans des bombardiers.

Les systèmes basés à terre ne peuvent dépasser les 3000 têtes, selon la volonté américaine d'obliger les Soviétiques à réduire leurs missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), au nombre de 1398 portant environ 6400 têtes. Les Etats-Unis pour leur part ont 1000 ICBM basés à terre, soit 2125 têtes.

L'un des problèmes posés par les propositions et contre-propositions soviétiques et américaines est la définition du type d'armes pour lesquelles sont proposées des réductions. Ainsi, les Américains ne sont pas entièrement satisfaits des propositions de M. Gorbatchev, qui s'appliqueraient aux missiles à moyenne portée Pershing-2 et Cruise (installés en Europe et pouvant atteindre le territoire

soviétique), mais pas aux missiles SS-20 soviétiques (pointés vers l'Europe et ne pouvant pas atteindre le territoire américain).

Par ailleurs le président Reagan a précisé que ses contre-propositions permettraient la poursuite de la recherche sur les systèmes défensifs. (ap)

En Basse-Saxe Vœux aux hormones

Onze mille vœux probablement nourris à l'oestrogène, substance hormonale interdite en RFA, ont été saisis hier par les autorités sanitaires de Basse-Saxe, dans la région de Cloppenburg (nord-est de la RFA).

Les animaux saisis ne pourront pas être abattus tant qu'une analyse approfondie n'aura pas prouvé qu'ils peuvent être livrés à la consommation, a ajouté le porte-parole. (ats, afp)

Conseil soviétique

Vice-président à la retraite

Le vice-président du Conseil soviétique Ziya Nouriyev, 70 ans, a été mis à la retraite vendredi, a annoncé la télévision nationale. C'est le quatorzième membre du gouvernement à quitter son poste depuis l'accession au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev en mars dernier.

M. Nouriyev exerçait ses fonctions depuis avril 1973.

Le Soviet suprême l'a remplacé par M. Vsevolod Mourakhovsky, membre du comité central du PCUS.

La carrière de M. Nouriyev a grosso modo correspondu à l'ascension du défunt Leonid Brejnev, dont M. Gorbatchev juge la politique économique à l'origine d'une stagnation observée à partir de la fin des années 1970.

(ats, reuter)

opinion

Page 1

Toi, l'Auvergnat...

Cet exemple montre, avec d'autres précédents du reste, qu'il faut veiller dans ce canton à prendre le relais de la promotion économique et ne pas laisser les gens dans un désert. Ils ne connaissent

pas nos mentalités, peuvent commettre sans doute des erreurs dans leur approche. C'est à nous de comprendre et surtout de percevoir l'importance de ce qu'ils nous apportent. Y compris à l'échelon des sociétés de financement qui seraient inspirées de s'entourer, lorsque le niveau technologique les dépasse, de conseils compétents et surtout neutres.

Car c'est sur la base d'une expertise industrielle sérieuse faite dans un autre canton que les contrats ont été signés et que le centre existe ailleurs.

Roland CARRERA

Demain dimanche
3 novembre 1985
Cercle Catholique
à 16 heures précises

GRAND MATCH AU LOTO

de la Colonie libre italienne

Abonnement Fr. 12.-
valable pour les 25 premiers tours
en vente à l'entrée
Carte supplémentaire à Fr. 0.50
4 cartons - Lots de consolation à
chaque perdant du tirage au sort

Des réserves sans compromis. Ford Orion Injection.

Vous aimez les voitures généreuses? Généreuses à l'avant, au milieu et à l'arrière? - Pour 18 500 francs seulement, l'Orion Injection vous offre généreusement toute sa séduction!

Réserves de puissance: brillant moteur CVH de 1,6 l à injection, développant 77 kW/105 ch. 0-100 km/h en 9,6 s. Cinq vitesses.

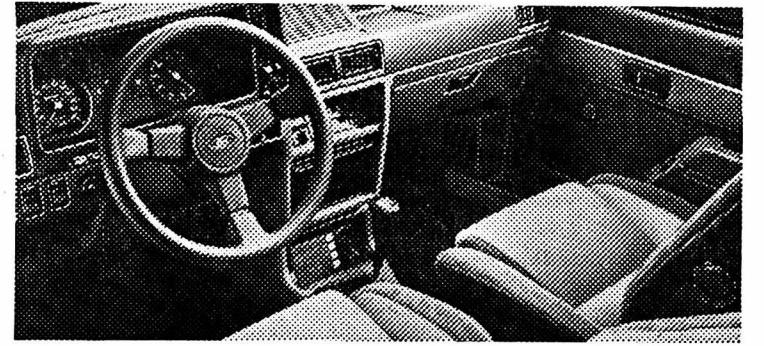
Réserves de sécurité: traction avant, suspension à quatre roues indépendantes, amortisseurs à gaz, phares à iode.

Réserves de confort: carrosserie compacte, ample habi-

taclé pour cinq adultes. Radio OUC avec décodeur ARI. Sièges baquet. Coffre séparé (450 l), dossiers arrière à segments asymétriques rabattables (pour colis encombrants).

Orion L: fr. 15 680.-. Diesel en option pour Orion L et GL. Les modèles Orion 1,6 l L et 1,6 l GL peuvent, moyennant un réglage correspondant de l'allumage, fonctionner à l'essence sans plomb 95.

Ford. Votre partenaire pour le leasing. Financement avantageux par Ford Credit S.A.



LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - **Neuchâtel:** Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01
Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31
 Boudry Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappes frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérija SA, J. Dellenbach - J.J. Furrer, 24, rue de Châtillon. 44 6874

FUST Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

On achète les fours micro-ondes de toutes les marques de qualité chez nous aux prix Fust le plus bas

798.- p. ex. Miele M 685
D'autres modèles de Brother, Sanyo, Philips, Moulinex etc.

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

AVIS DE RECHERCHE

Pour les services externes. Toute la Suisse et l'Europe. L'appel de personnes performant de l'Observatoire chronométrique de Neuchâtel.

Dès Fr. 1570.-. GARANTIE 5 ans. Leasing 36 mois dès Fr. 56.-. Essai sans engagement!

SCHERLY S.A., Ch. Gabriel 4a, 2034 PESEUX NE, (038) 31 65 72.

Bureau d'information juridique
Rue du Nord 70

Un juriste vous conseille
Consultations sur rendez-vous
☎ 28 45 64 le matin

A louer aux Brenets — dès mars 1986

deux spacieux appartements de 3 1/2 pièces.
Cuisine agencée, séjour avec cheminée, salle de bains-WC W C-lavabo séparés. Loyer mensuel Fr. 580.- + charges.

cinq appartements de 5 pièces.
Cuisine agencée, séjour avec cheminée, salle de bains-WC, WC-lavabo séparés. Loyer mensuel Fr. 725.- + charges.

un appartement de 6 pièces.
Cuisine agencée, séjour avec cheminée, salle de bains-WC, WC-lavabo séparés. Loyer mensuel Fr. 870.- + charges.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Maurice Favre, avenue Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039 23 73 23.

depuis 1969 vite résolues

dettes

ARRANG. FINANCIERS S.A.R.L. 2012 NEUCHÂTEL 038 33 69 70

SERVICE DE RAMASSAGE GRATUIT
de bibelots, vaisselle, livres, vêtements et meubles divers en bon état, etc.
Centre Social Protestant
La Chaux-de-Fonds et région des Montagnes. ☎ 039 / 28 37 31

Vivarium de La Chaux-de-Fonds

EXPOSITION ZOOS DU MONDE

Dernière semaine.

Concours d'affiches, dernier délai pour la remise des dessins le 15 novembre 1985.

X

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

SUISSE

Pour marquer le mois de novembre La pluie est arrivée avec ses nuages et ses grandes eaux

La pluie tant attendue a fini par tomber vendredi sur presque toute la Suisse. Selon les indications de l'Institut suisse de météorologie (ISM), la zone de précipitations a atteint tout le pays, à l'exception des Alpes orientales. La première neige est tombée, et en Valais le col du Grand-Saint-Bernard, le seul pour l'instant, a dû être fermé. Selon les prévisions de l'ISM, un sursis est prévu pour le week-end, mais dès mardi, en raison d'une forte dépression, il va pleuvoir à verse.

La région entre Berne et Aarau a été arrosée dans la nuit déjà: les précipitations ont atteint plus de 20 millimètres en certains endroits. La région du Gothard, Glaris et les Grisons n'ont été que peu touchés par les précipitations. Mais toute la Suisse devrait bientôt profiter du retour de la pluie. Après un refroidissement de courte durée, un régime de foehn va s'installer vraisemblablement dès le début de la semaine prochaine, amenant une période humide et douce.

Début de l'année scolaire uniforme Dès l'automne 89

C'est à partir de 1990 que l'année scolaire débutera uniformément en Suisse en automne, comme l'a voulu le peuple suisse lors de la votation du 22 septembre. Cette date a été choisie par une conférence des directeurs de l'instruction publique des 13 cantons qui font actuellement commencer l'année scolaire au printemps, annonce un communiqué publié vendredi.

La décision, qui doit encore être entérinée par les cantons que cela concerne, prévoit que l'année scolaire 1988-89 sera une année «longue», débutant au printemps 1988 et se terminant avant les vacances d'été 1989. La première année scolaire uniforme sera celle de 1989-90. (ats)

Réalité dorée

Au bout du tapis de l'automne, nous voici sur le seuil de l'hiver. L'or des forêts jonche le sol où s'apaise cette flamboyante symphonie de couleurs.

Mais où est l'or de nos rêveries d'automne quand nous imaginons que chaque feuille qui tombait était une pièce d'or à portée de main.

Pour que ce rêve devienne réalité, il suffit, en effet, de tendre la main et d'acheter un billet du Loto Romand, dont le tirage aura lieu aujourd'hui. La chance peut vous couvrir d'or pendant que la forêt se couvre de neige. (comm)

Selon les chanoines du Grand-St-Bernard, 1985 restera l'une des années les plus exceptionnelles du siècle en fait de précipitations et de chutes de neige. On note à l'hospice à ce propos à titre comparatif qu'il est tombé au col cette année un centimètre de neige seulement durant le mois de septembre contre un mètre l'année dernière, et deux centimètres seulement cette année en octobre contre deux mètres l'an passé.

Le changement de temps semble avoir surpris de nombreux automobilistes: selon la police bernoise, une quarantaine de véhicules ont été impliqués dans 12 collisions qui se sont produites vendredi entre 7 et 15 heures sur l'autoroute de contournement de Berne. Les accidents n'ont pas fait de victime.

Comme l'a indiqué le Bureau de prévention des accidents, le retour de la pluie après plusieurs semaines de séche-

resse peut présenter des dangers accrus au cours des premières heures. Les particules de poussières et de silicone accumulées sur la chaussée sont transformées en une couche gluante avec l'apparition des premières gouttes, pouvant provoquer des dérapages.

Mais ce phénomène n'est dangereux que pendant une heure ou au plus deux après le début des précipitations. Ce point critique a donc déjà été dépassé. Mais comme le relève encore le BPA, tout changement de temps représente un facteur de danger en soi.

Le Service hydrologique national, dans ses relevés publiés vendredi, montre que la sécheresse qui sévit en Europe n'a pas affecté la Suisse de façon spectaculaire. Bien que très faibles par rapport à la moyenne, les débits des cours d'eau n'ont pas atteint les valeurs les plus faibles observées en octobre depuis 1935.

Le débit journalier le plus faible du Rhin, qui draine deux tiers des eaux du pays, a été atteint le 31 octobre avec 428 m³-s. La statistique montre que tous les deux ans en moyenne des valeurs encore plus faibles se présentent. Le Rhône lui aussi est resté bien au-dessus de son minimum. (ats)

Droit de réponse: litige «24 Heures» - SARPI Le quotidien lausannois recourt

Nouvel épisode, vendredi après-midi, devant la Cour de justice du canton de Genève, dans le litige qui oppose le quotidien vaudois «24 Heures» à la société genevoise SARPI (Société anonyme pour la revalorisation professionnelle et intellectuelle). «24 Heures» a en effet recouru contre la décision du Tribunal de première instance, du 19 septembre dernier, lui interdisant de publier tout nouvel article sur SARPI sans le lui soumettre quinze jours à l'avance. La Cour a gardé l'affaire à juger.

La décision du Tribunal de première instance est «illégitime», ont notamment plaidé les deux avocats du quotidien de Lausanne, Mes Yves Burnand et Christine Gaitzsch. Ils ont demandé son annulation. «L'heure est ressentie comme grave» par le quotidien vaudois dont «les journalistes se sentent muselés depuis le 19 septembre», ont déclaré les deux défenseurs.

Pour l'avocat de la SARPI, Me Charles Poncet, «ce procès n'est pas celui de la liberté de la presse, c'est un problème

de protection de la personnalité». L'article incriminé est «malhonnête» et les «informations» qu'il contient sont «fausses», a déclaré l'avocat. Ce procès est, toujours selon Me Poncet, «celui d'un journaliste qui vient revendiquer le droit de diffamer, d'injurier et de salir autrui sans s'exposer à prendre des coups».

Dans un article du 26 août dernier, le quotidien vaudois écrivait que la société genevoise SARPI vend des «trophées bidon» à des entreprises qualifiées de «pigeons». En vertu des nouvelles dispositions du Code civil suisse sur la protection de la personnalité, SARPI a obtenu de la justice genevoise un «droit de réponse» à cet article qui a paru dans «24 Heures» le 13 septembre.

Ce texte était suivi d'un commentaire du journal disant qu'il maintenait ses affirmations et reviendrait dans un prochain article sur la SARPI. Cette dernière s'est alors adressée au Tribunal de première instance qui a ordonné au quotidien de ne plus rien publier concernant SARPI sans le lui soumettre quinze jours à l'avance et tant que l'affaire ne sera pas jugée sur le fond. (ats)

● LIRE ÉGALEMENT EN PAGES 15 ET 20

24 nouveaux instructeurs

Vendredi 25 octobre, l'École pour sous-officiers instructeurs a remis le diplôme de fin d'école à vingt-quatre nouveaux instructeurs sous-officiers venant de toutes les armes. Cette cérémonie s'est déroulée en la Maison de commune de Herisau en présence des autorités cantonales, communales et des parents et amis des stagiaires, ainsi que d'invités de marque. Cet acte officiel clôture 36 semaines d'instruction très exigeante placée sous l'égide de l'ECI. Durant ces semaines, les stagiaires se sont confrontés aux domaines de la pédagogie, du commandement, des connaissances militaires générales, de l'éducation physique. Ils ont aussi participé activement au cours SPAC à Spiez, au cours de combat rapproché de Luzisteig, puis deux semaines d'application pratique dans les écoles de recrues et pour terminer aux huit jours d'exercice d'endurance avec la traditionnelle marche de 100 kilomètres.

Les résultats obtenus ont permis au commandant de l'ECI, le colonel Etter, d'affirmer dans un discours que le but initial de l'école «former de nouveaux instructeurs au caractère affirmé, capables d'instruire, d'éduquer et de conduire nos futurs cadres et soldats de milice, former des instructeurs ayant un haut sens des responsabilités, le sens de l'engagement et possédant un grand rayonnement» était atteint. (comm)

● Un comité fédéral s'est constitué et a décidé de lancer un manifeste en faveur de l'obligation de servir. Le comité invite le Conseil fédéral à présenter un nouveau projet pour régler le problème de l'objection. Il estime que le projet actuellement en consultation n'apporte rien de nouveau. (ats)

Attention à la courante! Salmonelles dans le vacherin!

Les Laboratoires cantonaux de Berne et de Liestal ont constaté une infection par salmonelles dans le vacherin «Mont-d'Or» de la Maison Rochat & Cie, aux Charbonnières (VD), a indiqué vendredi l'Office fédéral de la santé publique. Ce dernier met en garde la population contre le danger qu'elle peut courir en consommant le fromage de cette entreprise. Là où cela a été possible, le fromage infecté a déjà été retiré du commerce.

Selon M. Hans Schwab, de la Division du contrôle des denrées alimentaires de l'OFSP, une trentaine de personnes sont tombées malades dans les cantons de Berne et de Bâle-Ville après avoir consommé du vacherin «Mont-d'Or».

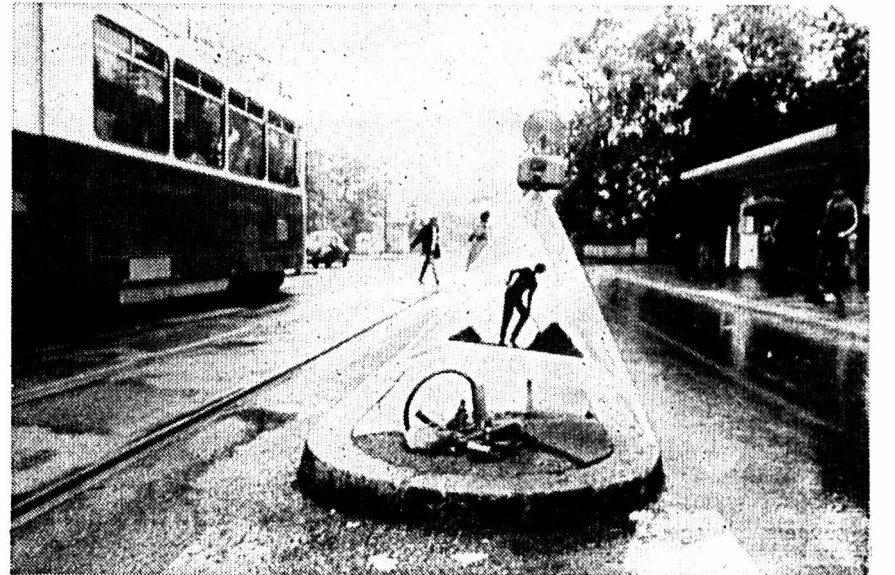
La salmonellose - dont les symptômes sont en général la fièvre et la diarrhée - peut avoir des conséquences plus ou moins gra-

ves selon la constitution de la personne atteinte. Les personnes âgées notamment doivent la prendre au sérieux. La maladie se traite par antibiotique.

La fabrication du «Mont-d'Or» se fait avec du lait non pasteurisé. C'est pourquoi des germes ont pu aboutir dans le fromage, a indiqué M. Schwab. Des expériences sont en cours pour fabriquer à l'avenir le vacherin «Mont-d'Or» avec du lait pasteurisé.

Le fabricant du fromage infecté a été avisé vendredi qu'il devait cesser ses livraisons. Les grands distributeurs ont été informés de la veille. Les commerces de détail ont été informés soit par le fabricant, soit par les distributeurs. En diffusant publiquement la nouvelle, l'OFSP a voulu empêcher qu'un fromage particulièrement apprécié à cette saison ne soit encore consommé et provoque des malaises. (ats)

Berne: crachat «diplomatique»



L'îlot des trams décapité. (Bélino AP)

Un diplomate asiatique a provoqué un accident de la circulation hier aux petites heures de la journée à Berne. Contrôlé par un gendarme, il lui a craché au visage.

Le diplomate a démolé une lampe située sur un îlot réservé aux trams à 1 heure, a indiqué la police municipale bernoise. En compagnie de trois autres personnes qui se trouvaient dans sa voiture,

il a poussé le véhicule accidenté dans une autre rue. Les gendarmes, alertés par un témoin, ont contrôlé le conducteur alors qu'il regagnait le centre de la ville à pied.

L'Asiatique a refusé de montrer ses papiers. Il a été emmené au poste de police. Mécontent, il a craché au visage d'un gendarme. La police a dû renoncer à une prise de sang dès qu'elle a vu le passeport diplomatique du conducteur. (ap)

FAITS DIVERS

Coire: dangereux garnements

Plusieurs enfants, âgés de 12 et 13 ans, ont été interpellés par la police grisonne pour avoir joué avec des carabines à plomb et des pistolets à air comprimé. Ils s'en étaient pris à des animaux, tels que chats et oiseaux, puis plus tard à des personnes. Un homme a d'ailleurs dû se faire opérer pour enlever les projectiles qu'il avait reçus dans la joue. Les armes ont été confisquées, a précisé la police grisonne.

BANDE DE VOLEURS DÉMANTÉLÉE À YVERDON

A la suite d'une enquête commencée au début de cette année, la gendarmerie d'Yverdon a pu mettre un terme à l'activité délictueuse de neuf jeunes gens du Nord vaudois.

34 délits ont ainsi été élucidés, parmi lesquels 5 vols à l'esprouse sur des personnes âgées, 16 vols d'usage de motos et cyclomoteurs et des cambriolages; ces jeunes gens ont également commis des effractions de caves, de compteurs à prépayement et de jeux électroniques.

BERNE: COUP DE FUSIL

Un jeune homme de 17 ans a été grièvement blessé vendredi à Berne par un coup de fusil. Selon la police, le coup a été tiré vers 5 heures du matin dans un bâtiment occupé par des squatters. La victime a été touchée aux mains et aux organes sexuels, mais ses jours ne sont pas en danger. Le tireur présumé, un jeune homme de 19 ans, est en fuite.

ARGOVIE: TRAFIQUANTS DE DROGUE ARRÊTÉS

La police argovienne a mis un terme aux activités d'une bande de trafiquants de drogue qui sévissaient dans le nord du canton. Il s'agit d'un gang de 12 personnes qui a négocié 500 grammes d'héroïne et 100 gram-

mes de cocaïne, représentant une somme de plusieurs centaines de milliers de francs.

La drogue a été importée entre le printemps 1984 et le mois de février 1985 de République fédérale d'Allemagne et des Pays-Bas. Les trois principaux délinquants sont deux Suisses de 21 et 22 ans, et un Allemand de 21 ans. Un Pakistanais de 32 ans et un Italien de 25 ans ont fourni une importante quantité d'héroïne. Les autres membres de la bande sont prévenus de complicité.

La plupart des membres de la bande ne se droguent pas. Ils souhaitent faire des gains importants. Les autres ont commencé à se droguer en se livrant à leur trafic.

La police a encore révélé que les arrestations intervenues en Argovie ont permis d'identifier 43 personnes impliquées dans le trafic international de la drogue, en République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas. Cinq d'entre elles sont déjà sous les verrous.

ACCIDENT MORTEL PRÈS DE VIÈGE

Vendredi vers 1 h. une voiture conduite par M. Philippe Arnold, 31 ans, de Sierre, a fait plusieurs tonneaux sur la route légèrement mouillée à Turtig non loin de Viège. Le conducteur fut éjecté et a succombé à ses blessures. (ats)

CEDRA: rapport final du premier forage

La CEDRA (Société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs) a fait connaître vendredi dans un communiqué les résultats des investigations de son premier forage à Boettstein (AG), qui ont été publiés dans un rapport final en trois volumes.

Le forage de Boettstein, qui a débuté en octobre 1982, fait partie des investigations que la CEDRA entreprend au nord de la Suisse en vue du stockage final des déchets de haute radioactivité. Le forage a atteint la profondeur finale de 1501 mètres en juillet 1983. Des spécialistes de neuf pays ont participé aux travaux de Boettstein ainsi que des instituts universitaires.

Seules les eaux souterraines pourraient amener des matières radioactives d'un dépôt final à la surface, rappelle la CEDRA qui précise que jusqu'à 1040 mètres de profondeur, on a relevé à Boettstein trois à six zones de perturbations plus ou moins importantes par 100 mètres. Plus bas, de telles zones sont moins fréquentes et moins marquées. La plupart des fissures dans le granit présentent une largeur de moins d'un millimètre et se sont remplies d'argile, précise la CEDRA en indiquant avoir travaillé au moyen d'une sonde ultra-sonde permettant de représenter jusqu'à 90 pour cent des fissures.

La CEDRA a éprouvé, à Boettstein,

● L'inauguration du secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction, premier office des Nations Unies ayant son siège en pays vaudois, a eu lieu vendredi à Lausanne.

● Les mouvements luttant contre le régime sandiniste au sein de la Unifed Nicaraguan Opposition (UNO) ont annoncé, lors d'une conférence de presse à Genève, l'ouverture d'un bureau dans la cité de Calvin.

de nombreuses techniques d'investigations géophysiques afin de déterminer les plus efficaces, en vue de forages ultérieurs. Selon la CEDRA, l'examen du régime des eaux souterraines profondes a révélé qu'il existe, dans le granit, surtout en profondeur, des zones de perméabilité très faible. (ats)

PUBLICITÉ

«Allô! Securitas.

Dans une heure, nous ouvrons notre nouveau magasin et il y a déjà foule dans la rue.

Pouvez-vous tout de suite nous envoyer deux hommes?»

«Oui, certainement.»

NOUVEAU!Aujourd'hui samedi 2 novembre **OUVERTURE****ZOUAM**

Video Shop.

DIFFUSION S.A.

Paix 70 (rue montante, face gare principale) - La Chaux-de-Fonds

LOCATION CASSETTES VIDÉO**PLUS DE 1300 TITRES:****POLICIERS, AVENTURE, DESSINS ANIMÉS, FILMS X***Aujourd'hui dès 9 heures, un apéritif sera offert. Musique - Ambiance Ecran géant.***Accordéoniste**

Libre le 31 décembre et soirées soupers, mariages.

Case postale 79, poste des Forges, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**Exposition
Jura photo**Halle aux Enchères
2 et 3 novembre 1985**Société Industrielle de
SONCEBOZ SA**

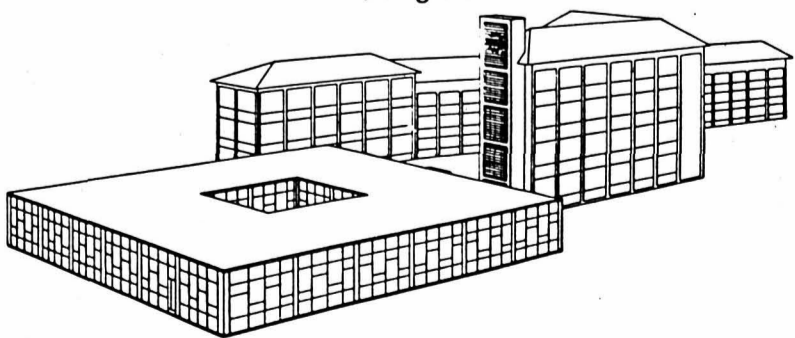
Nous sommes une entreprise de la région biennoise occupant plus de 400 personnes dans le secteur microtechnique et électronique.

Pour une activité de vente internationale, nous cherchons un

**ingénieur
de vente**

Le profil de l'emploi est celui d'un ingénieur de niveau EPF ou ETS, devant assumer une position de cadre dans notre entreprise.

Connaissance des langues: français, allemand, anglais



Les candidats intéressés voudront bien faire parvenir leur offre à la

**Direction
Société Industrielle de
Sonceboz SA
2605 Sonceboz****OFFRES D'EMPLOIS**

Nous sommes mandatés par une entreprise saine et compétente dans le domaine de l'appareillage mécanique et électronique, de chercher pour leur nouveau département de marketing et vente au centre de Neuchâtel, une

SECRÉTAIRE TRILINGUE

Les candidates:

- ont plusieurs années d'expérience dans le secrétariat;
- ont de l'initiative et un sens des responsabilités bien développé;
- sont trilingues: allemand, français, anglais.

Nous offrons un travail intéressant, stable et varié, une rémunération et des prestations sociales d'une entreprise moderne.

Veuillez svp. envoyer votre curriculum vitae à:

SCHLAEFLI CONSULTINGRue de la Place-d'Armes 7
CH - 2000 Neuchâtel

Commune de Pesieux

Mise au concours

Le titulaire actuel ayant fait valoir ses droits à la retraite dès avril 1986, le poste de

comptable, administrateur-adjoint

est mis au concours.

Profil souhaité:

- formation commerciale complète
- connaissance approfondie de la comptabilité
- sens des responsabilités, de l'organisation et des relations publiques
- expérience professionnelle (si possible dans une administration communale)

Obligations et traitements légaux

Entrée en fonction: dès que possible

Les places mises au concours dans l'administration communale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Conseil communal de Pesieux, case postale, 2034 Pesieux, jusqu'au 15 novembre 1985.

Pesieux, le 1er novembre 1985

Conseil communal

Produits et composants en matériaux durs

**comadur sa**

Division Seitz

cherche

**UN EMPLOYÉ POUR
LE SERVICE DES MÉTHODES**

pour renforcer son service des méthodes valorisation et devis.

Les candidats devront dans la mesure du possible, justifier d'une expérience pratique dans l'industrie. Possibilité de parfaire sa formation.

Nous proposons une place de travail au sein d'une petite équipe dans un secteur en contact avec des technologies avancées et en plein développement.

UN MÉCANICIEN

titulaire d'un CFC ou équivalent, pour la réalisation de pièces prototypes et d'outillage de production.

Connaissances de l'utilisation de machines à commandes numériques souhaitées.

Quelques années d'expérience dans l'industrie sont nécessaires.

Le candidat devra être à même de réaliser des travaux variés de façon indépendante.

Conditions:

avantages sociaux, qu'une entreprise faisant partie d'un groupe important, offre à ses collaborateurs.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les intéressés voudront bien soumettre leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, à:

DIVISION SEITZ
GRAND-RUE 27
CH-2416 LES BRENETS
TÉL. 039 321112
TÉLEX 952 331 SEIZ CH

Les nouveaux horizons de la matière

MACULATURE

au bureau de L'Impartial

MAGAZINE

jeux

Solution des jeux de samedi passé

Le mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Breithorn. 2. Outré; Réal. 3. Ténor; Aigu. 4. Antenne. 5. Nu; Erige. 6. Ino; Ede; Il. 7. Site; Erine. 8. Toit; Riens. 9. Entée; Enée. 10. Elne; Ase.

VERTICALEMENT. - 1. Botanistes. 2. Rue; Union. 3. Etna; Otite. 4. Irone; Etel. 5. Tertre; En. 6. Eider. 7. Orangeirie. 8. Reine; Iéna. 9. Nage; Innés. 10. Lu; Alésée.

Huit erreurs

1. Poignée du parapluie plus longue. - 2. Ouverture du col de la chemise. - 3. Pied gauche de l'homme plus long. - 4. Pied du cactus du milieu. - 5. Le haut du cactus de droite. - 6. Colline de droite plus courte. - 7. Nuage de droite complété. - 8. Branche basse du cactus de gauche.

Cinq sur neuf

Paquetier - Nitrifier - Retourner - Tête-bêche - Spontanée - Mollasson - Hybride - Frôlement - Idéaliste

Problème d'échec

1. Td4-f4, Re5-f6; 2. Fa7-d4
1. Td4-f4, Re5×f4; 2. Dg1-e3
1. Td4-f4, Re5×d6; 2. Dg1-c5
1. Td4-f4; Tf5×f4; 2. Td6×e6

Casse-tête chiffré

143 + 586 = 729
183 + 546 = 729
173 + 286 = 459
183 + 276 = 459

Concours No 38: les grilles communicantes

T	A	L	U	S
A	L	U	N	I
C	E	N	T	S
O	N	D	E	E
T	E	I	L	

Il fallait premièrement remplir la grille No 1 (voir ci-contre).

Toutes les lettres y figurant ainsi que 22 lettres de la grille No 2 reportées dans la grille No 3, cette dernière se présentait ainsi:

T	E	L	L	U	R	I	Q	U	E
I	D	E	N	T	I	F	I	E	R
T	O	R	P	I	L	L	A	G	E
A	B	O	N	N	E	M	E	N	T
N	E	G	L	I	G	E	N	T	S
E	V	E	N	T	U	E	L	L	E
S	A	N	C	T	I	O	N	N	E
Q	U	E	R	E	L	L	E	U	R
U	S	U	R	P	A	T	I	O	N
E	X	C	E	L	L	E	N	T	E

Avec les six lettres non utilisées on pouvait former le mot TENNIS.

Le tirage au sort a désigné cette semaine, M. Robert Fleuti, La Brévine.

Concours No 39: la ferme

Cette ferme-là ressemble à d'autres, encore disséminées dans le Haut-Jura. Toit immense, dont les pans vont presque jusqu'à la terre. Cheminée qui s'envole, grande aussi, de la cuisine au faite du toit. Si bien qu'en mangeant sa soupe quotidienne le paysan pouvait croquer un morceau de ciel en levant la tête. Elle n'est donc pas la seule mais elle a, elle plus que les autres, une histoire qui l'a rendue singulière et chère à plus d'un défenseur du patrimoine ou, plus simplement, chère au cœur de ceux qui pensent qu'il n'y a rien de plus beau qu'une maison qui sourit vaillamment de tous ses siècles accumulés.

Cette ferme-là on en évoque déjà la présence dans la vallée en 1525. Elle n'était alors qu'une modeste maison de bois. En 1602, elle est «maison édifiée» et dispose d'un four et elle appartient à un certain Claude Puthoz, défricheur d'origine comtoise.

Habitée durant près de quatre siècles, la ferme, abandonnée, subira du temps les outrages. Le vaste toit s'effondre, découvrant l'achevé d'une poutraison, d'un agencement dont une destruction aurait trop ressemblé à un massacre de la mémoire collective de tout un coin de pays. Il fut décidé de sauver la bâtisse. Ainsi a-t-il été...

Quel est le nom de cette vénérable ferme ?



Le toit dénudé, au moment de la réfection

Concours No 39

Réponse:
Nom:
Prénom:
Adresse:
NP..... Localité:

Ce coupon-réponse est à envoyer à L'Impartial, Jeux-concours, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, avant mardi 5 novembre à minuit.

Jeux concours

JOUEZ AVEC NOUS CHAQUE SAMEDI !

Nous vous proposons à chaque fois un jeu concours différent.

UN PRIX PAR SEMAINE:

Un livre, un bon d'achat ou deux places de cinéma sont attribués après tirage au sort des réponses exactes.

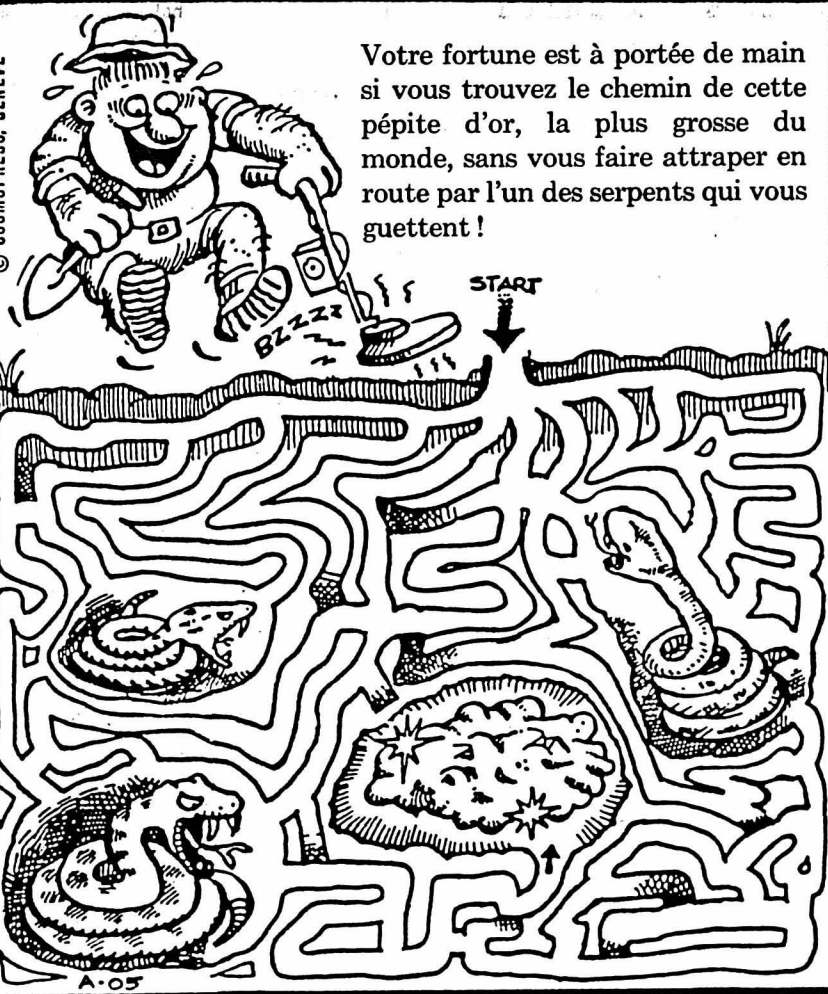
GAGNEZ UN ABONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL:

A la fin du mois de décembre 1985 toutes les cartes reçues dans les délais participeront à un 2e tirage.

RÉPONSES AUX JEUX, SOLUTION DU JEU CONCOURS ET NOM DU GAGNANT: SAMEDI PROCHAIN

Superlabyrinthe

by Edd Aragon



Votre fortune est à portée de main si vous trouvez le chemin de cette pépite d'or, la plus grosse du monde, sans vous faire attraper en route par l'un des serpents qui vous guettent !

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT. - 1. Mauvaise ville pour Jeanne d'Arc. 2. Personnage biblique; Transpiration. 3. Dans le Gard ou dans l'Aveyron. 4. Traverse ornée entre pieds de devant d'un siège; Lieu. 5. Maître de Rubens; Ancien pays d'Asie Mineure. 6. Echelle de corde pour varappeur. 7. Région en Indochine; Vitesses restantes de navires, moteurs arrêtés. 8. Ville d'Italie; Partie de colonne. 9. Unanime; Possessif. 10. Espace de temps; S'exhaler du corps.

VERTICALEMENT. - 1. Pratique; Pas fidèle. 2. Véhicule chenillé; Père de l'aviation. 3. Potage espagnol; Département. 4. Division en Océanie. 5. Préposition; Grand carré. 6. Dans le Puy-de-Dôme; Avant midi. 7. Epruvé; Ivre; Note. 8. Dans l'Ain; Facteur principal. 9. Issu; Appareil ménager. 10. Demoiselle à tête dure; Brille dans le noir.

(Copyright by Cosmopress 2394)

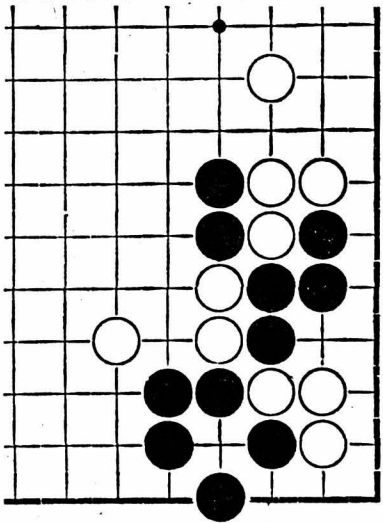
Les mots fractionnés

RE	CE	IBO	IS	SO	RNE
NY	VE	RNE	RI	IG	RE
RN	VE	LE	PE	UX	AT
EL	ZU	VEY	SE	PA	PR
MO	NE	UX	UCH	LU	IER
YE	NT	RT	CH	MA	PUL
URC	IL	LY	GL	NE	OL
AR	TEN	NS	URG	FR	LY

Règle du jeu:
Un jeu de réflexion et de déduction... Ordonnez et regroupez les différents groupes de lettres indiqués dans la grille de manière à obtenir 16 noms tirés du thème: VILLES SUISSES. Chaque groupe de lettres ne peut être utilisé qu'une fois. (pécé)

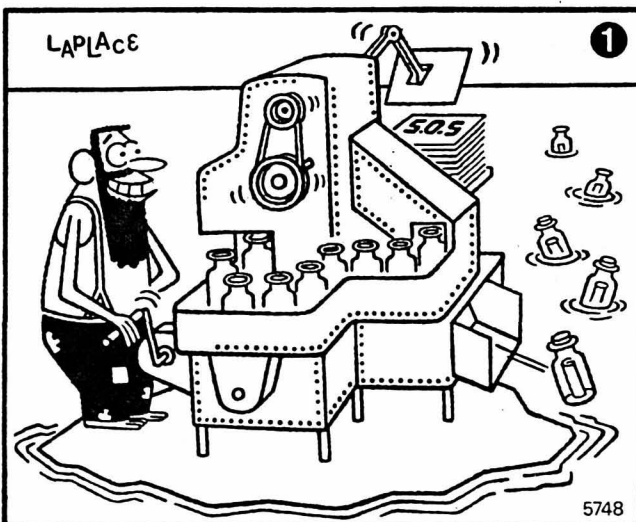
1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____
6. _____
7. _____
8. _____
9. _____
10. _____
11. _____
12. _____
13. _____
14. _____
15. _____
16. _____

Problème de GO

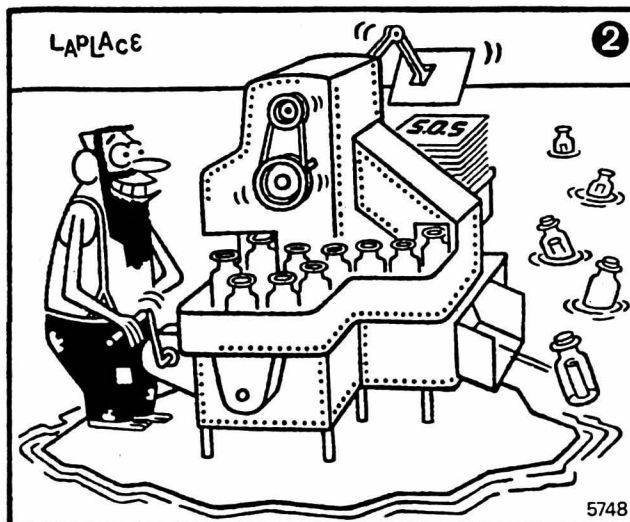


Noir joue

Huit erreurs...



...se sont glissées dans la reproduction de ces dessins.



PUBLICITÉ

ROULEZ...
NISSAN / DATSUN
L'avenir vous donnera raison.

Garage-Carosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
☎ 039/28 51 88 - Ouvert le samedi
Exposition permanente 1593

OFFRES D'EMPLOIS

M A N D A T E C

Nous sommes une entreprise biennoise qui fabrique des produits mécaniques de haute précision et nous souhaitons engager des

mécaniciens de précision

pour travailler sur des machines conventionnelles ou dans le cadre de notre parc à commande numérique.

Les candidats s'intéressant à une période de travail limitée seraient également les bienvenus.

Nous offrons:

- place stable
- travail intéressant
- horaire libre
- conditions d'engagement et avantages sociaux d'une grande entreprise.

MANDATEC SA
Service du personnel
Rue des Prés 149
2500 Bienne 7
☎ 032/42 96 32

Entreprise sise à La Chaux-de-Fonds engagerait

employée de bureau

expérimentée, consciencieuse, habile dactylographe. Personne stable. Pour facturation, salaires et divers travaux de bureau.

e début janvier

Faire offre écrite au bureau de L'Impartial sous chiffre 30420 en joignant curriculum vitæ.



CENTRE SUISSE D'ÉLECTRONIQUE ET DE MICROTECHNIQUE S.A.
Recherche et développement

cherche pour son département Microélectronique Avancée

collaborateur(trice) technique

pour des activités liées à des travaux de recherche et développement dans le domaine de la technologie des circuits intégrés.

Les tâches principales portent sur:

- la mesure d'éléments et de circuits de test
- la mise en forme et l'analyse de résultats
- la réalisation d'étapes de fabrication spécifiques
- le dessin et la mise au point de circuits test

Nous demandons:

- une bonne formation technique de base et si possible de l'expérience dans les domaines précités.
- une aptitude à un travail précis et soigné
- un esprit d'initiative et de collaboration
- des notions d'anglais

Faire offre à la Direction du **CENTRE SUISSE D'ÉLECTRONIQUE ET DE MICROTECHNIQUE S.A.** - Recherche et Développement - Maladière 71, - Case postale 41, 2000 Neuchâtel 7

CARY

SWISS

CARY offre une ligne de produits «haut de gamme» dans le domaine de la métrologie de laboratoire et de contrôle. Possibilité serait offerte à

mécanicien de précision

de s'intégrer à l'équipe de collaborateurs œuvrant au démarrage de notre nouvelle gamme de têtes de mesure BIDIM et TRIDIM.

- Nous offrons:
- place stable
 - rétribution en rapport avec la formation
 - prestations sociales modernes
 - horaire libre

MESELTRON S.A.
P.O. Box 162 - CH-2400 Le Locle - Tél. 039 31 2777

Maison de la place
cherche

jeune employé de bureau

à temps complet, bon dactylo, ayant le permis de conduire voiture.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Écrire à **case postale 569**
2301 La Chaux-de-Fonds

Cherchons pour nouvelle usine à Orvin

2 à 3 mécaniciens de précision et aides-mécaniciens

pour tous renseignements.
☎ 032/58 16 14 heures des repas et soir.

Publicité intensive
Publicité par annonces



PENSEZ-VOUS AUX DÉPENSES DE FIN D'ANNÉE ?

Nous sommes une entreprise renommée de l'industrie horlogère suisse et cherchons pour du

TRAVAIL D'ATELIER D'ÉBAUCHES

dans notre succursale de Saint-Imier (bâtiments Longines)

5 COLLABORATRICES

Ce travail, limité à une durée de 5 mois, requiert une bonne vue et de l'agilité.

Entrée en service: tout de suite.

Si vous êtes intéressées, veuillez prendre contact avec M. G. Christe, ETA SA, Filiale Saint-Imier (Compagnie des montres Longines SA), ☎ 034/42 11 11, interne 333.

ETA SA
Fabriques d'Ebauches
2540 Grenchen
Schild-Rust-Strasse 17
Telefon 065/51 21 11

HAUSER

Unsere

Elektronik-Entwicklungsgruppe

befasst sich mit anspruchsvollen Problemlösungen im Bereich der CNC-Präzisionswerkzeugmaschinen.

Als Leiter dieser Gruppe suchen wir einen

Elektroingenieur ETH/HTL

der die Voraussetzungen erfüllt, ein Team von Entwicklungsingenieuren kompetent zu führen.

Das Aufgabengebiet umfasst:

- Erarbeiten von Entwicklungsgrundlagen für Hard- und Software-Konzepte;
- Elektronik-Entwicklungen in Analog- und Digitaltechnik mit Schwerpunkt auf Spezialsteuerungen, Lageregelung und Datenübertragung.

Dieser Posten setzt voraus:

- Fachliche Erfahrung;
- Führungseigenschaft;
- Kreativität und systematisches Arbeiten.

Sollten Sie an dieser anspruchsvollen Aufgabe interessiert sein, richten Sie bitte Ihre schriftliche Bewerbung an Personalabteilung.

Henri Hauser AG 2500 Biel
Wasserstrasse 42 Tel. 032 424922



ÉNERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

desire engager un

ingénieur ETS en électrotechnique

pour les essais des câbles à courant faible et des câbles optiques.

Après formation, le candidat assumera de manière indépendante les tâches qui lui seront confiées dans le domaine du courant faible et des liaisons à fibres optiques, ceci également lors de travaux de montage à l'extérieur.

Pratique de l'informatique technique en langage Basic et Fortran pour programmer sur PC-HP et sur VAX.

Connaissances de l'allemand demandées.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres écrites à **Câbles Cortailod SA, 2016 CORTAILLOD.**

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL»

23

RÉGINE ANDRY La Fête à Beaubourg

Roman

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris et Sciaky presse

A cause aussi de ces trois fleurs qui s'épanouissent dans le buisson voisin. A cause de ces nuages gracieux qui sprintent au-dessus des tours de Notre-Dame. A cause de ces piafs véhéments qui n'ont même pas peur de moi.

Je m'allonge de nouveau sur mon banc, me proposant de rêvasser encore avant l'arrivée du gardien. J'essaie de reconstituer le visage de Julie dont j'ai déjà oublié les traits. Je ne me souviens même plus du son de sa voix. Grâce à la lumière tendre qui transforme Paris, je pense que la vie est capable d'avoir de ces imprévisibles douceurs. Je m'imagine devenu l'intendant de l'immense domaine que Mélanie Dutrésor possède dans le Loir-et-Cher. L'image traditionnelle du bonheur. Une

femme. Julie, peut-être. Des enfants autour de nous. Une maison claire, chaude. Un visage bien rasé. Le mien. Des vêtements propres, élégants même. Comme j'en ai marre de cette crasse qui me colle à la peau! Comme je suis las de ces jours sans heures, de ces heures sans joie!

J'y pensais, l'autre jour, en voyant Mouna, ce philosophe du pauvre qui, sur la Piazza, incitait les jeunes à larguer les amarres pour profiter de leur liberté. Il les excitait en gueulant. Il portait comme toujours un vieux bob noir constellé d'insignes et tripotait sa barbièche grise. La liberté! Mais qu'est-ce que ça veut dire? Il était là, arc-bouté près de sa bicyclette et il hurlait en secouant la clochette accrochée à son cou. Un flic, rêveusement, le regardait, les poings sur les hanches. A Beaubourg, les flics n'ont rien à faire. Ils regardent de loin, sans broncher. Ici, tout est permis: cracher du feu, mordre la poussière, s'allonger des heures au soleil, fumer n'importe quelle herbe, aimer n'importe qui, s'envoyer en l'air dans la rue au son de la flûte de Pan. Il semblait s'ennuyer le flic, confit dans son laxisme. Nonchalant comme les autres. Tous les autres qui écoutaient le discours de Mouna pour passer le temps ou attendre la recette du bon-

heur. Oui, je sais bien que tous les gens s'ennuient. Partout. Mais il n'a rien compris, Mouna. Il a seulement trouvé un filon. Après avoir bien disserté, il vend son journal *Le Mouna frères* et monnaie ainsi ses paroles creuses. C'est un vieux bonhomme assoiffé de pub, qui arrive chaque jour en vélo pour faire son numéro et, finalement, tend la main comme les autres. Du vent, ses révoltes! «Quittez tout, foutez le camp! Allez n'importe où, n'importe où!» Facile à dire! Il parle de ce qu'il ne connaît pas. Personne n'est jamais libre. Libre de choisir son moyen de crever de faim. Ou de froid. Ou de désespoir. Ou de solitude. Moi, je voudrais des liens, des obligations, un emploi sûr, une vie rangée. Pourquoi n'y ai-je pas droit? Je ne suis pas fait pour l'aventure ni la bohème. De toute mon âme, je souhaiterais être dans la peau de ceux qui cavalaient pour être à l'heure à leur boulot, le matin. Je n'ai pas des goûts d'anar, des désirs de type incapable de rentrer dans le rang. Je suis finalement un homme tranquille jeté dans cette vie-là par un drame. Bientôt, j'aurai trente-cinq ans. Le destin m'a porté de terribles coups dont je ne me relèverai peut-être jamais.

Vers dix heures je me pointe à Beaubourg

où je bois un café brûlant au *Mont Lozère*, ce bistrot tout en nickel où pendent des saucissons d'Auvergne et dont le nom fait souvent rêver mes copains, les nuits chaudes, où il n'y a pas un souffle d'air. Depuis ma rencontre avec Julie, je fais chaque jour le même pèlerinage. L'église Saint-Merri, puis la Piazza où je l'ai défendue contre le singe enragé. J'espère toujours l'apercevoir. Cela arrivera bien, à moins qu'elle n'ait été seulement de passage dans le quartier.

Du côté de la rue Quincampoix, je rencontre Pierrot-la-frime qui discute comme d'habitude au milieu d'un cercle de badauds. L'œil avide et la bouche étonnée, tous l'écoutent malaxer les relents d'aventure déjà mille fois exhalés. Quant il me voit, il s'interrompt et m'adresse un large salut de la main.

- Viens, me crie-t-il. Tu pourrais me donner des idées pour la suite. Aujourd'hui, je suis un peu bloqué. Autrement dit, à cours d'imagination. J'ai un public exigeant qui n'est jamais rassasié. Tu vois, le Libraire, j'en étais resté à...

Je n'entends plus rien de ce qu'il me raconte. Je demeure le geste en suspens devant le spectacle qui se déroule à dix mètres de moi, là-bas, près du marchand de sandwiches. (à suivre)

Fleurs Mottier

Avenue Léopold-Robert 83,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 23 86



Service:



Mariages, sociétés, excursions
Devis sur demande

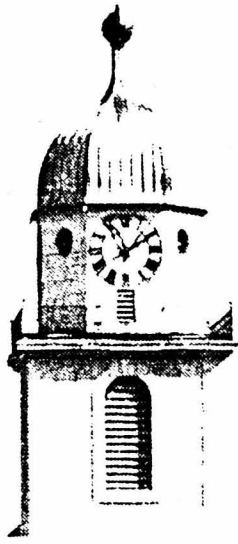
Voyages-Autocars Giger
Av. Léopold-Robert 114,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 75 24

Meubles
Rideaux
Tapis
Morbiers
Epurateur de duvets

Fridy Bourquin

Tapissier-Décorateur
☎ 039/28 44 32

Grand-Temple, La Chaux-de-Fonds
Dimanche 3 novembre 1985, à 17 heures



Concert de la Réformation
au profit du fonds de rénovation du Grand-Temple

L'ensemble vocal

ARS MUSICA

vingt choristes de Thoune sous la direction de

Martin Jäggi

professeur à l'Ecole normale de Spiez
et organiste titulaire à l'Eglise du Saint-Esprit de Berne

A l'orgue: **Pierre-Laurent Haesler**
titulaire du Grand-Temple

Au programme, des œuvres

de Schütz, Calvisius, Scheidemann, Friedrich, Mendelssohn, Rachmaninov

Prix des places (non numérotées): adultes Fr. 12.—, enfants et étudiants Fr. 6.—

Du vendredi 8 novembre à 17 heures au dimanche 10 novembre à 17 heures
Session du Synode Protestant Suisse à la Maison du Peuple

Dimanche 10 novembre à 9 h. 45
Culte au Grand-Temple
Rassemblement de toutes les paroisses de la région

Comme par le passé...
Bœuf toujours extra tendre !
Saucisses et saucissons médaille d'or

Spécialité: Grillade de campagne

**Boucherie
de l'Abeille**

G. Monney

Paix 84, ☎ 039/23 20 88



Tapis - Rideaux - Sols
La Chaux-de-Fonds,
Passage-du-Centre 3,
☎ 039/28 70 75
Pose gratuite

VOTRE PHARMACIE

pharmacie

Ordonnances



Tout pour bébé

Cosmétique

médicale

centrale

Parfumerie

Avenue Léopold-Robert 57
☎ 039/23 40 23 - ☎ 039/23 40 24
La Chaux-de-Fonds

Comète & Sanzal S. A.

2304 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 57 33

Bières Vins
Boissons sans alcool Spiritueux
une réponse à toutes les



Entrer - Bouquiner - Choisir
C'est la formule moderne pro-
posée par

Reymond

**vosre
libraire-conseil**

La Chaux-de-Fonds,
avenue Léopold-Robert 33

Faites confiance à

VAC

RENÉ JUNOD SA

115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21

le magasin où vous êtes
sûrs d'être bien servis

Toujours bien conseillé
par le magasin spécialisé



L. Zollinger

Rue Neuve 9,
☎ 039/28 42 50
2300 La Chaux-de-Fonds

**Notre Banque:
L'UBS bien sûr**



OFFRES D'EMPLOIS

ENTREPRISE DE MICROMÉCANIQUE
de moyenne importance, située dans le
Jura nord, souhaite engager un

chef de fabrication

capable de prendre en charge l'ensemble des secteurs de
production de l'entreprise, ainsi que l'atelier de la méca-
nique.

Directement en relation avec la Direction
générale et pouvant compter avec l'aide
des chefs d'ateliers compétents, ce cadre
supérieur doit déjà avoir exercé une fonc-
tion similaire durant plusieurs années
pour prétendre occuper avec efficacité ce
poste particulièrement intéressant.

Si vous souhaitez faire vos offres de services, veuillez-vous
bien alors transmettre votre dossier personnel à:

Conseilray SA

108, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

qui vous garantit une discrétion absolue et ne transmettra
vos propositions à l'entreprise intéressée qu'avec votre
accord préalable.

Fabrique d'Horlogerie de la place
cherche à engager tout de suite

**jeune personnel
féminin**

pour l'assemblage de mouvements quartz et dif-
férents travaux de terminaison. Nous deman-
dons personnes très habiles et consciencieuses
avec excellente vue. Nous souhaitons que nos
futures collaboratrices soient déjà au bénéfice
d'une formation dans le domaine horloger. Nous
nous chargerons des exceptions.
Prière de prendre rendez-vous avec le chef de
personnel au ☎ 039 23 51 55 interne 22

Margotabac - La Chaux-de-Fonds
cherche un jeune

**représentant -
conseiller de vente**
pour les cantons de Neuchâtel et
du Jura.

Date d'entrée: à convenir.
Faire offres écrites avec curriculum
vitæ à:
Margotabac - Route de Lavauz
235 - 1095 Lutry.

LA MAISON DU TRICOT
La Chaux-de-Fonds

cherche pour entrée immédiate ou
à convenir

**vendeuse
auxiliaire**

bonne expérience dans la confec-
tion dames nécessaire.

Faire offre à **Mlle LAZARRI**,
☎ 039/23 30 88

**DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE**

Le poste de

**secrétaire
général
de l'Université**

de Neuchâtel est mis au concours, le
titulaire actuel ayant fait valoir ses droits
à la retraite dès l'automne 1986.

Exigences:

- diplôme universitaire;
- expérience professionnelle;
- langue maternelle française, connais-
sance de l'allemand et de l'anglais.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: septembre ou octo-
bre 1986.

Pour tout renseignement, s'adresser au
recteur ou au secrétaire général de l'Uni-
versité, ☎ 038/25 38 51, avenue du
1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel.

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont ouvertes
indifféremment aux femmes et aux hom-
mes.

Les offres de services manuscrites,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées au Ser-
vice du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 8
novembre 1985.

**DÉPARTEMENT
DE POLICE**

Par suite de mutation de la
titulaire, un poste d'

**employé(e)
d'administration**

est à repourvoir au service de la Police de
sûreté, rue de la Promenade 20, à La
Chaux-de-Fonds.

Exigences:

- formation commerciale complète;
- connaissance de la langue allemande;
- entregent et initiative;
- conduite irréprochable;
- cette fonction exige l'obligation de
prendre très tôt des initiatives et des
responsabilités.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: dès que possible.

Pour tout renseignement, s'adresser au chef
de la police de sûreté, rue de la Balance 4,
à Neuchâtel, ☎ 038/24 24 24, interne
13.

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont ouvertes
indifféremment aux femmes et aux hom-
mes.

Les offres de services manuscrites,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées au Ser-
vice du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 6
novembre 1985.

lemrich + cie

société anonyme

cadrans soignés

engagerait tout de suite ou pour date
à convenir

employée de bureau

active, douée d'initiative et ayant de l'intérêt
pour un travail varié. Les candidates sachant
sténographier et dactylographier couramment
auront la préférence.

Prière de faire offres ou de se présenter,
après préavis téléphonique: rue du Doubs
163, 2301 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039 23 19 78

Portescap

Service du personnel



cherche pour son Département commercial, une

SECRÉTAIRE

ayant de bonnes connaissances d'anglais et sachant
travailler d'une manière autonome:

- Notre nouvelle collaboratrice s'occupera de la
correspondance et des dossiers clients suisses et
étrangers.
- Nous offrons un travail varié au sein d'une
équipe permettant de prendre des responsabilités
et les avantages sociaux d'une grande entreprise.
- Nous attendons avec intérêt votre offre accompa-
gnée des documents usuels adressée à

**PORTESCAP, Service du personnel, 165, rue
Numa-Droz, 2300 La Chaux-de-Fonds.**

ECONOMIE

Exportations horlogères: pour la FH le flacon est à moitié vide

Nous avons relevé dans notre édition de mardi 29 octobre, que la hausse des exportations horlogères se poursuivait et que les résultats dépassaient ceux obtenus l'année dernière, en dépit d'un léger fléchissement du taux de croissance. A nos yeux tout a fait normal; lorsqu'un tel taux s'inscrit à près de 20% après une période de récession assez longue il ne saurait se maintenir à une telle hauteur, voire progresser, les marchés étant ce qu'ils sont: souvent fluctuant et soumis à une très vive concurrence. Et l'on ne peut pas compter sur l'immense succès des montres économiques suisses pour faire déborder la statistique du point de vue des valeurs exportées.

Cela dit, la Revue de la Fédération de l'industrie horlogère suisse préfère titrer son éditorial du 31 octobre: coup de frein au troisième trimestre. C'est en somme l'analyse vue du côté de ceux qui préfèrent voir le flacon à moitié vide plutôt qu'à moitié plein. Elle n'en reste pas moins un excellent complément aux chiffres que nous avons publiés au début de cette semaine et à ce titre mérite d'être portée à la connaissance de nos lecteurs.

Durant les neuf premiers mois de 1985, la valeur globale des exportations horlogères suisses a atteint le montant de 3024 millions de francs, ce qui représente une avance de 15% par rapport à la période correspondante de l'an dernier. La vitesse d'expansion s'est ainsi passablement ralentie, puisqu'au premier semestre de cette année le rythme de progression des exportations était de 19,5%.

Rubrique économique:
Roland CARRERA

Ce coup de frein provient surtout des livraisons vers le marché des Etats-Unis, qui n'ont augmenté que de 5% au cours du troisième trimestre, contre un accroissement de plus de 50% au premier semestre de 1985, toujours par comparaison aux périodes correspondantes de l'année précédente.

Les prévisions que l'on peut faire pour le reste de l'année demeurent toutefois positives, mais un certain tassement des exportations va continuer, car l'évolution des changes n'est plus aussi favorable qu'au premier semestre, ce qui est souvent déterminant pour nombre de produits horlogers.

MARCHÉS

Parmi les grands marchés en expansion, les Etats-Unis tiennent toujours la première place avec 560,2 millions de francs au cours de la période janvier-septembre 1985, contre 423,4 millions de francs durant la même période de l'an dernier, soit une progression de 32,3%. Viennent ensuite Hong Kong (346,5 millions contre 306,8), la République fédérale d'Allemagne (249,6 contre 219,7), l'Italie (231,8 contre 224,7), la France (190,6 contre 174,1), la Grande-Bretagne (142,6 contre 114,9), le Japon (142,4 contre

140,4), les Pays de l'AELE (86,7 contre 71,0), les Emirats arabes (74,1 contre 62,6), l'Espagne (55,5 contre 43,5), le Benelux (52,9 contre 48,3), la Thaïlande (43,7 contre 29,4), le Brésil (40,5 contre 21,3), la République populaire de Chine (37,0 contre 24,5), Oman (29,9 contre 17,6) et le Qatar (28,2 contre 20,0).

Quelques marchés importants accusent des reculs plus ou moins prononcés: l'Arabie saoudite (151,5 contre 165,0), Singapour (102,0 contre 107,8) et le Koweït (25,4 contre 32,5). L'ensemble des marchés africains demeure en régression (37,4 contre 44,0), alors que les marchés de l'Océanie ont nettement progressé (31,6 contre 19,6).

PRODUITS

De début janvier à fin septembre, les exportations de montres terminées se sont chiffrées à 17,3 millions de pièces et 2400 millions de francs, soit des augmentations de 45,8% en pièces et 16,4% en valeur. Avec 9,6 millions de pièces et 157,1 millions de francs, les exportations de mouvements ont reculé respectivement de 10,3 et 9,8%. Par contre, les livraisons à l'étranger de mouvements non assemblés (14,1 millions de pièces et 105,4 millions de francs) ont progressé de 35,6% en pièces et 49,7% en valeur.

Les exportations de l'horlogerie de gros volume ont atteint 106,2 millions de francs (+11,6%), les pièces du mouvement 104,8 millions de francs (+18,0%) et les pièces d'habillement (boîtes, cadrans, aiguilles, etc) 150,5 millions de francs (+9,2%).

GENRES TECHNIQUES ET ESTHÉTIQUES

Au terme des neuf premiers mois de cette année, les produits électroniques représentent 74,1% des pièces et 56,0% de la valeur dans le total des montres et mouvements (assemblés ou non) expor-

tés. Le reste appartient aux produits mécaniques, qui occupent souvent les catégories de prix supérieures.

Les exportations de montres habillées en matières plastiques ont triplé en pièces et en valeur dans l'intervalle sous revue, pour atteindre 7,2 millions de pièces et 152,1 millions de francs. Les montres en métaux précieux ont progressé de 4,2% en pièces et 13,6% en valeur (344.000 pièces et 981 millions de francs); les montres en plaqué or ont reculé de 2,8% en pièces, mais avancé de 2,1% en valeur (2,08 millions de pièces et 316,2 millions de francs) et les exportations de montres en métaux communs ont augmenté de 8,6% en pièces et de 12,9% en valeur (7,7 millions de pièces et 948,6 millions de francs).

FONDS DE PLACEMENT

Cours 1.11.85	demande	offre
America val.	463.25	473.25
Bernfonds	135.-	136.-
Foncipars 1	2605.-	2625.-
Foncipars 2	1300.-	1310.-
Intervalor	79.50	80.50
Japan portf.	859.-	874.-
Swissval ns.	356.-	359.-
Universal fd.	114.-	115.-
Universal bd.	80.75	81.75
Canac	104.-	104.50
Dollar inv. dol.	105.-	105.50
Francit	133.50	134.50
Germae	179.-	180.-
Itac	212.-	213.50
Japan inv.	908.50	913.50
Rometac	503.-	506.-
Yen invest.	854.50	859.50
Canasec	624.-	634.-
Cs bonds	74.50	75.50
Cs internat.	109.50	111.50
Energie val.	136.50	138.50
Europa valor	170.25	170.25
Ussec	740.-	750.-
Asiac	1040.-	1059.-
Automation	110.-	111.-
Eurac	384.50	385.50
Intermobifid.	105.-	106.-
Pharmafonds	253.50	254.50
Siat 63	1340.-	1350.-
Swissac	1646.-	1660.-
Swiss Franc Bond	1050.-	1053.-
Bondwert	141.50	142.50
Ica	1480.-	1500.-
Uniwert	160.50	161.50
Valca	99.-	100.50
Amca	33.-	33.25
Bond-Invest	66.50	66.75
Eurit	227.50	228.-
Fonsa	165.-	165.50
Globinvest	100.50	101.-
Immovit	1485.-	1495.-
Sima	217.-	218.-
Swissimm. 61	1320.-	1330.-

... à la corbeille

L'annonce d'une politique monétaire «relativement accommodante» par Paul Volcker, lundi soir à Chicago, a rasséréiné le marché boursier américain, qui pourrait, selon Marvin Katz de Sanford C. Bernstein, dépasser les 1400 points avant la fin de l'année. Les blue chips étant selon lui actuellement sous-évalués. S'il en est ainsi, nous disons que les indices reflétant un marché plus large recèdent, à fortiori, un potentiel plus élevé.

La tâche consiste alors à déceler des titres prometteurs de secteurs bien déterminés. Dans la branche «cuisson et minoterie», nous recommandons à l'achat l'action au porteur AMERICAN BAKERIES qui demeure bien orientée à court, moyen et long terme. Le revenu net par action s'élevant à 1,73 US\$ pour les 9 premiers mois de cette année, comparativement à 1,38 US\$ pour la même période en 1984. Après avoir consolidé durant les mois précédant octobre, le titre résiste bien à 25 US\$ et bénéficie, de surcroît, d'un support aux alentours de 19-20 US\$. Il a du reste subi un léger «pullback» ou correction à 25% US\$.

Toutefois, compte tenu des mesures de rationalisation conduisant à une très nette amélioration des résultats, nous pensons que le cours de cette action va, dans un proche avenir, atteindre un nouveau seuil de résistance situé entre 27-28 US\$.

ph. r.

Nestlé restera en Afrique du Sud

Nestlé commettrait une erreur en se retirant d'Afrique du Sud, estime M. Helmut Maucher, président du Conseil d'administration de la multinationale suisse. Comme il l'a déclaré jeudi à la presse zurichoise, Nestlé perdrait son caractère de multinationale, si la société devait quitter tous les pays impopulaires.

Nestlé était engagé en Afrique du Sud avant même l'apparition de l'apartheid, a dit M. Maucher, en souhaitant que le groupe y soit encore actif une fois disparue la ségrégation raciale. La politique de la société est neutre, comme l'est celle de la Suisse. Ainsi, Nestlé est également actif au Nicaragua.

Le groupe espère que la situation évoluera de «manière raisonnable» en Afrique du Sud, tout en ne sachant pas la tournure que prendront les événements, a ajouté M. Maucher qui s'exprimait jeudi soir devant la Société suisse pour le marketing (GfM).

Nestlé a, de l'avis de M. Maucher, beaucoup appris en matière d'éthique dans le marketing suite à ses expériences relativement douloureuses dans le domaine de la nutrition des nourrissons dans le tiers monde. Un groupe comme Nestlé doit être attentif aux courants politiques et sociaux. Le service des relations publiques de la société a ainsi pour tâche de sensibiliser la direction lorsque des décisions, bonnes pour l'entreprise, incommodes un groupe ou une population. (ats)

Crédits suisses pour l'Equateur et le Honduras

Des crédits suisses d'une valeur de 2,6 millions de francs doivent aider les familles équatoriennes et honduriennes à bas revenus. Cet argent provient du Fonds suisse de la coopération technique et des petits projets, a indiqué hier dans un communiqué la Banque inter-américaine de développement (BID), garante de ce fonds.

Une somme de 1,09 million de francs est destinée à aider la jeunesse équatorienne à bas revenu habitant la capitale Quito ou les environs. Le «Centro del Muchacho Trabajador» (CMT) de l'Equateur recevra quant à lui la somme de 166'000 francs afin de créer des possibilités de travail pour la jeunesse et les femmes. (ats)

● Les prix de détail ont augmenté de 1,8 pour cent en RFA fin octobre 1985 par rapport à la fin octobre 1984.

● L'exercice 1984-85, qui s'est achevé au 30 septembre, a été caractérisé par une légère augmentation des ventes des brasseurs suisses, après deux années de baisse. Les trente producteurs affiliés à la Société suisse des brasseurs (SSB) ont vendu un total de 4110 millions d'hectolitres de bière au cours de l'exercice 1984-85, contre 4066 millions d'hectolitres lors du précédent.

● La progression du groupe Pirelli enregistrée en 1984 s'est consolidée au premier semestre 85.

BOURSE

HORS BOURSE

A	B
Roche b/jce	105875.- 106000.-
Roche 1/10	10575.- 10625.-
SMH p.(ASUAG)	280.- 279.-
SMH n.(ASUAG)	92.- 90.-
Crossair p.	1400.- 1390.-
Kuoni	14200.- 14200.-
SGS	5900.- 5875.-

ACTIONS SUISSES

A	B
Crédit Fonc. Neuch.	805.- 805.-
B. Centr. Coop.	1005.- 1025.-
Swissair p.	1535.- 1535.-
Swissair n.	1240.- 1225.-
Bank Leu p.	3930.- 3950.-
UBS p.	4740.- 4755.-
UBS n.	810.- 370.-
UBS b.p.	173.- 174.-
SBS p.	520.- 516.-
SBS n.	368.- 370.-
SBS b.p.	442.- 449.-
C.S. p.	3200.- 3190.-
C.S. n.	578.- 580.-
BPS	2210.- 2190.-
BPS b.p.	219.- 219.-
Adia Int.	4450.- 4450.-
Elektrowatt	3390.- 3375.-
Forbo p.	2815.- 2825.-
Galenica b.p.	715.- 710.-
Holder p.	3525.- 3540.-
Jac Suchard	7775.- 7775.-
Landis B	2250.- 2250.-
Motor col.	1125.- 1120.-
Moeven p.	5000.- 5000.-
Buerhle p.	1470.- 1460.-
Buerhle n.	305.- 303.-
Buerhle b.p.	375.- 375.-
Schindler p.	4575.- 4500.-
Sibra p.	745.- 745.-
Sibra n.	500.- 502.-
La Neuchâteloise	710.- 700.-
Rueckv p.	12800.- 12800.-
Rueckv n.	5300.- 5300.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

A	B
Abbott Labor	125.- 125.-
Aetna LF cas	105.- 103.50
Alcan alu	51.25 50.25
Amx	22.75 23.-
Am Cyanamid	100.50 111.-
ATT	44.50 44.50
Amoco corp	146.50 143.50
ATL Richf	142.50 140.-
Baker Intl. C	28.- 33.25
Baxter	27.75 27.75
Boeing	100.50 98.50
Burroughs	119.50 119.-
Caterpillar	76.- 75.50
Citicorp	94.50 94.-
Coca Cola	155.- 153.-
Control Data	36.- 35.50
Du Pont	131.50 133.50
Eastm Kodak	93.50 93.50
Exxon	116.- 116.50
Gen. elec	125.50 123.-
Gen. Motors	144.- 142.-
Gulf West	95.- 93.75
Halliburton	53.25 53.50
Homestate	49.50 48.50
Honeywell	136.50 135.50

BILLETTS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 \$ US	2.10	2.18
1 \$ canadien	1.51	1.61
1 £ sterling	2.95	3.20
100 fr. français	26.-	28.-
100 liras	0.1140	0.1290
100 DM	81.-	83.-
100 fl. hollandais	71.75	73.75
100 fr. belges	3.85	4.15
100 pesetas	1.21	1.46
100 schilling autr.	11.55	11.85
100 escudos	1.-	1.50

DEVICES

	A	B
1 \$ US	2.13	2.16
1 \$ canadien	1.5550	1.5850
1 £ sterling	3.04	3.09
100 fr. français	26.60	27.30
100 liras	0.12	0.1225
100 DM	81.70	82.50
100 yens	1.0140	1.0260
100 fl. hollandais	72.40	73.20
100 fr. belges	4.-	4.10
100 pesetas	1.32	1.36
100 schilling autr.	11.62	11.74
100 escudos	1.30	1.34

MÉTAUX PRÉCIEUX

	A	B
Or		
\$ Once	323.-	326.-
Lingot	22.200.-	22.500.-
Vreneli	145.-	157.-
Napoléon	141.-	153.-
Souverain	167.-	181.-
Argent		
\$ Once	6.-	6.15
Lingot	410.-	425.-
Platine		
Kilo	22.000.-	22.500.-

CONVENTION OR

4.11.85		
Plage or	22.700.-	
Achat	22.240.-	
Base argent	460.-	

NEW YORK

A	B
Aetna LF & CASX	48% 48%
Alcan	23% 24%
Alcoa	31% 32%
Amx	10% 11.-
Asarco	17.- 16%
Att	20% 21.-
Amoco	67% 66%
Atl Richfld	66.- 65.-
Baker Intl	15% 16.-
Boeing co	45% 45%
Burroughs	55% 56%
Campac	12.- 12%
Caterpillar	35% 36.-
Citicorp	44% 55%
Coca Cola	71% 72%
Crown Zeller	40.- 40.-
Dow chem.	36% 36%
Du Pont	62% 63.-
Eastm. Kodak	43% 43%
Exxon	54% 55%
Fluor corp	13% 14.-
Gen. dynamics	62% 63.-
Gen. elec.	57% 59%
Gen. Motors	66% 67%
Genstar	19% 19%
Halliburton	25.- 25.-
Homestake	22% 23%
Honeywell	62% 62%
Inco ltd	10% 10%
IBM	129% 13%
ITT	33% 33.-

LITTON

MMM	77 1/2	79.-
Mobil corp	31 3/4	31 1/4
NCR	34 1/2	35 1/2
Pac. gas	18%	18%
Pepsico	62%	68%
Pfizer inc	45%	47%
Ph. Morris	73%	73%
Phillips pet	12%	12%
Proct. & Gamb.	63%	64.-
Rockwell int	35%	34%
Sears Roeb	34%	34%
Smithkline	68%	68%
Sperry corp	47%	47%
Squibb corp	71.-	72%
Sun corp	53.-	52%
Texaco inc	39%	38%
Union Carb.	59%	60.-
US Gypsum	39.-	39%
US Steel	27 1/2	27 1/2
UTD Technol	40%	40.-
Warner Lamb.	36%	37 1/2
Wooltho	51%	52.-
Xerox	50%	51%
Zenith	16%	16%
Amerada Hess	30.-	29%
Avon Prod	26%	26%
Chevron corp	39%	39%
Motorola inc	31 1/4	31 1/4
Polaroid	36%	37 1/2
RCA corp	46%	46%
Raytheon	48%	48%
Dome Mines	8%	8%
Hewlett-pak	30%	30.-
Revlon	57%	57%
Texas instr.	90%	90.-
Unocal corp	29%	29%
Westingh el	43%	43%

TOKYO

A	B
Ajinemoto	1150.- 1130.-
Canon	1190.- 1160.-
Daiwa House	900.- 912.-
Eisai	1290.- 1260.-

CANADA

A	B
Bell Can	41.125 41.375
Cominco	11.50 11.375
Genstar	26.625 26.625
Gulf cda Ltd	20.- 20.25
Imp. Oil A	50.375 50.50
Noranda min	13.75 13.625
Nthn Telecom	43.875 44.-
Royal Bk cda	31.25 31.625
Seagram co	59.- 60.50
Shell cda a	23.- 22.875
Texaco cda I	30.- 30.-
TRR Pipe	21.75 21.875

Achat 100 DM Devise
81.70

Achat 100 FF Devise
26.60

Achat 1 \$ US Devise
2.13

LINGOT D'OR
22.200 - 22.500

INVEST DIAMANT
Octobre 1985: 2

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:
Zone dangereuse (zone des positions - zone des buts - routes barrées)

Jours	Heures	Place de tir / zone des positions	Délimitation de la zone selon CN 1:50 000, feuille 232
08.11.85	0730-1730	zones 1+2	<h2 style="text-align: center;">Vue des Alpes</h2>  <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>3. Tête de Ran 4. Les Neigeux</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>1. La Chau d'Amin 2. Montperreux</p> </div> </div> <p>Le libre passage par les itinéraires - - - - est assuré; de brèves interruptions sont possibles. Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec l'autorisation de la troupe.</p>
18.11.85	0730-2200		
19.11.85	0730-2200		
20.11.85	0730-2200		
21.11.85	0730-2200		
23.11.85	0730-1400		
25.11.85	0730-2200		
26.11.85	0730-1200		

Armes: d'infanterie sans lance-mines

Pour les détails, consulter les avis de tir affichés dans les communes et à proximité de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés:
centrale d'annonces de raté
☎ 111

Demandes concernant les tirs: 024/21 70 59
Lieu et date: 1400 Yverdon-les-Bains, 20.10.85
Le commandement: Office de coordination 1, 024/21 70 59

54.082.065

Restaurant de La Place
La Chau-de-Fonds, ☎ 039/28 50 41
Dimanche midi

lapin du pays

Nouillettes au beurre - Salade
Fr. 13.-

Restaurant La Fontana
M. et Mme Danelon-Basting
Locle 3b, La Chau-de-Fonds,
☎ 039/26 04 04

RAPPEL !

Ce soir, soirée **JAZZ** animée par l'orchestre

Shock Hot Strompers

(voir l'annonce parue dans le journal du vendredi 1er novembre)

Café de L'Univers
Nouveau

L'univers de la raclette

Fondue
Croûtes au fromage
Viande froide...

Brocante à l'étage
Tous les jours de 18 à 24 heures
Parc 37, ☎ 039/23 40 17

expert Tout pour vous plaire

Lecteur CD Sony D-50

Une sonorité puissante en format de poche!

Un des plus petit lecteur CD du monde - une révolution!



Prix Expert 690.-

AMS, recherche avant/arrière, sorties casque réglables • Fonctionnement garanti horizontal/vertical • Adaptateur secteur compris • Prise pour branchement sur chaîne HiFi • Dim. (LxHxP): 12,7x3,7x13,3 cm. *Sans accessoires!*
En option: compartiment accu et bandoulière EBP-9LC: Fr. 150.-. Élément accu pour 2 h. de fonct.: Fr. 52.50

Expert: toujours actuel!

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brugger


La Chau-de-Fonds ☉☉ L-Robert 23-25 (039) 23 12 12

PB 7/85


Le groupement de spécialistes indépendants en radio, TV, HiFi et vidéo. 88 magasins spécialisés en Suisse garantissent vaste choix, conseils compétents et large éventail de services aux meilleurs prix.

Publicité intensive, publicité par annonces

Votre journal: L'IMPARTIAL




INVITATION




Le géant romand du meuble fête la présentation de sa collection d'automne. Pour marquer le coup, jusqu'au 2 novembre, il vous offre en cadeau, pour chaque tranche d'achat de Fr. 500.- une bouteille de grand vin millésimé. De quoi garnir votre cave d'une sélection de crus prestigieux à vieillir! Pour faciliter votre visite profitez des

expositions nocturnes jusqu'à 22 heures



SAMEDI
2
NOVEMBRE



LA CHAUX-DE-FONDS
Bd. des Eplatures 44 - 26 60 60 61

P GRAND PARKING

Plus attractif que jamais...

Voitures d'occasion

Garantie - Echange - Crédit

1982	PEUGEOT 104 SR GC	32 000 km
1982	PEUGEOT 305 S	7 900.-
1982	PEUGEOT 305 SR	56 000 km
1981	PEUGEOT 305 Break GLS	7 200.-
1978	PEUGEOT 504 TI Cuir	43 500 km
1981	PEUGEOT 505 GL	8 900.-
1979	PEUGEOT 505 SR	52 000 km
1980	PEUGEOT 505 STI	9 200.-
1981	PEUGEOT 505 STI aut.	67 000 km
1982	TALBOT 1510	35 000 km
1978	FIAT Ritmo 75 CL	3 900.-
1984	LANCIA Prisma	18 000 km
1983	RENAULT 5 TX	17 900 km
1980	VW Jetta Aut.	53 000 km
1984	SUBARU Justy	9 900.-
1985	MITSUBISHI Galant Turbo	15 000 km
1983	SAMBA GLS	40 000 km

Ouvert le samedi jusqu'à 17 heures

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
La Chau-de-Fonds Le Locle
039/26 42 42 039/31 37 37

PEUGEOT TALBOT
VOILA DES AUTOMOBILES

Tél. 039/23 32 50

brasserie TERMINUS

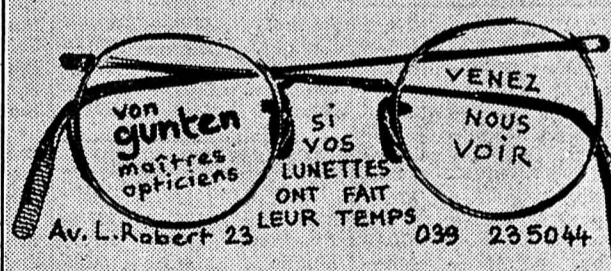
Léopold-Robert 61
Fam. K Abou-Aly

Ce soir
souper tripes

Danse...

...jusqu'à 2 h du matin!

Ambiance assurée!



von guntzen
maîtres opticiens

si vos LUNETTES ONT FAIT LEUR TEMPS

Av. L. Robert 23 039 23 50 44

La Chanson des Franches-Montagnes vous invite à ses

matches au loto

qui auront lieu à
L'Hôtel du Cerf, Saingnelégier

samedi 2 novembre dès 20 heures et
dimanche 3 novembre dès 15 heures

Riche pavillon - 1re passe gratuite

SPORTS

«UBS Switzerland» et la course autour du monde Bravo... les «marins d'eau douce»

Le Suisse Pierre Fehlmann, sur «UBS Switzerland», a remporté la première étape Portsmouth-Le Cap, de la course autour du monde à la voile.

«Switzerland» a traversé la ligne d'arrivée à 12 h. 59 gmt. Son temps est de 34 jours, 1 h. 39'19". Il bat ainsi de 2 jours 4 h. 54'54" le record établi

en 1981 par le Hollandais Flyer. Après avoir viré cinq fois de bord dans la baie du Cap pour remonter un fort vent de Nord-Ouest, le maxi blanc et rouge a traversé la ligne d'arrivée au large de Mouille Point. Et en un temps record, svp!

Son suivant immédiat, le Néo-Zélandais «NZI Enterprise», handi-

capé par un mât abîmé, n'était attendu que dans la nuit de vendredi à samedi, soit avec un retard de quelque 12 heures sur le navigateur helvétique. Pierre Fehlmann ne cherchait pas à dissimuler sa joie au moment de franchir victorieusement l'arrivée.

Le jeune équipage suisse, dont la majorité venaient d'affronter pour la première fois la haute-mer, avait, de toute évidence, préparé le bateau pour une arrivée victorieuse: propre comme pour la parade, comme il sied à des Suisses, le maxi ne donnait pas l'impression d'avoir souffert du très gros temps (des vents allant jusqu'à 50 nœuds) qui prédominait depuis cinq jours dans la région.

La discipline de bord pour un instant remise aux oubliettes, Pierre Fehlmann et les siens ont copieusement arrosé le champagne. Le skipper morgien a fini, afin de ne pas manquer à la tradition, dans l'eau du port du Cap...

Maintenant, Pierre Fehlmann et ses 15 hommes d'équipage, vont prendre un repos mérité. Voilà 48 heures que plus personne n'avait dormi. (si)

Calendrier international d'athlétisme Cortailod à l'honneur

26-31 août: CE à Stuttgart. 10 septembre: finale du Grand Prix à Rome.

1987. 6-8 mars: CM en salle à Indianapolis. 22 mars: CM de cross à Varsovie. 28 août-6 septembre: CM à Rome. 11 septembre: finale du Grand Prix à Bruxelles.

Grand Prix 1986. 3 mai: San José. 14 juin: Bratislava. 1er juillet: Stockholm. 3 juillet: Dresde. 5 juillet: Oslo. 7 juillet: Helsinki. 8-9 juillet: Moscou. 11 juillet: Londres. 15 juillet: Nice. 8 août: Londres. 11 août: Budapest. 13 août: Zurich. 15 août: Berlin-Ouest. 17 août: Cologne. 6 septembre: Bruxelles. 10 septembre: Rome (finale). (si)

Le congrès de l'IAAF consacré au calendrier, réuni à Oslo, a établi les dates des principales manifestations des deux prochaines années. Concernant celles qui auront lieu en Suisse en 1986, les championnats du monde de cross de Cortailod se tiendront le 23 mars, alors que le meeting de Zurich se déroulera le 13 août.

LE CALENDRIER INTERNATIONAL

Championnats d'Europe et du monde. 1986. 22-23 février: CE en salle à Madrid. 23 mars: CM de cross à Cortailod. 16-20 juillet: CM juniors à Athènes.

En troisième ligue de hockey sur glace Le championnat débute demain

Pour les équipes de troisième ligue, le jour «J» est arrivé. C'est en effet demain que débutera le championnat. Il s'achèvera le 9 février.

Dans le groupe Jura, Jura bernois et Neuchâtel, il y aura cette année deux groupes (9 et 10) de huit équipes. Voici ci-dessous le contingent et les objectifs des différentes équipes.

Groupe 10 SERRIÈRES

Objectifs: réaliser une bonne saison et si possible participer aux finales de promotion.

Gardiens: Daniel Nicoud, Rémy Benoit. - Défenseurs: Michel Dubois, Roland Baruselli, Eric Regli, Alain Jacob, Pierre-Yves Remetter. - Attaquants: Philippe Bauer, Nicolas Favre, Manuel Giambonini, Jean-Philippe Gendre, Jean-François Clottu, Yves Monnerat, Jean-Luc Guyat, Roger Hofmann, Frédéric Jacob, Yves Cressier, Yves Sutter, Cédric Ruedin. - Entraîneur: Eric Paroz.

LES BRENETS

Objectifs: améliorer le classement de la dernière saison (cinquième). Terminer à la troisième place. Oeuvrer pour le sport et le hockey et conserver à tout prix les notions de plaisir et d'amitié.

Gardiens: Eric Lügön, Jean-François Fleuty. - Défenseurs: Pierre Rosselet, Jean-Daniel Progin, Gilbert Fontana, Jean-Bernard Robert, Michel Girard, David Favre, Marcel Simon-Vermot, Bernard Simon-Vermot. - Attaquants: Damien Bonnet, Jean-Marie Cramatte, Yvan Dubois, Philippe Gremaud, Jean-Maurice Huguenin, Jean-Michel Imholz, Francis Joye, Dominique Lügön, Pascal Petitjean, Laurent Racine, Jean-Jacques Spielmann. - Entraîneur: Michel Girard (ancien).

LA BRÉVINE

Objectifs: maintenir en troisième ligue tout en faisant un bon championnat.

Gardiens: Jean-Pierre Mauerhofer, Jean-Pierre Zehnder. - Défenseurs: Pierre Kammer, Olivier Huguenin, Jean-

Philippe Patthey, Jean-Jacques Piaget, Jean-Pierre Richard, François Jaquet. - Attaquants: Jean-Daniel Messerli, Charles-André Mosset, Patrice Jutzi, Maurice Jean-Mairet, Jean-Philippe Huguenin, Louis-Zélin Huguenin, Jean-François Dupont, Jean-François Risler, Georges-André Schwaab, Olivier Huguenin, René Bel. - Entraîneur: Jean-Daniel Messerli.

MONTMOLLIN-CORCELES

Objectifs: à moyen terme, reformer une équipe plus jeune capable de retrouver sa place en deuxième ligue. Pour cette saison, une place au milieu du classement.

Gardiens: Denis Matthey, Michel Rey. - Défenseurs: Gérard Paccolat, Gérard Gaille, Rudolf Frick, Yves Rognon. - Attaquants: Eric Gacond, André Meigniez, Michel Berthoud, Jiri Ondrus, Christian Künzi, Réginald Baume, Jacques Vuitel, Christian Henzelin, Didier Elber, François Neuschwander.

COUVET

Objectifs: faire le mieux possible et surtout éviter la relégation.

Gardiens: Marcel Kopp, Nicolas Russo, Jean-Michel Rossetti. - Défenseurs: Laurent Kuchen, François Renaud, Yves Lüscher, Gilles Jacot, Claude Jeannot, Pierre-Yves Sandoz. - Attaquants: Claude Delachaux, Blaise Huguélet, Jean-Paul Jeanneret, Patrick Böhlen, Joaquin Navaro, Jean-Pierre Furrer, Jean-Marie Gertsch, Pierre Liechti, Patrice Kneisser, Maurice Bändi, Claude Lambert, Pascal Jacot.

LE FUET-BELLELAY

Objectifs: après la relégation l'hiver passé en troisième ligue, se maintenir dans cette nouvelle catégorie de jeu.

Gardiens: Jean-Paul Girardin, Samuel Gyger, Vincent Schneebeli. - Défenseurs: Alexandre Trachsel, Serge Voumard, Alain Racheter, François Stalder, Jean-Pierre Wagner. - Attaquants: Nicolas Châtelain, David Remedi, Denis Guenat, Laurent Vuille-

mier, Jean-Daniel Schær, Didier Sautelin, Claude-Alain Nicolet, Stephan Gerber, Christian Frey, Charles Donzé, Jean-Louis Donzé, Jean-Marc Monney. - Entraîneurs: Alexandre Trachsel et François Stalder.

CORGÉMONT

Objectifs: essayer de terminer parmi les trois premiers et de participer aux finales.

Gardiens: Claudio Boschetti, Pierre-André Marchand, René Peter. - Défenseurs: Claude-Alain Châtelain, Patrick Feusier, Roland Flury, Jean-Marc Hugi, Fredy Kuhnen, Rolf Zurcher. - Attaquants: Michel Broggy, Patrice Chopard, Pierre Cochet, Thierry Feusier, Denis Kirchhof, Alain Liechti, Patrice Liechti, Yannick Monnerat, Nicolas Prêtre, André Schafroth, Jacques Strahm, Werner Prys.

Au programme

DEMAIN

Corgémont - Montmollin, 18 h. 15 (à Saint-Imier).

Les Brenets - Serrières, 20 heures (au Locle).

La Brévine - Savagnier, 20 heures (à Fleurier).

LUNDI

Couvet - Le Fuet-Bellelay, 20 heures (à Fleurier).

Groupe 9

COURT

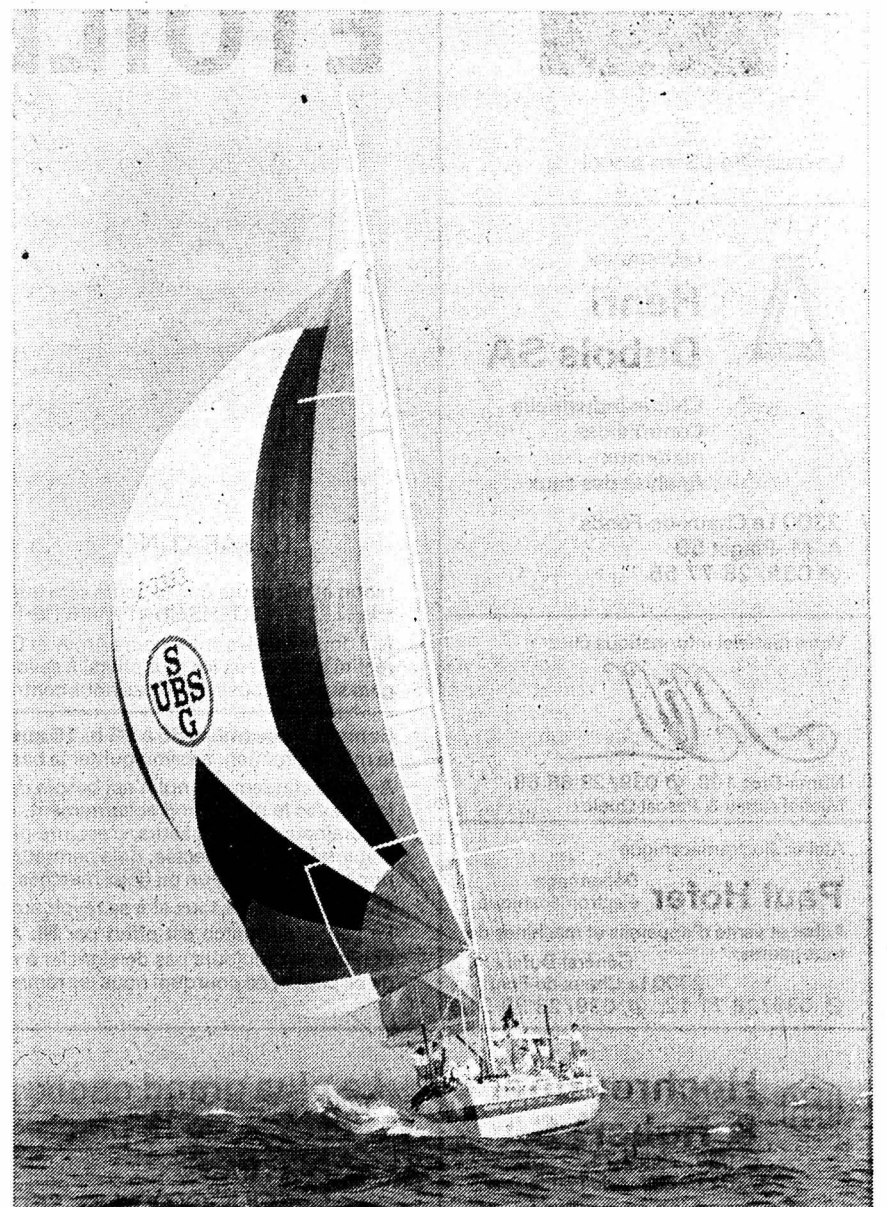
Objectifs: essayer de faire un bon championnat avec à la clef une place dans les trois premiers.

Gardiens: Bernard Steiner, Olivier Liechti. - Défenseurs: Martial Tschan, Pierre-André Schneebberger, Wildred Freudiger, Marc Buèche, Jean-Claude Simonin, Vital Germiquet. - Attaquants: Pierre Charpié, Francis Lardon, Michel Schær, Jean-Paul Chappilloz, Marc-André Wyss, Pierre Chaignat, Jean-Paul Gerber, Samuel Gunzinger, Michel Horisberger, Laurent Glauser, Marc-André Mathys, Olivier Pellaton.

COURENDLIN

Objectifs: former à moyen terme une bonne équipe de jeunes du village. Pour la présente saison, terminer parmi les quatre premiers.

Gardiens: Gilbert Cerf, Joseph Dal Busco. - Défenseurs: René Chapatte, Georges Hæfliger, Denis Burri, Joël Cuttat, Stéphane Seuret, Marcel Cuttat. - Attaquants: Johnny Beyeler, Jean-Paul Farine, Philippe Charmillot, Santiago Ruiz, Didier Morel, Bernhard Rihs, Gérard Farine, Jean-Robert Jacquemai, Michel Frésard, Roland Langenegger, Pierre-Henri Cortat, Christophe Crelier.



Pierre Fehlmann et «UBS Switzerland»: une première au Cap

GP d'Australie de formule 1 Keke roi de la glisse

Le Finlandais Keke Rosberg (Williams-Honda) a réalisé le meilleur temps de la première séance d'essais officiels en vue du GP d'Australie, qui aura lieu demain, grâce à ses remarquables talents d'acrobate du volant.

Il fallait en effet être un «roi de la glisse» pour éviter les pièges d'une piste dont le revêtement manquant d'adhérence, sans parler de la poussière, rendait particulièrement difficile la tâche des pilotes.

La journée d'essais fut en fait un véritable festival de sorties de piste et de tête-à-queue, notamment pour le nouveau champion du monde, le Français Alain Prost (deux le matin au cours des essais libres et deux l'après-midi lors des essais officiels). Le Brésilien Nelson Piquet a pour sa part été victime d'une glissade en pleine ligne droite. En tout cas, les quelque 40.000 spectateurs présents hier autour du circuit d'Adelaide ont pu vibrer, goûter pleinement le spectacle de la formule 1

Jamais épreuve du championnat du monde de formule 1 n'avait engendré cette année autant de ferveur que le Grand Prix d'Australie. Les 103.000 places assises mises en vente ont en effet été arrachées.

Les organisateurs ont donc fait savoir par les radios et la télévision que la course aurait lieu à guichets fermés et qu'il n'était désormais plus possible de se procurer le moindre billet.

Première séance d'essais officiels: 1. Keke Rosberg (Fin) Williams-Honda 1'22"402; 2. Ayrton Senna (Bré) Lotus-Renault 1'22"403; 3. Nigel Mansell (GB) Williams-Honda 1'22"564; 4. Nelson Piquet (Bré) Brabham-BMW 1'23"018; 5. Eddie Cheever (EU) Alfa Romeo 1'23"597; 6. Riccardo Patrese (It) Alfa Romeo 1'23"758; 7. Alain Prost (Fr) McLaren 1'23"943; 8. Thierry Boutsen (Be) Arrows-BMW 1'23"960; 9. Derek Warwick (GB) 1'24"372; 10. Marc Surer (S) Brabham-BMW 1'24"404. (si)

Rallye automobile de Côte-d'Ivoire Domination des pilotes scandinaves

Le Suédois Björn Waldegaard et le Finlandais Juha Kankkunen dominent le 17e Rallye automobile de Côte-d'Ivoire, comptant pour le championnat du monde des pilotes. Au terme de la 3e étape, à Yamoussoukro, la Toyota Celica Turbo du Scandinave précédait de trois minutes celle de son coéquipier finnois.

En tête avec 3' d'avance jusqu'à l'avant-dernier contrôle horaire de la journée, Kankkunen concédait 10 minutes de pénalisation pour assistance prolongée (changement de pont et de suspension), contre 6 seulement à Waldegaard, perdant ainsi son petit avantage.

Les voitures nipponnes n'en effectuent pas moins une «promenade de santé» sur les pistes ivoiriennes et devraient prendre les deux premières places, demain matin à Yamoussoukro, où sera jugée l'arrivée. Comme en mars dernier à Nairobi, au Safari Rally. Seul l'ordre pourrait changer.

Classement après 3 étapes: 1. Björn Waldegaard-Hans Thorszelius (Sue), Toyota Celica Turbo, 2 h. 54'00" de pénalisation; 2. Juha Kankkunen-Fred Gallagher (Fin-GB), Toyota Celica Turbo, à 3'00"; 3. Alain Ambrosino-Daniel Le Saux (C-I), Nissan 240 RS, à 1 h. 13'00"; 4. Mike Kirkland-Rob Combs

(Ken), Nissan 240 RS, à 1 h. 57'00"; 5. Michèle Mouton-Arne Hertz (Fra-Sue), Audi Sport Quattro, à 2 h. 53'00"; 6. Michel Mitri-Jean-Michel Dionneau (C-I), Mitsubishi Lancer Turbo, à 5 h. 39'00". (si)

PUBLI-REPORTAGE

Meccarillos
un style
devie



Le HC Corgémont, saison 1985-86. (Photo Schneider)

Suite des informations sportives ► 13



Ça dessoiffe ! Sans alcool



Laboratoire
**Henri
Dubois SA**

Chimie industrielle
Contrôle des
matériaux
Analyse des eaux

2300 La Chaux-de-Fonds
A.-M.-Piaget 50
☎ 039/28 77 55

Votre matériel informatique chez



Numa-Droz 109, ☎ 039/23 68 68
Michel Amey & Pascal Queloz

Atelier électromécanique

Paul Hofer Dépannage
électromécanique
Achat et vente d'appareils et machines de
tous genres Général-Dufour 4,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 71 12, ☎ 039/28 39 24

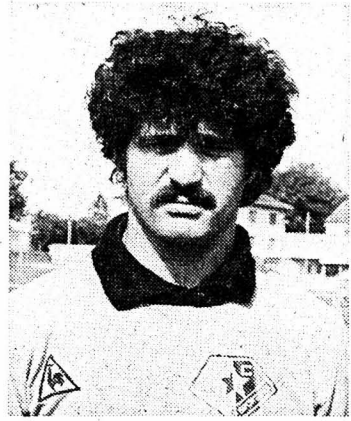
**Hochreutiner
& Robert SA**
☎ 039/23 10 74,
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 022/32 80 70,
1211 Genève

Fonderie de métaux précieux, sels d'or et
d'argent
Fournitures diverses pour l'industrie hor-
logère
Récupération de tous déchets contenant
des métaux précieux

**Dimanche 3 novembre, au Centre sportif
à 10 heures**

Championnat de 2e ligue

ETOILE I - ST-IMIER I



D. SABATINO

Après les derniers matchs sans défaite, mais aussi sans succès total, il se confirme que toutes les équipes rencontrées par les Stelliens ont fait un effort tout particulier pour opposer le maximum de résistance. C'est pourquoi toutes ces parties ont été difficiles pour les «rouge et noir».

Il faut féliciter ces joueurs de ne pas s'être laissés «avoir».

Saint-Imier est une équipe très forte et si actuellement cette équipe est classée au 9e rang, ce n'est pas parce qu'elle joue mal. Au contraire, peut-être joue-t-elle trop bien. C'est aussi pourquoi elle peut mieux convenir aux Stelliens. A ces derniers d'en profiter !

En même temps, et avec le match à rattraper, les joueurs de la Métropole pourraient se trouver dans le peloton de tête ! Qui l'aurait cru, il y a peu encore ?

Pour les Vallonniers, le problème est exactement le même ! Il y aura donc chaude bataille dimanche

matin et nul doute que la partie sera intéressante et acharnée. Puissions-nous assister à la même qualité de match que lors du 1er tour. LES STELLIENS SONT AVERTIS !!!

Nul doute que les entraîneurs Amey et Grezet auront enfin pu tirer les conséquences des parties précédentes et faire passer dans la réalité leurs vœux les plus chers, à savoir enfin une victoire totale, car depuis le temps... Nous leur faisons pleine confiance et aux gars sur la pelouse de ne pas nous contredire ! Dimanche à midi nous serons fixés.

Samedi 2 novembre 85 à 15 h. 15 aux Foulets la 2e équipe des Stelliens se trouvera confrontée à une équipe qui se trouve dans la même situation: à savoir quitter la basse classification.

A voir le classement, nul n'est besoin de dire aux Stelliens qu'il est indispensable de «faire 2 points». D'ailleurs ils se battent toujours avec le plus grand acharnement, mais il manque encore ce petit rien ou cette perle rare qu'est un FINISSEUR. Cependant l'entraîneur Berberat saura, c'est juré-promis, faire en sorte que cette fois-ci la précipitation reste aux vestiaires et que la discipline soit totalement respectée. Cela permettra de recoller au peloton, car en fait les différences entre les équipes sont ici également minimes. Et il suffit d'un ou deux matchs gagnés pour être parmi les meilleurs !

Encourageons-les tous et à se revoir aux Foulets et au Centre sportif !

Le ballon du match est offert par **M. Amédée Magnin**, professeur d'auto-école, rue du Mont-d'Amin 7, ☎ 039/28 78 78. Et n'oubliez toujours pas de signaler à nos annonceurs que vous avez remarqué avec plaisir les annonces permettant la parution de ce papier, ce pourquoi nous les remercions.



S. SCHENA



Ferblanterie

**Schaub &
Mühlemann SA**

Installations
sanitaires

Progrès 84-88
☎ 039/23 33 73

Oswald
Quincailletrie
Outillage
AEG
Makita
Metabo
Elu
Avenue Léopold-Robert 104a
☎ 039/23 86 24
2300 La Chaux-de-Fonds

**PLASTIC
2000** Remo Fusini
Gibraltar 6
La
Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 74 15

**Hochreutiner
& Robert SA**
☎ 039/23 10 74,
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 022/32 80 70,
1211 Genève

Fonderie de métaux précieux, sels d'or et
d'argent
Fournitures diverses pour l'industrie hor-
logère
Récupération de tous déchets contenant
des métaux précieux

Le plus grand choix
de la place
Jucommun sa
Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds

**Milieus, berbères,
moquettes**



René Schlotterbeck
Avenue Léopold-Robert 79
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 50 12
Sauna - Bain Turc - Solarium
Fitness - Cours dirigés

**INTER
MEUBLES** ☎ 039/28 52 81

Meubles, tapis, rideaux
Livraison de meubles gratis
Pose de tapis et rideaux soignée

Place du Marché 2-4
2300 La Chaux-de-Fonds

Texsana Nettoyage
chimique
D.-JeanRichard 17,
La Chaux-de-Fonds

**Pour tous vos
vêtements, couvertures,
couvre-lits, sacs de
couchage, cuir, daim**

OFFRES D'EMPLOIS



PRECI-COAT S.A.

Préci-Coat SA, société spécialisée dans les traitements de surfaces et la technologie des couches minces, utilisant des techniques de fabrication d'avant-garde, met au concours dans le cadre de ses nouveaux développements, les postes suivants:

un chef du contrôle de la qualité

Cette personne sera responsable de la qualité tant sur le plan esthétique que technique. Elle collaborera avec notre département visitage esthétique et avec les ingénieurs de notre laboratoire de contrôle technique. Elle planifiera les prélèvements des tests et le contrôle visuel.

Elle sera une autorité neutre et indépendante de la fabrication et directement placée sous les ordres de la Direction.

Exigences:

- quelques années d'expérience comme responsable du contrôle de la qualité dans l'habillement de la montre ou tout autre domaine esthétique et technique,
- expérience du visitage,
- connaissance des tests techniques (corrosion, adhérence etc.)
- connaissance des méthodes statistiques d'échantillonnage.

un mécanicien en serrurerie ou mécanique générale

pour la fabrication d'outillages et l'entretien d'installations.

Ces nouveaux collaborateurs seront intégrés dans une équipe jeune, dynamique et motivée par le développement de nouvelles technologies.

Nous offrons:

- une formation complémentaire nécessaire,
- un salaire adapté aux compétences,
- une place stable,
- les prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres écrites, avec documents usuels et prétentions de salaire à:

**PRÉCI-COAT SA, à l'attention du chef du personnel,
Louis-Chevrolet 19, 2300 La Chaux-de-Fonds,**

Médecin-dentiste
à La Chaux-de-Fonds, cherche

demoiselle de réception

Bonne présentation, esprit d'initiative,
capable d'assister le praticien dans son
travail.
Débutante serait mise au courant.
Entrée en fonction: immédiate.

Prière de faire offre manuscrite, sous chiffre OZ 30304
au bureau de L'Impartial.

L'annonce, reflet vivant du marché

C CABLES CORTAILLOD
ÉNERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

désire engager

ANALYSTE- PROGRAMMEUR

pour son service informatique.

Le candidat aura l'occasion de participer
à d'important développements informa-
tiques qui couvriront l'ensemble de la
gestion de l'entreprise (production,
comptabilité ventes).

Nous proposons:

- des outils d'aide au développement performants,
- une formation qui correspond à nos exigences,
- un travail qui sera adapté aux qualités du candidat.

Exigences:

- quelques années de pratique d'analyse-programmation;
- esprit d'équipe et d'entreprise.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres
écrites à Câbles Cortaillo SA - 2016 Cortaillo.

LE CASTEL

Wermeille SA - Béroche SA

cherchent pour entrée tout de suite ou à
convenir

chef décolleteur

demandons maîtrise parfaite des problèmes
du décolletage d'appareillage sur tours
Tornos M 4 A MR 32 ainsi que du calcul des
cames.

Connaissance de la programmation de machi-
nes CNC serait un avantage mais pas condi-
tionnel.

décolleteur-metteur en train

pouvant assumer la conduite d'un groupe de
machines Tornos.

mécanicien-contrôleur

pour contrôle en cours de fabrication et
contrôle final de notre département anti-skid.

Connaissance des méthodes modernes de
contrôle statistique serait un avantage.

mécanicien-régleur

pour nos départements de reprises, pouvant
assurer, après mise au courant, le poste de
CHEF D'ÉQUIPE

mécanicien-outilleur

pour fabrication d'outillages divers et d'étam-
pes ainsi que pour l'entretien.

contrôleur volant

pour contrôle en cours de fabrication,
connaissant les procédures d'échantillonnage
et les cartes de contrôle.

Formation éventuelle par nos soins.

contrôleuse

pour pièces de haute précision.

Salaire en rapport avec les compétences et
possibilité d'avancement pour personnes
capables.

Prendre contact avec la direction de WERMEILLE SA -
BÉROCHE SA, 2024 Saint-Aubin, ☎ 038/55 25 25.

MEDIA SA engage tous corps de métiers féminins/masculins

En téléphonant aujourd'hui, vous travaillerez
demain, vous obtiendrez
satisfaction avec un résultat financier
rapide et important.

Pour être branché, une seule adresse:
**MEDIA SA, 2740 Moutier,
☎ 032/93 90 08, emplois dans toute
la Suisse et à l'étranger possibles.**

Petite fanfare cherche

directeur

tout de suite.

☎ 038/53 23 00 le soir.

Publicité intensive, publicité par annonces

SPORTS

Pour le HC La Chaux-de-Fonds ce soir aux Mèlèzes Un prétendant en Lyss

Le rendez-vous est d'importance. Les Bernois comptabilisent quatre points après deux rencontres disputées dans leur nouveau groupe de 1re ligue; contre trois aux recevants. Sixième au terme du dernier championnat, Lyss postule une quatrième place pour cette année. Bruno Wittwer et Daniel Widmer, les anciens internationaux, ont quitté une formation réputée pour son hockey physique.

Rolf Eisenring (Bienne), Jurg Mäder et Armin Zeder (Grindelwald) sont venus compléter un effectif résolument rajeuni...



Laurent Stehlin: il emmènera la deuxième ligne. (Photo archives Schneider)

Le HC La Chaux-de-Fonds aura à cœur pour sa part de prouver que le point ramené de Villars n'était pas celui

du minimalisme. Match a priori ouvert à souhait.

NOUVEL ENTRAÎNEUR

Assistant de Simon Schenk à la tête de l'équipe nationale suisse, le nouvel entraîneur de Lyss, Heinz Huggenberger, dispose d'un large contingent parfaitement motivé par l'émulation provoquée par la titularisation de plusieurs juniors élites.

- par Georges KURTH -

Contingents HC Lyss: Christen, Eisenring, Zumwald, Maurer, Maeder, Landolt, Schnyder, Hofer, Räder, Baur, Riesen, Eicher, Hänssler, Zeder, Brin-gold, Tschannen, Schuler, Ramseier, Gerber, Kubacki, Pitek, Heinzle, Dick, Brunner.

QUELQUES RETOUCHES AU HCC

Nous allons au-devant d'un match difficile, prévoit Jan Soukup l'entraîneur du HCC. Lequel ne le sera pas d'ailleurs? Nous avons rencontré le HC Lyss à trois reprises la saison passée. C'est une équipe physique, collective et travailleuse, qui sera surmotivée certainement à l'idée de rencontrer l'un de prétendants. Le gardien Patrick Tanner reprend confiance et vient de disputer trois bons matchs avec les juniors-élites. Il sera le remplaçant d'Alain Amez-Droz.

Markus Rettenmund, Christian Caporosso qui a repris l'entraînement, et Kurt Birrer seront les soutiens potentiels d'une formation annoncée comme suit: Amez-Droz (Tanner); D. Dubois, L.

Dubois; Mouche, Dubé, Lengacher; Siegrist, Gobat; Vuille, Baragano, Stehlin; Seydoux, Bourquin; Bader, Marti, Guichard.

CONFIANCE ET SÉRÉNITÉ

Le travail préparatoire systématique et consciencieux consenti par toutes l'équipe devrait progressivement trouver une concrétisation positive, souhaitait hier Daniel Piller, le responsable technique du HCC. Nous savons que ce ne sera pas facile, mais nous pouvons envisager l'avenir sereinement sans tomber dans l'optimisme béat. Nous devons prouver quelque chose à notre public et à tous ceux qui nous font confiance.

Au programme

HIER SOIR

Martigny - Sion 7-4
Yverdon - Monthey 6-8

CE SOIR

Forward-Morges - Fleurier . 17.30
La Chaux-de-Fonds - Lyss .. 20.00
Moutier - Viège 20.15
Champéry - Villars 20.15

En championnat de LNB En Ajoie les intentions sont fermes

Pour Ajoie, ce deuxième tour a donc débuté, comme le premier, par une défaite contre Berne. Mais cette fois-ci les Jurassiens sont tombés le sabre à la main, si bien que la prestation qu'ils ont fourni mérite l'admiration.

Ce n'est pas toujours évident de faire trembler un adversaire de cette taille pendant 46 minutes!

Jean Trottier, le mentor ajolote sait en tirer parti: «Il ne fallait pas rêver, battre Berne chez lui relevait de l'utopie. J'en ai tiré par contre beaucoup d'enseignement.

»En premier lieu, mes joueurs ont fait preuve de courage et d'abnégation. Ils ont su réagir sagement après les deux défaites que l'on vient de concéder.

Samedi Ajoie reçoit l'équipe de Zoug dont le classement étonnant étant donné ses ambitions.

Son entraîneur, Dan Hober est catégorique: «Il n'est absolument pas question de laisser un point en Ajoie. Notre rang ne correspond pas à notre objectif, et une défaite à Porrentruy nous en éloignerait très certainement.»

Il y aura, c'est certain des étincelles dans la patinoire ajolote car, Trottier, lui non plus ne veut pas être déçamonné: «Nous prévoyons au minimum trois points en deux matchs. Ce soir il nous faut gagner à tout prix... car après nous recevons Langnau.»

«Christophe Wahl sera dans les buts et je mettrai Volejlicek à l'aile et Bencic au centre. A l'autre aile j'alignerai le junior Jolidon (16 ans). Ainsi cette ligne devrait retrouver son punch.»

Après toutes ces déclarations, ça sent déjà la poudre!

B. V.

Au programme

LNA
Davos - Fribourg 17.00
Olten - Zurich 17.30
Bienne - Lugano 20.00
Kloten - Sierre 20.00
Ambri - Arosa 20.15

LNB

Ajoie - Zoug 20.00
Coire - GE-Servette 20.00
Langnau - Bâle 20.00
Lausanne - Berne 20.00
Rapperswil - Dübendorf 20.00

Le CP Fleurier en déplacement à Morges ce soir Premier match... à quatre points!

Le CP Fleurier se rendra à Morges en fin d'après-midi pour y rencontrer l'équipe locale.

L'entraîneur Weissbrodt nous a confirmé que les Vallonniers iront en terre vaudoise avec un moral d'acier et qu'ils désirent en revenir victorieux.

Il ne cache pas l'importance de cette rencontre «à quatre points» du moment que Fleurisans et Morgiens seront appelés à lutter contre la relégation.

Une victoire est souhaitée à plus d'un titre. D'abord pour le décompte final; ensuite pour le moral de l'équipe et l'engouement qu'elle pourrait susciter dans le public vallonnien à quatre jours du derby neuchâtelois qui opposera

Morges n'est pas une équipe inconnue pour les Vallonniers. Ils l'ont déjà rencontrée lors de matchs de préparation. Elle compte dans ses rangs des éléments de valeur, en particulier l'ancien Fleuris-an Gfeller.

Si la défense sera sans doute amputée de Grandjean, toujours blessé, on compte sur Rota et Gaillard pour emmener leurs jeunes coéquipiers. Tâche qu'ils accomplissent avec générosité depuis le début de la saison.

A noter que la rencontre se jouera à ciel ouvert. Ce qui peut constituer un handicap pour Fleurier si le temps se mardi, à Belle-Roche, Fleurier à La Chaux-de-Fonds.

dégrade. Ce fut souvent le cas par le passé à la Patinoire des eaux minérales.

SANS SIGOUIN

Le Canadien Sigouin ne jouera pas avec le CP Fleurier. Il ne remplit pas les conditions nécessaires pour évoluer en championnat de première ligue.

Comme il est libre actuellement, un groupe de supporters du CP Fleurier avait proposé au comité de réunir les fonds pour l'offrir à l'équipe. Impossible, a répondu la Ligue, Sigouin n'est pas qualifié. Walter Rutz, président du club, s'en explique:

Sigouin ne remplit pas les conditions nécessaires pour jouer en première ligue.

En effet, si le Canadien a séjourné en Suisse pendant cinq saisons, et qu'il faisait partie, l'an dernier, du contingent du HC Lugano, il n'a pas déposé ses papiers au Tessin pendant six mois au moins.

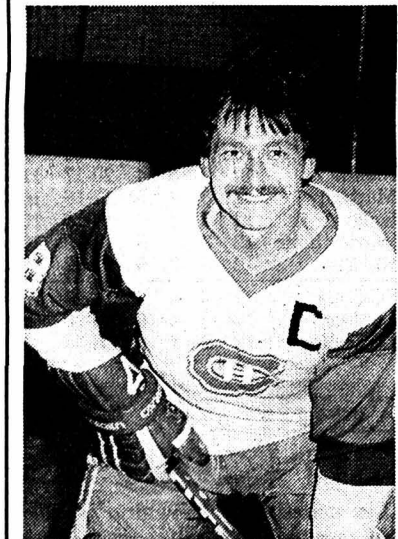
En première ligue, pour disputer un championnat, les joueurs étrangers doivent être domiciliés en Suisse depuis cinq ans.

- Et si un autre Canadien tombait du ciel? Walter Rutz rappelle ses principes:
- Nous avons pris l'option de créer une équipe avec des joueurs de la région; de favoriser leur formation dans le cadre du club (Ecole de hockey, mosquitos, minis, juniors). Mais si quelqu'un nous offrait un Canadien, nous ne refuserions pas...

CUCHE RESTE CHEZ LUI

L'arrière Bertrand Cuche, des Joux-Derrière, avait manifesté son intention de jouer avec le CP Fleurier. Les négociations pour le transfert se sont déroulées après la période prévue. D'après le règlement, rédigé en langue allemande, c'était encore possible, dit Walter Rutz. Non a rétorqué l'instance de recours de la Ligue suisse de hockey qui va quand même corriger l'article du règlement... en allemand et en français. Bertrand Cuche restera donc dans son club cette saison. (jjc-jp)

Un joueur, un pronostic



Thierry Gobat (24.10.59); boucher-charcutier; capitaine du HCC; arrière; débuts au HC Saint-Imier à l'âge de 15 ans et demi.

Deux points sont nécessaires, à tous égards. Nous sommes en début de championnat et j'ai de la peine à situer la valeur réelle de notre adversaire. Nous devons être sur nos gardes...

En championnat de deuxième ligue Les Tramelots réalistes

● NOIRAIGUE - TRAMELAN 4-7 (2-3-1-1-3)

Malgré un départ rapide de Noiraigue après 16 secondes de jeu déjà, ce sont les Tramelots qui ont dominé cette première période creusant régulièrement l'écart.

Dans la période intermédiaire les Néraouis se sont rebiffés, faisant jeu égal avec leurs hôtes mais sans toutefois pouvoir prendre le dessus.

Dans l'ultime période les visiteurs profitèrent du fait que le portier Kaufmann,

blessé, céda sa place au joueur de champ Kissling pour asseoir leur victoire. L'ultime période hâchée de pénalités et dégénéra en échauffourée qui ne ressemble en rien au hockey sur glace.

Noiraigue: Kaufmann; Matthey, Kissling; Kisslig, Vaucher; Kurmann, Antoniotti, Perret; Solange, Droel, Michaud; Frossard, M. Longhi, Gagnebin; Rieder.

Tramelan: Mast; Moser, Voirol; Zeller, Lanz; M. Reber, Ceretti, Maeder; Reber, G. Vuilleumier, R. Vuilleumier; Freudiger, Houriet, O. Vuilleumier.

Belleroche: 150 spectateurs.
Arbitres: Seuret et Leuenberger.
Buts: 1' Perret (Kurmann) 1-0; 2' Freudiger 1-1; 3' M. Reber 1-2; 10' Lanz (Zeller) 1-3; 19' Kurmann 2-3; 22' Vaucher 3-3; 35' Ceretti 3-4; 42' Perret 4-4; 45' R. Reber 4-5; 47' Lanz 4-6; 47' G. Vuilleumier 4-7.

Pénalités: 8 x 2' contre Noiraigue plus 10' à Kurmann pour méconduite; 7 x 2' contre Tramelan. (jp)

CE SOIR

Saint-Imier - Neuchâtel 18.15
Tavannes - Le Locle 17.15 (à Moutier)
Les Ponts-de-Martel - Université . 20.00 (à Fleurier)

CM de handball à La Chaux-de-Fonds Le Pavillon est en ordre



De gauche à droite: MM. André Grüring, président du comité local d'organisation; Beat Jost, directeur technique de l'équipe de Suisse; Fritz Duschka (Autriche), délégué de la Fédération internationale de handball; Daniel Piller, chef de l'Office des sports; Michael Wiederer (Autriche), secrétaire de la Fédération autrichienne, et Jean-Claude Burkhalter, responsable du Pavillon des Sports. (Photo Impar - Gerber)

Du 25 février au 8 mars prochain, la Suisse accueillera les championnats du monde de handball, qui réuniront au total les 16 meilleures équipes du globe.

Ces championnats, comme l'a voulu et désiré la fédération helvétique, se dérouleront un peu partout dans notre pays, soit dans 12 localités. Parmi ces dernières, figurent deux villes romandes: Genève et... La Chaux-de-Fonds. Une aubaine donc pour les sportifs de la région.

Le Pavillon des Sports qui pour l'occasion a été complètement refait à neuf, accueillera deux rencontres. La première mettra aux prises le mercredi 26 février la Roumanie et le vainqueur du groupe Asie qui devrait être soit

la Chine, soit le Koweït. A ce propos, la décision tombera à la fin de ce mois. Quant à la seconde rencontre, elle comptera pour le tour de classement.

Pour organiser ces deux matchs, un comité local a été mis sur pied. Il est présidé par M. André Grüring.

En ce début de semaine, des délégués du comité d'organisation et de la Fédération internationale de handball sont venus inspecter les lieux et ont validé les installations. Ils se sont même déclarés extrêmement satisfaits des travaux réalisés et ont adressé des félicitations aux autorités communales représentées par M. Daniel Piller, chef de l'Office des sports. De bon augure... (md)

B Basketball

Championnat suisse

Ligue nationale B: Union Neuchâtel - STB Berne 105-68 (49-26). (si)

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL
FXC

Stade de La Maladière
Samedi 2 novembre
à 18 h. 15

**NE XAMAX
LAUSANNE**

Match de championnat

Location d'avance: Muller Sports,
Tosalli Sports Neuchâtel et Colombier,
Piaget Sports Peseux,
Secrétariat du club.

Transport public gratuit jusqu'au stade
pour les membres et détenteurs de billets.

30208

SPORTS

Treizième ronde du championnat suisse de football de LNA Challandes: «Un virage à négocier habilement»

La treizième ronde du championnat suisse mettra directement aux prises des candidats aux places d'honneur ainsi que des formations menacées par la relégation.

Dans cette optique, deux rencontres retiennent particulièrement l'attention.

Tout d'abord le choc opposant l'étonnant FC Lucerne aux Grasshoppers. En déplacement au Hardturm, le «onze» de Suisse centrale tentera de maintenir l'écart de deux points qui le sépare de son hôte du jour, ce qui lui permettrait de garder le contact avec la tête du classement.

Ensuite le match confrontant en Copet Vevey à La Chaux-de-Fonds, et qui constitue d'ores et déjà une véritable rencontre de la peur.

Parmi les viennent ensuite, des parties équilibrées en perspective, avec notamment Saint-Gall - Young Boys, Aarau - Zurich, et un certain Servette - Wettingen fertile en information quant à l'état de santé du convalescent «grenat».

- par Pierre ARLETTAZ -

PAR LES CORNES

Après la récente contre-performance essuyée le week-end passé face à lanterne rouge, entraîneur, joueurs et dirigeants du FC La Chaux-de-Fonds ne cachaient pas leur amertume. Afin de redonner un nouvel élan à un ensemble timoré et manquant visiblement de confiance, il fallait prendre le taureau par les cornes. On organisa ainsi cette semaine une séance d'équipe destinée à mettre les points sur les i.

Aux dires de l'entraîneur Bernard Challandes, contacté hier soir, la réaction

attendue semble s'être manifestée en fin de semaine à l'entraînement: J'ai constaté un désir évident de bien faire, de soigner la manière. J'espère que ce regain d'enthousiasme se retrouvera dimanche à Vevey; j'attends de chacun qu'il prenne ses responsabilités, qu'il fasse preuve d'envie de jouer et, qu'il tente crânement quelque chose.

CHANCE À SAISIR

Puis d'aborder le contexte psychologique de cette rencontre capitale: Contraint de l'emporter, les Veveysans risquent d'aborder la partie dans les mêmes conditions que nous contre Baden, c'est-à-dire de manière crispée. Il faudra donc s'attendre à être pressé dans nos derniers retranchements. A nous de saisir l'occasion pour placer des contres tranchants, puisque nous ne sommes pas dans l'obligation de faire le jeu.

On le conçoit aisément, l'épreuve de Copet, sans constituer un tournant définitif du présent championnat n'en demeure pas moins un virage à négocier habilement, comme aime à le préciser le mentor chaux-de-fonnier. La compétition ressemble à un slalom muni d'un certain nombre de portes clés; le déplacement sur la Riviera lémanique en fait partie. Cela dit, il reste 36 points en jeu jusqu'à la fin de la saison, tout peut donc encore se produire. Je ne cache pourtant pas qu'un point à Vevey, dans les circonstances actuelles, nous comblerait, cela va sans dire.

TLEMÇANI INCERTAIN

Souffrant d'une elongation à la cuisse, Tlemçani n'a guère pu s'entraîner ces jours. La décision quant à sa participation à la confrontation de demain, ne sera prise qu'avant le match, après que ce dernier ait encore passé par les mains du physiothérapeute.

Dans le cas contraire, Wildisen assurera alors un rôle de demi défensif, Capraro reprenant pour son compte du service au poste d'arrière latéral.

Une échéance qui prend le poids d'un match à quatre points. Et si d'aventure un petit brin de réussite venait à poindre dans le clan du FC La Chaux-de-Fonds, il concrétiserait alors l'esprit positif esquissé ces jours. A ne pas dédaigner avant la venue de Granges, mais pour le compte de la Coupe cette fois.



Un rôle nouveau pour Wildisen? (Photo archives)

Lausanne attendu de pied ferme à La Maladière Gress: «Il faut les prendre au sérieux!»

Quoique disposant de chances réelles de passer le cap des seizièmes de finales de la coupe de l'UEFA mercredi prochain à La Maladière - la vente des billets connaît un succès retentissant - pas question de songer à cela pour l'instant.

Fidèle à ses principes, Gilbert Gress n'attache de l'importance dans l'immédiat qu'à la rencontre de ce soir face à Lausanne, il sera toujours assez tôt pour se préoccuper de Lokomotiv Sofia à partir de demain...

Un Lausanne Sports qu'on attend de pied ferme sur le Littoral, sans toutefois se laisser aller à un optimisme démesuré, la mésaventure de Locarno demeurant encore dans tous les esprits. Fignolant la

préparation de cette partie jusque dans les moindres détails, le mentor xamaxien a tenté durant la semaine d'inculquer à ses joueurs une certaine méfiance de l'adversaire.

Après un départ quelque peu laborieux, les protégés de Radu Nunweiler remontent lentement mais sûrement la pente; il convient donc de les prendre au sérieux, relève-t-il.

Ayant observé des symptômes de fatigue contre Wettingen, et cela n'est que pure logique en regard du nombre de matchs disputés ces derniers temps, Gilbert Gress a permis à ses troupes de récupérer la moindre en relâchant durant la semaine, l'intensité physique des entraînements.

Abordant le sujet de la composition de l'équipe qui foulera le sol de la Maladière ce soir, l'Alsacien s'est montré précis: Perret devant purger un «dimanche» de suspension pour avoir écopé d'un troisième avertissement à Wettingen, Thévenaz retrouvera son poste de stopper, Hermann avançant quant à lui d'un cran. L'efficacité démontrée lors des huit dernières rencontres prouve qu'il n'est pas nécessaire d'introduire de nouveaux joueurs au sein d'une équipe qui gagne. Une seule incertitude concerne toutefois la participation de Salvi, victime d'un accident de la route jeudi soir. Souffrant d'une blessure au nez, l'arrière latéral devra attendre cependant être en mesure de tenir sa place, tout comme Küffer légèrement grippé, mais en voie de guérison.

Une rencontre ouverte, les pensionnaires de la Pontaise ayant souvent livré de bonnes prestations en terre neuchâteloise. Quant on sait qu'ils possèdent en leurs rangs des éléments aussi chevronnés que Zappa, Tychosen ou El Hadadoui, on ne craindra pas d'effectuer le déplacement au chef-lieu. Une excellente occasion également de mesurer l'état de forme de Neuchâtel Xamax avant l'échéance européenne de mercredi.

P. A.



La forme étincelante d'Heinz Hermann constitue une garantie indiscutable de spectacle. (Photo archives)

Tournoi féminin de tennis de Zurich Pas de miracle pour Jolissaint

L'Américaine Zina Garrison, détentrice du trophée, s'est imposée aux dépens de l'Italienne Sandra Cecchini, 3-6 6-1 6-4. Tête de série No 1, la Tchèque Hana Mandlikova a battu la Française Catherine Tanvier, 6-3 6-3.

grande Munichoise domina en jouant la sécurité.

Christiane Jolissaint n'a pas vengé Lilian Drescher. Comme sa camarade la veille, elle s'est inclinée en trois manches (6-3 1-6 6-3) face à la Tchèque Helena Sukova, devant un nombreux public.

Pas d'entorse à la logique non plus avec la victoire de l'Allemande de l'Ouest Claudia Kohde-Kilsch (No 3) sur la Bulgare Manuela Maleeva (No 5) dans le troisième quart (6-4 6-2). Les spectateurs, toutefois, n'ont guère eu l'occasion de s'enthousiasmer durant cette partie, que la

Simple dames, quarts de finale: Hana Mandlikova (Tch) bat Catherine Tanvier (Fr) 6-3 6-3; Zina Garrison (EU) bat Sandra Cecchini (It) 3-6 6-1 6-4; Helena Sukova (Tch-4) bat Christiane Jolissaint (Sui) 6-3 1-6 6-3; Claudia Kohde-Kilsch (RDA-2) bat Manuela Maleeva (Bul-5) 6-4 6-2. (si)

Suisse-Norvège à Lucerne Les adieux de «Wolfi»

Ce n'est pas à Berne mais finalement à Lucerne que la Suisse disputera son dernier match du tour éliminatoire de la Coupe du monde, le mercredi 13 novembre (coup d'envoi 20 h.) contre la Norvège.

La Fédération norvégienne a accepté le changement de lieu proposé par l'ASF pour une rencontre qui a beaucoup perdu de son importance, puisque les jeux sont faits dans ce groupe 6 après les qualifications du Danemark et de l'URSS.

A Lucerne, Paul Wolfisberg pourra ainsi fêter au milieu des siens ses adieux en tant que sélectionneur. Ce sera la cinquantième et le dernière fois qu'il dirigera l'équipe nationale helvétique. (si)

P

programme

LNA

Aujourd'hui
Saint-Gall - Young Boys 17.30
Granges - Bâle 18.00
Servette - Wettingen 18.00
NE Xamax - Lausanne 18.15

Demain

Baden - Sion 14.30
Grasshopper - Lucerne 14.30
Vevey - La Chaux-de-Fonds 14.30
Aarau - Zurich 15.00

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. NE Xamax	12	9	1	2	41-11	19
2. Lucerne	12	8	2	2	30-15	18
3. Grasshopper	12	7	2	3	25-13	16
4. Young Boys	12	5	5	2	23-16	15
5. Zurich	12	6	3	3	26-19	15
6. Aarau	12	6	2	4	26-17	14
7. Sion	12	6	2	4	25-17	14
8. Lausanne	12	4	6	2	25-25	14
9. Servette	12	6	1	5	22-20	13
10. Bâle	12	5	3	4	17-16	13
11. Wettingen	12	4	3	5	21-18	11
12. Saint-Gall	12	4	3	5	20-19	11
13. Chx-de-Fds	12	1	5	6	9-26	7
14. Vevey	12	2	2	8	13-32	6

15. Granges 12 2 1 9 16-37 5
16. Baden 12 0 1 11 4-42 1

LNB

Aujourd'hui
Le Locle - Bellinzona 15.00
Bulle - Etoile Carouge 17.00

Demain

Laufon - Winterthur 14.30
Lugano - FC Zoug 14.30
Schaffhouse - Chénois 14.30
Locarno - Bienne 15.00
Martigny - Renens 15.00
SC Zoug - Chiasso 15.00

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	12	9	2	1	34-17	20
2. Locarno	12	8	2	2	39-12	18
3. CS Chénois	12	6	5	1	24-11	17
4. Chiasso	12	6	2	4	20-16	14
5. SC Zoug	12	5	3	4	20-15	13
6. Bellinzona	12	4	5	3	14-10	13
7. Et. Carouge	12	5	3	4	16-16	13
8. Schaffh.	12	5	3	4	16-18	13
9. Bienne	12	3	5	4	20-17	11
10. Martigny	12	3	4	5	17-18	10
11. Bulle	12	3	4	5	14-18	10
12. Winterthur	12	3	4	5	13-19	10
13. Renens	12	3	3	6	11-22	9

14. FC Zoug 12 2 4 6 13-24 8
15. Laufon 12 2 4 6 10-25 8
16. Le Locle 12 2 1 9 15-38 5

En direct sur RTN 2001

Les sportifs de la région pourront suivre aujourd'hui dès 18 h. 15 le match NE Xamax - Lausanne et demain dès 14 h. 30 la rencontre Vevey - La Chaux-de-Fonds. Pour les plus chanceux en branchant leur poste sur la fréquence FM 90.4 et pour les abonnés chaux-de-fonniers de Coditel ayant leur radio branchée sur le réseau câblé local en plaçant la petite aiguille de leur récepteur sur 100,6 mHz. (Imp)

Championnat des espoirs

Aujourd'hui
La Chaux-de-Fonds - Vevey 16.00

Première ligue

Demain
Delémont - Kôniz 15.00

Deuxième ligue

Aujourd'hui
Marin - Bôle 15.15

Demain

Etoile - Saint-Imier 10.00
Corcelles - Hauterive II 15.00
St-Blaise - Les Gen.-s/Coffr. 15.00
Cortailod - Serrières 15.00
Boudry - Superga 15.00

Troisième ligue

Aujourd'hui
Béroche - Les Pts-de-Martel 15.00
Etoile II - Salento 15.00
Comète - Les Bois 15.30
Floria - Saint-Imier II 16.00
Bôle II - Ticino 15.30

Demain

Audax - Le Parc 14.30
Cornaux - Hauterive II 14.30
Le Landeron - C. Portugais 15.00
Fontainemelon - La Sagne 15.00
L'Areuse - Châtellard 15.00
Noiraigue - Fleurier 15.00
Les Gen.-s/Cof. II - Le Locle II 15.15

Deuxième ligue Jura

Aujourd'hui
Porrentruy - Tramelan 17.00

H Haltérophilie

Championnats jurassiens Des vedettes à La Chaux-de-Fonds

Le Club haltérophile de La Chaux-de-Fonds organise aujourd'hui les championnats jurassiens. Ceux-ci se dérouleront au collège des Forges.

Cette manifestation promet d'être passionnante. En effet, deux des trois meilleurs athlètes du pays, à savoir le Tramelot Daniel Tschan et le Prévôtois Dimitri Lab seront de la partie. Ils seront bien sûr favoris.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Quant aux outsiders qui peuvent espérer un très bon classement, ils seront passablement nombreux. L'équipe de Buix, une équipe d'avenir qui a déjà obtenu des résultats plus qu'encourageants et qui devrait très prochainement tenir le haut du pavé de l'haltérophilie helvétique, sera présente avec ses meilleurs éléments dont Gabriel Prongué (15 ans) qui réussit déjà 120 kg à l'épaulé-jeté !

Il faut aussi citer le Chaux-de-Fonnier Robert Brusa, en forme actuellement, et les Tramelots Michel Tschan et Eric Schönenberg.

Vu le nombre élevé de participants, les organisateurs ont prévu deux plateaux. Le premier se déroulera à partir de 16 heures. Quant au second, il aura lieu dès 18 heures. (Imp)

D Divers

Pari mutuel romand

Ordre d'arrivée de la course du 1er novembre à Auteuil:
3 - 11 - 4 - 2.
Le No 10 était non-partant.

LES RAPPORTS

Trio
Ordre Fr. 934,50
Ordre différent Fr. 99.-
Couplé Fr. 16,50

Quarto
Ordre Fr. 967,20
Ordre différent Fr. 78,60
Triplé Fr. 6,55 (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
 Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)
 Tramelan (032) 97 54 47
 Saignelégier (039) 51 24 58

la voix d'une région

R

regard

A nos a...mœurs

Les affaires de mœurs se suivent au tribunal et se ressemblent peu.

On jugeait mercredi à Neuchâtel un multirécidiviste, violeur à tour de bras. L'homme nie l'évidence. Use de violence physique ou morale. Explique qu'il faut insister, car il doit penser qu'elles n'attendent que ça. Sans commentaire. Que la justice le garde à l'ombre.

Le lendemain était condamné, avec sursis, à La Chaux-de-Fonds, un professeur dont les leçons avec une élève dépassaient le cadre fixé par le cahier des charges. Un excès de zèle réprimé par le code, qui protège les mineurs de plus de 16 ans entretenant une relation sexuelle avec une personne de qui elles sont supposées être dépendantes. Pupille, apprenti, domestique, élève...

C'est la loi. Quant aux faits, ils furent dépeints par la défense comme une «idylle amoureuse» ou, tout au moins, une attirance physique réciproque. Chose interdite entre un prof et son élève. Le cas suscite quelques questions.

D'abord un malaise. Dans les termes. L'idylle devient «attentat à la pudeur». La jeune fille «victime». Et les gestes d'amour échangés autrefois, un descriptif technique. Obscène. Frappé du huis clos, car ce qui fut beau entre eux deux est trop laid pour la société.

Seize ans. L'âge où le code vous laisse maître de votre corps. Sauf s'il y a un autre maître. Le maître d'école, par exemple.

On peut se demander si une telle protection se justifie. Certes, l'âge est parfois romantique. Le maître, avec ses leçons de vie, peut soudain prendre un ascendant tel que l'élève n'est plus tout à fait... maître de son choix.

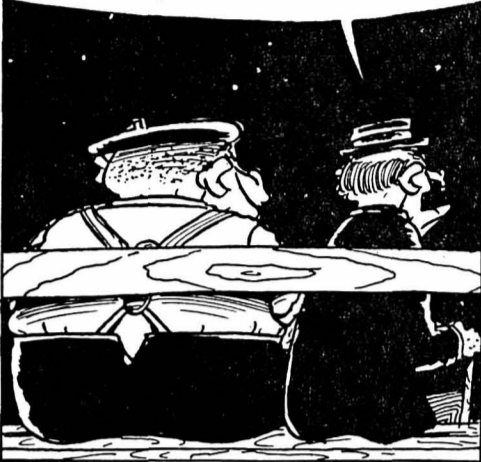
Les jeunes de 16 ans quittent l'école obligatoire. Avec leur carnet et, souvent des expériences sexuelles. Ne sont-ils pas déjà adultes, pour autant qu'on y parvienne jamais? Est-il bien nécessaire que la loi les maternelle encore?

Mais y a-t-il dans cette disposition du code qu'une volonté protectrice? Ou la loi traduit-elle le regard de la société? Qui, avec un brin de voyeurisme, aime à dire quand une affaire d'amour est affaire de mœurs.

Patrick FISCHER

Duo du banc

C'est fantastique de penser que d'autres êtres comme nous vivent, peut-être, dans les étoiles!



C'est terrible de penser qu'un type comme moi doit, peut-être, quelque part dans l'univers, en supporter un autre comme toi!



Biche tuée au-dessus de Noiraigue Au menu: cerf frais du canton!

Le patron d'un restaurant chaud-fonnier propose du «cerf frais du canton». En côtelettes, médaillons et civet. L'animal a été tué par mégarde cette semaine au-dessus de Noiraigue, dans les parages des Oeillons.

C'était une femelle, une biche qu'un chasseur chaud-fonnier a prise pour une chevrette. Fatale méprise: l'animal vaut 1300 francs. Le cerf est protégé. Il est rare d'en rencontrer. A se demander ce que faisait cette biche au Val-de-Travers.

Jean-Carlo Pedroli, inspecteur de la chasse et de la pêche, affirme que l'état n'a pas réintroduit de cerfs en douce.

● LIRE EN PAGE 20

Centre de loisirs des Franches-Montagnes Le directeur démissionne

Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes n'a plus de directeur. M. Jean-Claude Paillard qui devait entrer en fonction à l'été prochain vient de donner sa démission. Une surprise à quelques jours de l'ouverture de la patinoire du centre, prévue pour le 16 novembre.

M. Jean-Claude Paillard fait état d'une «mésentente inconciliable» avec le Conseil d'administration concernant son entrée en fonction anticipée et les moyens à sa disposition pour définir l'orientation du centre. Un échec sans aucun doute. Mais il ne remet évidemment pas en cause le centre.

Le Conseil d'administration, présidé par Pierre Christe, doit se réunir prochainement pour examiner la situation et définir la procédure pour repousser ce poste-clé d'un projet de 16 millions de francs.

L'ouverture de la patinoire aura lieu comme prévu; la glace a déjà été giclée et atteint déjà 22 mm.

Pierre VEYA

● LIRE EN PAGE 23



Des cerfs dans le canton: rarissime. Sur notre photo, un mâle aux bois imposants. A Noiraigue, c'est une biche qui a été tuée. Elle ressemble beaucoup au chevreuil mais pèse trois fois plus. (Photo Marc Burgat, ASPN)

A Châtillon Chute mortelle

Hier vers 10 heures du matin, le corps de M. Charles Rossé, 72 ans, retraité, domicilié à Châtillon (JU), a été retrouvé dans les rochers de Vellerat. M. Rossé avait quitté son domicile depuis deux jours et avait dit qu'il allait en forêt cueillir du houx. Le corps du malheureux a dû être hissé au moyen de cordes. L'autopsie confirme que le septuagénaire a fait une chute mortelle.

(ats)

Droit de réponse: une «première» dans la presse neuchâteloise

La première ordonnance, en application de l'article 28cc «Protection de la personnalité», a été prononcée le 28 octobre dans le canton de Neuchâtel par le Tribunal civil du district de Neuchâtel. Elle est adressée à «L'Impartial», elle nous invite à publier dans un délai de trois jours le texte que nous a fait tenir le «Comité Travail et Santé», en date du 2 octobre.

Ce sera exécuté dans notre édition de lundi.

Ce «Comité» s'est constitué pour mener une campagne d'informa-

tion sur les effets néfastes du travail de nuit.

Sous la signature de sa présidente, Mme Marianne Ebel, membre actif de longue date du pso - ex-ligue marxiste révolutionnaire - le «Comité Travail et Santé» estime contraire à la réalité notre «Opinion» selon laquelle derrière ce comité (...) agit et manœuvre le pso - ex-lmr.

Ce texte a été rédigé par le pso avec les conseils d'un avocat, membre du pso.

G. Bd

● LIRE EN PAGE 20

billet

Un grain de blé. Ou plutôt comme un grain de blé sous la paupière inférieure droite. Pas rassuré, le Théo! Le spécialiste lui a dit qu'il faudrait mieux enlever ça avant que ça devienne une grosse tumeur qui lui bouffe le visage. Ça est arrivé paraît-il.

Rendez-vous fixé, il a pris le chemin de la clinique. Il a dû un peu poser à la salle d'attente. Et puis on l'a conduit dans l'antichambre de la salle d'opération. Brandissant une grande seringue, une infirmière lui a demandé de... baisser son pantalon et de dégager une de ses jesses. «C'est pas là que j'ai mal», qu'il a dit, le Théo, mais l'infirmière a insisté: «C'est pour vous calmer, pour vous détendre, vous comprenez». Bon, allons-y! Et pendant que le piston descendait dans le tube de verre, le Théo il a dit comme ça: «Maintenant je comprends pourquoi on appelle ça un oculiste».

Etendu sur une table roulante, recouvert d'un grand drap vert avec juste un trou encadrant son œil, il a été roulé dans la salle d'opération et ça

J.E.



Q

quidam

Militaire français en poste à Tübingen, en RFA, Philippe Bert n'est pas tout à fait un étranger en terre neuchâteloise.

Depuis 1964, il vient régulièrement chez nous. Au début, il accompagnait ses parents, qui venaient camper à Colombier, et y pêcher.

Philippe se souvient particulièrement des poissons de 1967: «Ça m'avait fait mon argent de poche».

Si Philippe continue de revenir à Colombier, c'est parce qu'il y a rencontré son épouse, Mary, et qu'il rend visite à ses beaux-parents. Accompagné de ses trois enfants. Et puis parce que la mentalité suisse lui plaît: «Ici, on sent moins le stress de la vie actuelle qu'en France. J'apprécie le calme, la tranquillité, le contact et la chaleur humaine des Suisses».

(Texte et photo ao)

B

bonne nouvelle

Une famille pour Yvonne

Yvonne, la charmante Ghanéenne venue du pays du cacao perfectionner son français, a trouvé une famille dans les Montagnes neuchâteloises.

Elle va donc pouvoir suivre ses cours au Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds.

Un «quidam» qui a porté ses fruits... Merci. (ao)

S

sommaire

AVICULTURE ET CUNICULTURE AUX BRENETS. - Exposition pour un 60e anniversaire. PAGE 19

CAISSES NOIRES BERNOISES. - Nouvelles accusations de M. Hafner. PAGE 21

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Salle de Musique: sa, 20 h. 30, concert Fanfare Saignelégier et Musique La Lyre.

Grand-Temple: di, 17 h., concert de la Réformation, Ens. vocal Ars musica de Thoune.

Patinoire: sa, 20 h., La Chaux-de-Fonds - Lyss.

Halle aux enchères: expo Jura photo, sa-di, 9-20 h.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.

Vivarium: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.

Musée paysan: sa et di, 14-17 h.

Musée international d'horlogerie: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.

Musée des beaux-arts: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'histoire naturelle: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'histoire et médaillier: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.

Galerie Sonia Wirth: expo peintres français et allemands, 1890-1930, sa, 14-17 h.

Galerie du Manoir: expo Daniel Humair; sa, 15-19 h., di, 10-12 h.

Galerie La Plume: expo photos de Lorenzo Bianda, sa.

Galerie Club 44: expo peintures et dessins de Victor Shehadeh Eltit sa, 17-20 h. 30.

Galerie Louis Ducommun: sa, 17 h. 30-21 heures.

Bibliothèque de la ville, discothèque et département audio-visuel: sa, 9-12 h., 13 h. 45-16 h.

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: sa, 10-12 h., 13 h. 30-16 h.

Patinoire des Mélézes: sa, 9-11 h. 45, 14-16 h. 30, 20 h. 30-22 h., di, 9-11 h. 45, 15-17 h.

Piscine des Arêtes: sa, 10-21 h., di, 9-18 heures.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attrac., sauf di.

Le Scotch: Bar-Dancing-Attrac., sauf di.

Club 55: Dancing-Attractions, sa et di.

Le Domino: Cabaret-Attractions, sa et di.

La Boule d'Or: Bar-Dancing-Attrac., sa.

Centre de rencontre: sa, 14-22 h., di, 14-20 h.

Vieux-Puits du CPS: Puits 1, sa, 9-11 h. 30.

Accueil du Soleil: (Serre 67): 14-17 h.

Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.

Télébible: ☎ 23 25 00.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42.

Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.

Le Locle

Cinéma Casino: sa, relâche; di, 15 h. 30, 20 h. 30, Les branchés du bahut.

Stade des Jeanneret: sa, 15 h., Le Locle - Bellinzzone.

Salle Dixi: sa, 20 h., Gala de l'accordéon; bal.

Temple: sa, 20 h., concert Maîtrise d'enfants de Château-d'Éx.

Casino-Théâtre: sa, 21 h., concert Vienna Art Orchestra.

Salle FTMH: di dès 9 h., bourse-expo Philatelia.

Maison de Paroisse: expo-vente d'objets de la Comar, Récife, sa, 9-22 h., di, 10-17 h.

Collège Jehan-Droz: expo Photo-Club, sa, 10-12 h., 15-22 h., di, 10-12 h., 15-18 h.

Musée des beaux-arts: di, 14-17 h.

Musée d'Horlogerie: sa-di, 10-12 h., 14-17 h.

Bibliothèque ville: sa, 10-12 h.

Bibliothèque des jeunes: sa, 10-12 h.

Patinoire: sa, 9-17 h., di, 9 h. 30-17 h.

Le Perroquet: bar-dancing.

L'Oiseau-bleu: dancing-bar, sa, 21-2 h.

Le Dragon d'or: bar-dancing, fermé di.

Pharmacie d'office: de la Poste, sa, jusqu'à 19 h., di, 10-12 h., 18-19 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

La Main-Tendue: No 143.

Crèche-pouponnière: ☎ 31 18 52, garde-tous les jours.

SPA: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

Contrôle champignons: sa-di, 18-19 h., poste de police.

Montagnes neuchâteloises

Service d'aide familiale: ☎ 37 13 94 ou 36 13 26.

Les Brenets

Halle de gymnastique: expo lapins et volailles, sa, 10-22 h., di, 10-17 h.

Les Ponts-de-Martel

Eglise: sa, 20 h., concert La Croix de Camargue.

Neuchâtel

SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 ou 23 67 03.

La Main-Tendue: ☎ 143. 20" d'attente.

Hôpital: ☎ 21 11 91.

Pharmacie d'office: Pillonel, Serre 61, jusqu'à 20 h., di, 10-12 h. 30, 17-20 h. En dehors de ces heures, ☎ 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Société protectrice des animaux: ☎ 23 45 65.

Police secours: ☎ 117.

Police du Feu: ☎ 118.

Cinéma de samedi et dimanche

ABC: 20 h. 30, No man's land.

Corso: 14 h. 30, 17 h., 20 h. 45, Rambo 2.

Eden: 15 h., 20 h. 45, Le 4e pouvoir; 17 h. 30, Au nom de tous les miens; sa, 23 h. 30, Les hôtes du sexe.

Plaza: 14 h. 30, 20 h. 45, Le retour du Chinois; 17 h., L'amour à mort.

Scala: 15 h., 20 h. 45, Mad Max 3.

La Sagne

Eglise: di, 17 h., concert Ensemble instr. neuchâtelois.

Musée (bâtiment communal): 14-17 h., premier dimanche de chaque mois.

Val-de-Ruz

Dombresson, halle gym: sa, 21 h., soirée populaire; bal.

Château de Valangin: sa, di, 10-12 h., 14-17 h.

Médecin de service: du sa, 12 h. au lu, 8 h., Dr Mounier, Les Geneveys-sur-Coffrane, ☎ 57 16 36.

Pharmacie d'office: Piergiorganni, Fontainemelon.

Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44.

Ambulance: ☎ 53 21 33.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

AVIS URGENTS

DOMBRESSON
Salle de gymnastique ce soir dès 21 heures

SOIRÉE POPULAIRE
JEUNESSE RURALE
BAL avec Schwyzerörgeli quintett de Wynigen
Organisation HC Dombresson 30679

Samedi 2 novembre 1985 à 20 heures

Halle de gymnastique Fontainemelon

GRAND MATCH AU LOTO DU FC FONTAINEMELON

Comme d'habitude SUPERBES QUINES 30511

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: sa, 20 h. 15, di, 14 h. 15, 20 h. 15, La route des Indes; di, 17 h., Ras les profs.

Couvét, halle: sa, 13 h., tournoi de judo.

Couvét, salle de spectacles: sa, 20 h. 30, soirée des paysannes; 22 h. 30, bal.

Couvét, Central: di, 15-19 h., loto des patineurs.

Noiraigue, salle des spectacles: sa, 20 h., loto fanfare.

Môtiers, temple: sa, 20 h., concert Ens. instrumental neuchâtelois.

Môtiers, Château: sa-di, 10-23 h., expo dessins d'adolescents.

Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.

Fleurier: L'Alambic, 21-2 h.

Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.

Police cantonale: ☎ 61 14 23.

Police (cas urgents): ☎ 117.

Police du feu: ☎ 118.

Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.

Hôpital et maternité de Couvét: ☎ 63 25 25.

Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Médecin de service: de sa, 12 h. à di, 22 h., Dr Blagov, Fleurier, ☎ 61 16 17.

Pharmacie de service: de sa, 16 h., à lu, 8 h., Bourquin, Couvét, ☎ 63 11 13. Ouverte di, 11-12 h.

Cité universitaire: sa, 9 h. 30, dies academicus.

Collégiale: di, 16 h. 30, concert Ayser Vancin, hautbois et Samuel Ducommun, orgue; œuvres de Albinoni, Händel, J.-S. Bach et Britten.

Biblioth. publique et universitaire: Fonds général, sa, 9-12 h. Lecture publique, sa, 9-17 h. Salle de lecture, sa, 8-17 h. Expo Rousseau, sa, 14-17 h. Expo «100 ans de géographie neuchâteloise».

Plateau libre: sa, 22 h., Jon Otis, funk.

Musée d'Ethnographie: sa-di, 10-12 h., 14-17 h., expo «Temps perdu temps retrouvés».

Musée d'Art et d'Histoire: sa-di, 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'histoire naturelle: sa-di, 14-17 heures.

Musée d'archéologie: sa-di, 14-17 h.

Galerie des Amis des Arts: expo Marianne Du Bois; sa-di, 10-12 h., 14-17 h.

Galerie du Faubourg: expo huiles, lithos et gravures de Reinhardt, sa-di, 15-18 h.

Galerie Ditesheim: expo René Myrha; sa-di, 10-12 h., 14-17 h.

Galerie de l'Evole: expo peintures d'Elsa Perret, sa, 9-12 h., 14-16 h., di, 14-18 heures.

Galerie de l'Orangerie: expo pliages courbes de Thierry Claude, sa-di, 14-18 h. 30.

Fond. Clos-Brochet: sa, 16 h. 30, vern. expo Sonia Capoccia, peinture sur porcelaine et Ellen Lambert, portraits et dessins; di, 13 h. 30-18 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., di, ouv. 10-12 h. 30, 17-21 h., Wildhaber, rue de l'Orangerie. Ensuite ☎ 25 10 17.

SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19

Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32, le soir.

La Main-Tendue: ☎ 143.

Cinéma de samedi et dimanche

Apollo: 15 h., 20 h. 30, (sa aussi 22 h. 30), Rambo 2; 17 h. 30, Otto - le film.

Arcades: 14 h. 15, 16 h. 15, 18 h. 15, 20 h. 15, 22 h. 15, Hold-Up.

Bio: 16 h., 18 h. 15, 20 h. 45, Yentl; 14 h. 15, Les lumières de la ville.

Palace: 14 h. 15, Oz - un monde extraordinaire de Walt Disney; 16 h. 15, 18 h. 15, 20 h. 15, 22 h. 10, On ne meurt que deux fois.

Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Le 4e pouvoir.

Studio: 16 h. 15, 20 h. 15, Un été d'enfer; 18 h. 15, 22 h., A mort l'arbitre.

Hauterive

Galerie 2016: expo dessins de Frédéric Bouché, sa-di, 15-19 h.

Le Landeron

Eglise: di, 17 h., Requiem de Mozart par le Chœur Vivaldi et l'Orch. de chambre jurassien.

Colombier

Château: sa, 17 h., «J.-J. Rousseau et l'avènement de la démocratie», conférence.

Cortailod

Galerie Jonas: expo peintures de Charles Pierre-Humbert et bronzes et dessins de Jacques-Victor André, sa-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Gorgier

La Bulle: sa, 14 h., récital Henri Dès; 20 h. 30, «Les Dominos», groupe vocal; «Si Madame me permet», théâtre.

Saint-Aubin

La Tarentule: sa, 20 h. 30, «Du sang sur le cou du chat», de Fassbinder; théâtre.

AVIS URGENTS

LE BAL DES ROUTIERS
est reporté à une date ultérieure 30664

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.

La Main-tendue: No 143.

Sonvilier

Eglise: di, 17 h., concert par Suzanne Mebes, guitare et Jacopo Scalfi, violoncelle.

Saint-Imier

Patinoire: sa, 18 h. 15, St-Imier - Neuchâtel.

Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 41 25 66.

Police municipale: ☎ 41 20 46.

Pharmacie de service: sa, 13 h. 30-16 h., 19-19 h. 30, di, 11-12 h., 19-19 h. 30, Voïrol, ☎ 41 20 72. En dehors de ces heures, ☎ 111.

Médecin de service: sa, Dr Lanitis, ☎ 42 11 22 et di, Dr Staehli, ☎ 41 27 67 ou 42 11 22.

Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Infirmerie visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.

A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18 et 28 58 60.

Courtellary

Service du feu: No 118.

Police cantonale: ☎ 44 10 90.

Infirmerie visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni ☎ (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville ☎ (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: sa, 20 h. 30, di, 15 h., Parole de flic. Di, 20 h. 30, La chasse sanglante.

Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.

Feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 97 40 69.

Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.

Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.

Infirmerie visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.

Tavannes

Tavannes Watch + CO: expo peintures, sculptures de F. Giauque, A. Holy et G. Schneider, sa, 14-19 h., di, 10-12 h., 14-18 h.

Vivarium Ophidia: sa, di, 14-18 h.

Sornetan

Eglise: di, 20 h., concert Chœur Jubilate, ens. instr. et quatuor à cordes; œuvres de Bach et Mendelssohn.

Reconvilier

Salle des fêtes: sa, 20 h., concert Catherine Lara; 22 h. 30, bal.

Bévilard

Cinéma Palace: sa-di, 20 h. 30, L'enfer de la violence; di, 15 h. 30, Quand faut y aller, faut y aller.

Halle gym: expo ornithologie, sa, 14-21 h., di, 10-17 h.

Moutier

Cinéma Rex: sa, 20 h. 30, No man's land; sa, 17 h. 45, di, 20 h. 30, Le baiser de Tosca; di, 16 h., Le flic de Beverly Hills.

Hall gym Poste: sa, 20 h. 30, «Le lac aux cygnes».

Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.

Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.

Service du feu: ☎ 93 18 18.

Police cantonale: ☎ 93 38 31.

Police municipale: ☎ 93 33 03.

Hôpital: ☎ 93 61 11.

Ambulance: ☎ 93 40 40.

Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 26 96 ou 93 18 71. Ouverte di, 10-12 h., et 18 h. 30-19 h.

Bienne

Ecole Rudolf Steiner: sa, 20 h. 15, concert Trio R. Pyne, violon, C. Brotbeck, violoncelle, C. Sutter, piano; œuvres de Haydn, Beethoven.

Eglise du Pasquart: di, 17 h. 15, concert d'orgue Wolfgang Karius.

Photoforum Pasquart: expo Marco Pao-luzzo et Peter Schreyer, sa-di, 15-19 h.

Galerie Steiner: expo Otto Tschumi, sa, 14-17 h.

Musée Schwab: préhistoire et archéologie, sa et di, 10-12 h., 14-17 h.

Musée Robert: flore et faune, sa et di, 14-18 h.

Cinéma de samedi et dimanche

Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Indiana Jones et le temple maudit; sa, 22 h. 30, La grande bataille du Mekong River.

Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, sa 22 h. 45, On ne meurt que deux fois.

Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Mädchen von St-Tropez.

Lido 1: 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 15, Papa est en voyage d'affaires.

Lido 2: 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30, Colonel Redl.

Métro: 19 h. 50, Plattfuss räumt auf; Ein Haufen verwegener Hunde.

Palace: 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. 30, (sa aussi 22 h. 45), Back to the Future.

Rex: 15 h., 20 h. 15, L'année du dragon; 17 h. 45, Cria Cuervos; di, 10 h. 30, Destination La Chine.

Studio: 14 h., 17 h., 21 h., Birdy.

Canton du Jura

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, di et jours fériés, ☎ (066) 66 34 34.

Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: sa, 17 h., 20 h. 45, di, 20 h. 30, Dangereusement vôtre; sa-di, 15 h., Robin des Bois.

Caveau Hôtel Soleil: expo photos d'Henri Queloz, sa-di dès 10 h.

Les Breuleux

Cinéma Lux: programme non reçu.

Saignelégier

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.

Police cantonale: ☎ 51 11 07.

Service du feu: No 118.

Service ambulance: ☎ 51 22 44.

Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blou-danis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.

Pharmacie: Fleury, ☎ (039) 51 12 03. Sa, ouverte jusqu'à 16 h., di, 10-12 h.

Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Les Genevez

Musée rural jurassien: di, 14-17 h.

Delémont

Cinéma Lido: sa, 20 h. 30, di, 16 h., 20 h. 30, Dangereusement vôtre.

Cinéma La Grange: sa, 19 h. 30, 21 h. 30, di 16 h., 20 h. 30, L'histoire sans fin.

Salle St-Georges: di, 16 h., récital Henri Dès.

Musée jurassien: expo porcelaines peintes de Teresa Feune, sculptures de Clara Philippe, tapisseries d'Aubusson et Jura en fêtes dessinée par Beuret-Frantz, sa, 14-16 h. 30, di, 14-17 h.

Bibliothèque ville (Wicka II): sa, 10-12 h.

Ludothèque (Fer 4): sa, 9-11 h.

Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.

Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.

Maison des jeunes: sa, 14-18 h.

Piscine ouverte: sa, 9-19 h., di, 9-18 h.

Services industriels: ☎ 22 17 31.

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 21 53 53.

Police municipale: ☎ 22 44 22.

Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.

Pharmacie d'office: de Courroux, ☎ 22 26 22. Sa, ouverte jusqu'à 17 h., di, 10 h. 30-12 h., 18-19 h.

Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.

Saint-Ursanne

Musée lapidaire: sa-di, 10-12 h., 14-18 h.

Porrentruy

Cinéma Casino: programme non reçu.

Cinéma Colisée: programme non reçu.

Musée, (Hôtel-Dieu): dernier di du mois, 15-18 h.

Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): sa, 10-12 h.

Jardin botanique: sa, 8-17 h., di, 10-17 h.; collection serre: sa, 9-12 h., 15-17 h., di, 10-12 h.

Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 66 11 79.

Police municipale: ☎ 66 10 18.

Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.

Pharmacie d'office: Desboeufs, ☎ 66 25 64. Sa, ouverte jusqu'à 20 h., di, 11-12 h., 18-19 h.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Thème d'une session du Synode protestant suisse à La Chaux-de-Fonds La paix pour un monde menacé

Fondé en 1983, le Synode protestant suisse cessera officiellement ses fonctions en 1987. L'Association (SPS) n'a jamais voulu devenir une Eglise supplémentaire ou chapeauter ce qui existe déjà. Ses buts ont été bien définis: réunir des chrétiens pour «faire un bout de chemin ensemble, réfléchir ensemble au message du Christ, chercher des réponses aux questions actuelles».

Des sessions se tiennent deux fois par année, La Chaux-de-Fonds accueillera, du 8 au 10 novembre, 220 délégués ainsi que plus de 100 autres personnes groupées pour participer ou assister à la sixième session.

La manifestation sera importante puisque le SPS entre dans une phase d'activité nouvelle. Jusqu'ici, huit thèmes ont été débattus! Vie commune des sexes et des générations; renouveau du culte; confesser et vivre sa foi aujourd'hui; être chrétien dans un pays riche; la vie menacée; Evangiles, Eglise et société; le mouvement œcuménique; les communautés vivantes.

A La Chaux-de-Fonds, un thème atteindra sa phase finale. Après des séances plénières publiques et des discussions en groupes, des prises de position seront adoptées officiellement. «La paix pour un monde menacé», dont il sera question com-

prendra trois volets: la responsabilité des Eglises en matière de paix au niveau international, au niveau national et la responsabilité des Eglises envers la création.

Même si la discussion portera parfois sur des sujets politiques les résolutions seront en réalité des engagements personnels de tous, désireux de lutter pour que s'établissent la paix et la justice dans le monde.

Les séances se tiendront à la Maison du Peuple, les travaux de groupes au collège des Forges. De nombreuses personnalités, responsables des différentes Eglises, des autorités cantonales et communales sont attendues. M. Pierre Aubert, conseiller fédéral prononcera une allocution samedi après-midi. Samedi soir, un forum aura comme sujet l'accueil et l'asile des réfugiés dans notre région.

Un comité d'organisation, à la tête duquel se trouve M. Marco Pedrol de La Sagne est à l'œuvre depuis plusieurs mois pour que cette session suisse se déroule dans les meilleures conditions.

M. Denis Muller, directeur du Louverain, entouré de nombreux collaborateurs, a présenté le Synode protestant suisse hier matin au cours d'une conférence de presse.

RWS



les retillons

Bien joué!

Le FC La Chaux-de-Fonds s'est distingué. A Paris, même. Le Comité international présidé par l'ancien tennisman français J. Borotra l'a récompensé, lui et son sponsor principal, la firme Zénith, pour son activité en faveur du jeu loyal. Une petite cérémonie avait été organisée un récent jeudi matin au Palais de l'UNESCO pour décerner les diplômes aux nombreux sportifs bénéficiant de cette récompense. Le sponsor local, Cité de la précision oblige, s'y est trouvé seul. A son grand dam. Le président et la délégation du FCC, qui devait l'accompagner, sont arrivés à Paname le lendemain: ils s'étaient trompés d'un jour en agendant le rendez-vous! Ça con-

solera peut-être les joueurs: ils ne sont pas seuls à rater certaines rencontres...

Croix de bois, croix de fer...

Cérémonie de remise de diplômes, il y a quelques temps au Locle. On appelle le premier lauréat: il se nomme Barrabas. Un finaud dans l'assistance se gondole et glisse à sa voisine: «Tu crois que maintenant, il vont appeler Jésus?». Il a juste fini sa fine plaisanterie qu'on appelle le deuxième lauréat: un certain... Christe!

Figaro, oh!

Même en précisant que le salon en question est de coiffure et non de massage, le message ainsi affiché par un figaro chaux-de-fonnier n'a pas manqué de susciter bien des sourires en coins. (Photo Impar-Gerber)

MHK

Quatrième exposition-concours des artistes amateurs du 3e âge La Sombaille de toutes les couleurs



M. Félix Peverelli, prix spécial devant ses œuvres. (Photo Claire Schwob)

Créée en 1979, l'exposition concours des artistes amateurs du 3e âge en est à son quatrième accrochage. La manifestation a lieu toutes les années impaires, les années paires étant réservées à l'artisanat.

26 artistes se sont annoncés cette année, 8 dames, 18 messieurs. Parmi les aînés, Mme Dick, la doyenne a 90 ans, M. Stucki, 89 ans. 93 œuvres sont accrochées aux cimaises de La Sombaille, réparties dans les catégories peinture à l'huile, dessin, aquarelle, sculpture. Le vernissage s'est déroulé hier en fin d'après-midi en présence d'une nombreuse assistance.

Le Home médicalisé de La Sombaille, dirigé par M. Emile Saison, et Mme Erica Studer, animatrice, offrent à tous les amateurs du 3e âge, résidant dans le canton, la possibilité de concourir et d'exposer leurs œuvres. Des prix en espèces récompensent les meilleurs envois de chaque catégorie. Le montant des prix provient d'un fond alimenté par les membres soutiens de la galerie et par les dons des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que du canton de Neuchâtel.

Le jury, composé pour la circonstance, de MM. Gilbert Dubois, bijoutier, Patrick Honegger, sculpteur, Jean-Bernard Michel, graveur et François Perret, graphiste, jugeait la technique et l'imagination mise en action.

Chaque participant avait la possibilité de présenter 5 œuvres au maximum. Tous les travaux sont exposés durant un mois, il est possible de les acquérir. C'était hier à La Sombaille, l'animation des jours de fête. Beaucoup de monde,

pensionnaires, artistes émus, entourés de leurs familles. M. Saison eut le plaisir de saluer parmi l'assemblée, MM. Charles-H. Augsburger, directeur des Affaires culturelles, Vegriete, directeur de l'hôpital, Jean-Ph. Uhlmann, directeur de Pro Senectute, Coste, premier secrétaire du Département de l'intérieur.

Un apéritif suivi d'un repas dans la salle à manger, fleurie, décorée, rassemblait exposants et amis. Nous reviendrons ultérieurement, en page culturelle, sur les œuvres exposées.

D. de C.

PALMARÈS

Un prix spécial de 500 francs a été attribué à M. Félix Peverelli de Neuchâtel, pour l'originalité de son œuvre dans la technique aquarelle-crayon.

Les prix suivants, de 250 francs, recom-

pensent les meilleurs envois dans différentes catégories:

Maurice Cossa, La Chaux-de-Fonds - feutre; Hedi Giroud, La Chaux-de-Fonds - crayons de couleur; Yvonne Greub, La Chaux-de-Fonds, peinture à doigts; Maurice Maeder, La Chaux-de-Fonds, acryl; Juliette Oppliger, Le Locle, huile; Samuel Quinche, La Chaux-de-Fonds, aquarelle et acryl.

Diplôme pour participation à l'exposition à: Charles Aellig, Arthur Bringolf, Henri Coting, Henriette Dick, Roger Dubois, Mariette Guyot, Jeanne Kramkimel, Charles Landry, Marcel Notz, Walter Stucki, Marcel Tissot, de La Chaux-de-Fonds; à Anny Cartier, Robert Kaestli, Humbert Martinet, Georges Ray, de Neuchâtel, à André Schumacher des Ponts-de-Martel, Adolphe Monin de Perreux; Janine Béguin de Bevaix; Robert Bachmann de La Brévine.

A la tête de l'Ecole technique Un nouveau directeur

La commission du Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois (CPJN) communique qu'au cours de sa séance du 28 octobre, elle a procédé à la désignation du nouveau directeur de l'Ecole technique (mécanique et microtechnique) de La Chaux-de-Fonds en la personne de M. Pierre Hainard.

Agé de 39 ans, M. Pierre Hainard est diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne en qualité d'ingénieur mécanicien, titre obtenu en 1970. Après deux années comme assistant à l'EPFL à l'Institut des métaux et machines, M. Pierre Hainard a occupé des postes à responsabilité dans des entreprises du secteur de la mécanique et de la microtechnique d'une part, de la microélectronique d'autre part. M. Pierre Hainard a également suivi une formation post-grade en informatique technique à l'EPFL. Il prendra ses nouvelles fonctions en janvier 1986. (comm)

Un Chaux-de-Fonnier

Le nouveau directeur est chaux-de-fonnier. Son offre a été retenue

face à quatre autres candidatures venues de l'extérieur. Son expérience dans le secteur privé et sa formation ont été de sérieux atouts. Il a toutes les compétences requises pour maîtriser le réseau informatique et le parc de machines à commandes numériques dont l'école s'est équipée récemment, affichant une option à long terme sur l'avenir.

L'Ecole technique regroupe à La Chaux-de-Fonds, depuis la rentrée 84, les deux Ecoles d'horlogerie et de microtechnique et les deux Ecoles de mécanique réparties auparavant sur les villes du Haut. M. Hainard dirigera cette institution, qui compte environ un effectif de 240 élèves, et sera vraisemblablement chargé de donner quelques cours.

La formation sur les bancs de l'Ecole technique a de l'avenir. «L'industrie mécanique manque de bras et de cerveaux», note M. Steinmann, directeur du CPJN. «c'est un nouveau métier», précise-t-il. «Les mécaniciens ne sentent aujourd'hui plus le cambouis, mais plutôt l'électronique.» (pf)

PUBLI-REPORTAGE

Tombola anniversaire - Jumbo 1985



A l'occasion du 9e anniversaire de notre Centre commercial, Jumbo a le plaisir de vous présenter l'heureux gagnant de la voiture Mazda 323, M. Gianni Guibelei, du Locle. Il est accompagné par le directeur du Centre commercial, M. Richard Lehmann, qui lui a remis les clés, mardi 29 octobre 1985

30419

Rue du Grenier, les girouettes au croissant d'Orient retrouvent leur place



Grenier 30-30 bis, l'ancien grenier communal transformé dans les années 1850 en appartements, a retrouvé ses deux girouettes marquées du croissant d'Orient (tradition pour La Chaux-de-Fonds qui fournissait le blé dans les années 1820).

Ces deux girouettes complètement réalisées en zinc sont l'œuvre d'un apprenti de deuxième année, Patrick Vuille, travail qu'il a entrepris sous la surveillance de M. André Girard, maître ferblantier. «Les anciennes girouettes qui dataient de 1923 avaient fait leur temps» dit M. W. Moser, propriétaire de l'immeuble. Elles sont ainsi remplacées par deux

«petites merveilles», véritable réussite artisanale, qui demande à son auteur quelque cent heures de travail. C'est mardi après-midi que l'on a procédé à la pose de ces deux girouettes qui fonctionnent parfaitement. (rd-photo Gerber)

Passante blessée

Hier à 15 h. 35, une voiture conduite par M. P. C., de La Chaux-de-Fonds, circulait avenue Léopold-Robert en direction est. A la hauteur de la Brasserie du Terminus il a heurté et renversé Mme Maria Vigna qui traversait ladite avenue à proximité d'un passage de sécurité.

Blessée, Mme Vigna a été transportée à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds par ambulance.

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL

SALON-EXPO DU PORT

Du 25 octobre au 3 novembre

90 exposants de Neuchâtel. Halle de restaurants Animation tous les soirs

Samedi-Dimanche de 10 h. à 22 h. DIMANCHE 3 NOVEMBRE FERMETURE À 18 HEURES

29330



cela va se passer

Concert choral pour la Réformation

L'ensemble vocal Ars Musica, vingt choristes de Thounne, sous la direction de Martin Jäggi, à l'orgue Pierre-Laurent Haessler, titulaire de l'instrument du Grand Temple, se partageront dimanche 3 novembre la responsabilité du Concert de la Réformation.

Ce concert auquel sont conviés les paroissiens et le public aura lieu au Grand Temple à 17 h. Œuvres de Schütz, Calvisius, Scheidemann, Friedrich, Mendelssohn et Rachmaninov (Vêpres de Pâques russes). (Imp)

SERVICES RELIGIEUX

La Chaux-de-Fonds

FÊTE DE LA RÉFORMATION

Eglise réformée évangélique. -
GRAND TEMPLE: 9 h. 45, culte, M. Lebet; 17 h., concert. Ve, 15 h. 45, groupes d'enfants. Ve, 15 h. 45, précatéchisme. Ve, 18 h., culte de jeunesse.
FAREL: 8 h. 45, culte de jeunesse; 9 h. 45, culte, Mme Jakubec; garderie d'enfants; 9 h. 45, culte de l'enfance au Presbytère. Ve, 15 h. 30, culte de l'enfance au Presbytère.
ABEILLE: 9 h. 45, culte, M. Molinehen; sainte cène; garderie d'enfants. Ve, 15 h. 30, culte de l'enfance.
LES FORGES: 10 h., culte des familles; 20 h., culte du soir; sainte cène. Me, 19 h. 45, prière. Ve, 17 h., rencontre des enfants.
SAINTE-JEAN: 9 h. 45, culte, M. Moser; sainte cène. Ve, 17 h. 15, culte de l'enfance. Ve, 17 h. 15, culte de jeunesse.
LES ÉPLATURES: 10 h., culte; 10 h., culte de l'enfance à la cure. Ma, 17 h. 30, à la cure, groupe des adolescents.
HÔPITAL: 9 h. 50, culte, M. Keriakos; sainte cène; chœur de l'Hôpital.
LES PLANCHETTES: 9 h. 45, culte, M. Lienhard; sainte cène; chœur mixte des Planchettes.
LA SAGNE: Sa, 2, de 11 h. à 18 h., vente de paroisse. Di, 9 h. 30, culte, M. Pedroli; sainte cène; 9 h. 30, école du dimanche au Collège. Me, 14 h., culte au Foyer. Je, 17 h. 25, culte de jeunesse au Collège.
Deutschsprachige Kirchgemeinde (Temple-Allemand 70). - Sa., 9.45 Uhr, Morgengottesdienst. Mi., 20.15 Uhr, Bibelabend.
Eglise catholique romaine. - **NOTRE-DAME DE LA PAIX:** Sa, 17 h. 30, messe. Di, 9 h. 30, messe (chorale); 11 h., messe; 18 h., messe.
MISSION ITALIENNE: Sa, 18 h., messe en italien aux Forges.
SACRÉ-CŒUR: Sa, 14 h., messe en portugais; 18 h., messe des familles. Di, 8 h., messe; 9 h., messe en italien; 10 h. 15, messe; 11 h. 30, messe en espagnol.
HÔPITAL: Di, 8 h. 55, messe.

LA SAGNE: Pas de messe.
Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h. 45, grand-messe.
Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). - Di, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h., réunion de témoignages.
Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). - Sa, 9 h., étude biblique; 10 h. 15, culte. Ma, 20 h., cercle d'études.
Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Ve, 18 h., culte et prédication. Sa, 9 h. 15, culte.
Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Di, 9 h. 30, service divin.
Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). - Réunions: en français, ma, 17 h., je, 19 h. 15, sa, 18 h. 15; en italien, me et ve, 19 h. 30, di, 17 h.; en espagnol, ma, 19 h. 15, ve, 19 h. 30, sa, 15 h.
Eglise mennonite (Chapelle des Bules). - Di, 10 h., culte, orateur M. Pierre Widmer.
Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Di, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Je, 20 h. 15, étude biblique.
Eglise évangélique libre (Parc 39). - Di, 9 h. 25, prière; 9 h. 45, culte des familles, garderie d'enfants. Lu, 17 h. 15, catéchisme. Ma, 20 h., séance du Conseil d'Eglise; répétition de la chorale. Je, 20 h., étude biblique.
Eglise de Dieu (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve, à 19 h. 45, Service d'adoration: le 1er et le 3e di., à 9 h. 45, le 2e et le 4e di., à 17 h. 45. Message d'espérance par tél. et renseignements sur le programme de la semaine: ☎ 23 91 61. Pasteur F. Fait.
Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Sa, 20 h., groupe des jeunes. Di, 9 h. 30, culte avec sainte cène; garderie et école du dimanche. Me, 20 h., partage biblique et prière.
Action biblique (Jardinière 90). - Di, 9 h. 45, culte. Me, 14 h., Club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h., Nouvelles missionnaires et prières. Je, 20 h., Etude biblique avec partage: La formation du

disciple. Ve, 19 h., Groupe de jeunes dès 17 ans, chez C. Brunner, Commerce 53; 19 h., Groupe des adolescents (JAB).
Assemblée de Pentecôte (Progrès 48). - Je, 20 h., prière. Di, 10 h., culte.
Armée du Salut (Noma-Droz 102). - Di, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte et école du dimanche; 19 h. 15, Gare; 20 h., A l'école de l'Evangile. Je, 14 h., Ligue du Foyer; 20 h., partage biblique. Ve, 16 h. 15, rencontre pour les enfants.
Stadtmission (Musées 37). - So., 9.45 Uhr, Gottesdienst mit Abendmahl. Di., 16.45 Uhr, Konfirmandenunterricht. Mi., ganzer Tag, Bazar mit Kaffeestube, Mittag und Abendessen, Tombola, Büchertisch - 9.30-19.00 Uhr - anschließend zum Abschluss des Tages: Tonbildschau e.r.f. - zur Arbeit des Evangeliums und funks.
Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (rue du Collège 11). - Di, 9 h., prêtrise, Société de Secours, Primaire; 10 h., école du dimanche; 10 h. 50, sainte cène.
La Fraternité (Eglise évangélique Baptiste - Soleil 7). - Sa, 20 h., partage. Di, 9 h. 45, culte avec sainte cène et école du dimanche. Ma, 20 h., prière. Je, 20 h., étude biblique. Sujet: Les différents aspects de la prière, deuxième partie. Texte de la semaine: Hébr. X:37. Encore un peu, un peu de temps: Celui qui doit venir viendra, et Il ne tardera pas.

tion du Chœur mixte, élection d'un nouveau conseiller de paroisse.
LA BRÉVINE: Di, 10 h. 15, culte, Fr.-P. Tüller, sainte cène; 9 h. 30, école du dimanche.
LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 9 h., culte avec sainte cène, Fr.-P. Tüller; 9 h., école du dimanche.
LES PONTS-DE-MARTEL: Sa, 20 h., à l'église, concert Alain Burnand et «La Croix de Camargue». Di, culte à 9 h. 45. Le pasteur Alain Burnand et «La Croix de Camargue». Cultes de l'enfance et de jeunesse à 11 h.
Deutschsprachige Kirchgemeinde (M.-A.-Calame 2). - Sonntag, 20.15 Uhr, Abendgottesdienst. Mittwoch, 20.15 Uhr, Bibelabend in La Chaux-de-Fonds.
Eglise catholique romaine, Le Locle. - Sa, 17 h. 30, messe à l'Eglise paroissiale Di, 9 h. 30, messe; 10 h. 45, messe en italien.
Eglise catholique romaine, Les Brenets. - Sa, 18 h., messe.
Eglise catholique romaine, Le Cerneux-Péquignot. - Di, 9 h. 45, messe à l'église.

Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel. - Pas de messe.
Eglise Apostolique Evangélique indépendante (Grande-Rue 32.). - Di, 9 h. 30, culte. Je, 20 h., réunion de prière ou étude biblique.
Témoins de Jéhovah (Envers 55). - Ma, 19 h. 15, école théocratique; 20 h. 15, réunion de service. Sa, 17 h. 45, étude de la Tour de Garde; 18 h. 45, conférence public.
Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2a). - Service divin, di, 9 h. 30, français et italien.
Eglise évangélique libre (Angle Banque-Bournot). - Di, 8 h. 45, prière; 9 h. 30, culte avec sainte cène et offrande pour la mission; école du dimanche; 20 h., réunion de prière du 1er dimanche du mois. Ma, 20 h., répétition de la chorale. Je, 20 h., étude biblique - l'épître aux Romains.
Armée du Salut (Marais 36). - Sa, toute la journée, vente. Di, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte présidé par le capt. et Mme E. Braun; 19 h., soirée de reconnaissance avec présentation de la mini-comédie musicale «La machine à musique». Lu 9 h. 15, prière. Ve, 16 h., Club d'enfants.

Propos du samedi Double monologue

Les deux hommes sont des techniciens de la controverse; ils sont intelligents et solides. Et au-delà de l'ambition personnelle, ils ont sans doute, les deux, le souci du bien de leur pays.
 Pourquoi, cependant, le débat est-il décevant? La réponse est simple: il n'y a ni véritable écoute, ni profond désir de comprendre l'adversaire, ni l'ombre d'une chance que l'un se laisse convaincre par l'autre, même sur des points secondaires. Il n'y a que deux choses: agressivité et moquerie!
 Avec ces deux seuls ingrédients, la coexistence (la cohabitation!) est peut-être possible, non le vrai par-

tage. Si le dialogue entre les Eglises a pu avancer et fructifier, c'est qu'on a décidé de ne pas s'en tenir à l'agressivité ou au mépris. Et seul l'Esprit Saint pouvait changer ainsi le débat.
 Un couple. Une famille. Une communauté. Un village, un quartier: sans l'Esprit du Christ qui permet le respect et l'estime, la compréhension du cœur et l'humble écoute, l'aveu de ses propres défauts et la reconnaissance des qualités d'autrui, si souvent on se croise, on se parle, on vit ensemble, certes, mais sans se rencontrer!...
 Seule la rencontre est fertile.
 R. T.

Le Locle

Eglise réformée évangélique. -
TEMPLE: Di, 8 h. 15, culte matinal; 9 h. 45, culte de la Réformation avec sainte cène, M. E. Perrenoud, participation du Chœur d'enfants de Château-d'Ex et des enfants du culte de l'enfance.
CHAPELLE DU CORBUSIER: Di, 9 h. 15, culte avec sainte cène, M. J. Mva.
SERVICES DE JEUNESSE: à la cure: 9 h. 45, club du dimanche (tout petits). Au Mont: 9 h. 30, culte de l'enfance; à la Maison de paroisse le vendredi: 16 h., culte de l'enfance de 6 à 12 ans; culte de jeunesse dès 12 ans.
LES BRENETS: Di, 9 h. 45, culte de la Réformation avec sainte cène, participa-

Occasions photocopieurs
à papier normal, à partir de Fr. 800.-
☎ 039/41 14 10.

15 occasions
dès Fr. 2 500.- expertisées.
Station Shell, Boindod 15, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 16 88.

PETITES ANNONCES
Chambres à louer
INDÉPENDANTE, tout confort, libre tout de suite. ☎ 039/23 71 79.

A vendre
4 PNEUS NEIGE sur jantes, pour Fiat Ritmo, Fr. 130.-. ☎ 039/23 95 19.

SKIMO compact Head, fixations look, Fr. 250.-. Banc d'angle avec table, Fr. 350.-. ☎ 039/63 16 52 (18 heures).

VÉLO DE COURSE, 10 vitesses, état de neuf, Fr. 190.-. ☎ 039/28 14 52.

ORGUE électronique, 2 claviers, parfait état. ☎ 038/42 34 83, heures de repas.

MATÉRIEL PHOTOGRAPHIQUE «LEICA», 2 boîtiers R3 avec 50 mm, 100 mm macro, zoom 35/70 et 75/210 et 400 mm. Valeur Fr. 11 000.-. Etat de neuf, prix à discuter, avec garanties, détail ou en bloc. ☎ 039/41 23 33.

Perdus - trouvés
ÉGARÉ CHAT tigré, sans collier, quartier Gymnase (Grisou). ☎ 039/26 42 38.

Chiens - chats à donner
CHIOT de 3 mois contre bons soins. ☎ 039/26 92 21.

Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales
exclues

Union des Négociants et Artisans de Tavannes

UNAT

21e EXPO

à la salle communale et à la nouvelle halle des sports,
jeudi 31 octobre: de 19 h 30 à 22 h
vendredi 1 novembre: de 17 h 30 à 22 h
samedi 2 novembre: de 14 h à 22 h
dimanche 3 novembre: de 14 h à 20 h

35 exposants
avec la participation de la Pimpinière, de Radio Jura bernois, d'un Vigneron d'Auvornier, du Vivarium Ophidia et de la ludothèque ainsi que de celle du Club des accordéonistes, du chœur mixte, de la fanfare et du Männerchor.
Loterie et concours gratuits, défilé de mode, démonstration, dégustations, cantine. Entrée libre.

A louer aux Bois
appartement
4 chambres

appartement
2 chambres
☎ 039/61 15 94
dès 18 heures.

Avantageux!
Belle
Mini Bertone 120
Août 1976, verte, 72 000 km, expertisée, garantie totale. Seulement Fr. 80.- par mois sans acompte.
Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.
M. Garaud, case postale 772, 2501 Bienne, ☎ 032/51 63 60.

Good morning
Je cherche à acheter un poste de liquidation de montres
Roskopf, ancre, aussi en or.
Faire offre sous chiffre G 353395 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne.

Cherche à acheter
tour de mécano
ancien. Hauteur de pointe: minimum 150 mm. Entrepointe: 1000 mm.
André Feutz, ☎ 039/23 72 35, le soir.

A vendre
CHIOTS COCKER
Golden Spaniel. Sans pedigree. Fr. 400.-.
☎ 038/57 10 08.

A vendre
3 MINI
dès Fr. 1 700.-
Toutes expertisées.
☎ 039/44 16 19.

Votre journal: L'IMPARTIAL

Croissant service
Le Locle, La Chaux-de-Fonds Les Brenets et environs
Nous vous livrons vos croissants tous les dimanches matin entre 6 h 30 et 11 h 30 si vous commandez au
039/31 58 60
Le samedi toute la journée jusqu'à minuit au plus tard.
En notre absence, vous êtes directement branché sur répondeur-enregistreur.

A vendre
Opel Kadett
120 S coupé, expertisée, 70 000 km, bas prix, et
2 CV
très bon état, non expertisée, pour bricoleur, Fr. 700.-.
☎ 039/28 82 64.

A vendre
CITROËN GS BREAK
Fr. 3 200.-.
GOLF
5 portes, Fr. 3 200.-.

FORD MUSTANG
Fr. 3 000.-.
3 MINI
dès Fr. 1 700.-
Toutes expertisées.
☎ 039/44 16 19.

LA CROÛTE
Fr. 12.-

LA CHASSE

Jeudi soir accordéon
RESTAURANT «LES BOULEAUX»
Les Petits-Ponts ☎ (039) 37 12 16

A vendre
salon en cuir
excellent état Fr. 2 500.-, possibilité de crédit.
☎ 039/31 21 92.

A louer
studio meublé
Quartier Charrière. Pour le 1er décembre 1985.
☎ 039/26 47 47, heures de bureau.

A vendre
BMW 323 I
1981, 70 000 km, radio-cassettes.
☎ 039/41 18 25.

A vendre
chatons persans
avec pedigree.
☎ 039/23 73 41.

A vendre
Fiat 127
expertisée, Fr. 3 000.-.
☎ 039/31 24 76.

ROMAND, VEUVE
fin trentaine, sans enfant, désire rencontrer demoiselle ou dame libre, sérieuse et d'âge en rapport, région Neuchâtel. Discretion et réponse assurées.
Sous chiffre U 28-301193 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

A vendre
ORDINATEUR RADIO SCHACK TRS 80
18 ko, interface K 7, imprimante, 2 livres en bon état.
☎ 039/28 70 26.

A vendre
Fiat 127
expertisée, Fr. 3 000.-.
☎ 039/31 24 76.

LE LOCLE

Samedi 2 novembre 1985
Salle DIXI à 20 heures

17e grand gala de l'accordéon

Avec la participation
Club d'accordéonistes du Locle
Direction Cédric Stauffer

MORILLES

LA CROÛTE
Fr. 12.-

LA CHASSE

Jeudi soir accordéon
RESTAURANT «LES BOULEAUX»
Les Petits-Ponts ☎ (039) 37 12 16

BAR-Dancing

LE DRAGON D'OR
Côte 17, Le Locle
☐ rue des Billodes

Du 1er au 16 novembre le fameux duo
Myr et Myroska
et l'orchestre vedette
Raf over Pover

☎ 039/26 47 47, heures de bureau.

BOAT Lada
Garage et Carrosserie du Versoix
☎ 039/28 69 88
Ventes, achats, réparations, toutes marques

GYMNASTIQUE DOUCE

Assise - Respiration **dès le 4 novembre tous les lundis à 19 heures**
AIKI-DO CLUB La Chaux-de-Fonds, Terreaux 22a - Inscription sur place

BOAT Lada
Garage et Carrosserie du Versoix
☎ 039/28 69 88
Ventes, achats, réparations, toutes marques

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Séance du Conseil général hier soir Priorité à la formation professionnelle

Le Conseil général du Locle était hier soir unanime: il est indispensable et urgent d'investir pour permettre à l'Ecole technique du Locle (ETLL) de se développer et de suivre ainsi l'évolution technologique. Et c'est ainsi qu'à l'unanimité il a donné son aval à une demande de crédit de 686.520 francs. Une somme destinée à l'équipement de plusieurs ateliers de cette école.

Rappelons aussi qu'il s'agit d'une première étape. Le programme des investissements en comprend quatre réparties sur une dizaine d'années et pour un montant global d'un peu plus de quatre millions de francs.

Par la voix de Mme L. Matthey, les socialistes se sont déclarés satisfaits du programme proposé par l'exécutif pour doter l'ETLL d'équipements qui permettront le développement de cette école. «Les objectifs sont précis, les étapes bien définies mais le programme sur dix ans semble bien long étant donné l'évolution technologique.»

Au nom des radicaux, P.-A. Liengme a déclaré qu'il était urgent de faire des choix pour favoriser le développement de l'ETLL et permettre à cette école de res-

engagé à défendre cette école et à lui donner les moyens d'un fonctionnement efficace.

Parlant de l'actuelle cohabitation de l'ETLL et de l'Ecole d'ingénieurs (EIGN) dans le bâtiment avenue du Technicum 26, il a déclaré que l'objectif était de permettre à chacune de ces écoles de jouir de l'autonomie la plus complète, d'avoir leurs propres locaux. Sur ce point, la vente de terrain à l'EIGN lors d'une précédente séance, va permettre l'extension de cette école cantonale.

Cette demande de crédit constituait en fait le seul rapport du Conseil communal à l'ordre du jour de cette séance.

Ce qui a permis au législatif d'aborder les interpellations qui figuraient déjà à l'ordre du jour des précédentes séances, et d'accepter une motion socialiste pour la création d'un centre d'accueil et d'information - Office du tourisme.

Par ailleurs, les populistes ont développé leur projet d'arrêtés demandant notamment l'admission des gosses à l'Ecole enfantine dès l'âge de quatre ans. Un projet d'arrêté qui sera mis en discussion lors d'une prochaine séance.

technique mais qu'actuellement ils étaient en augmentation. De plus en plus d'entreprises cherchent des personnes extrêmement qualifiées et le secteur des techniciens ET aura à s'adapter à cette évolution.

L'ETLL aura aussi une vocation de formation des adultes car, a précisé le conseiller communal, il est de plus en plus nécessaire d'offrir des possibilités de perfectionnement et de recyclage pour satisfaire aux offres d'emploi.

Il a relevé encore qu'un groupe de liaison entre le CPJN (Centre professionnel du Jura neuchâtois) et l'ETLL vient de se créer et évoquera des problèmes de formation professionnelle.

Et M. Tritten a terminé en relevant que pour que l'ETLL ait un rayonnement maximum il faut lui donner les moyens de dispenser un enseignement valable.

Nous reviendrons sur les autres points à l'ordre du jour dans une prochaine édition. C. M.

L'eau est excellente!

Cette séance du Conseil général fut l'occasion aussi pour le conseiller communal, directeur des Services industriels Francis Jaquet, de faire le point sur la situation de l'eau.

En préambule, il a déclaré que contrairement à ce que certains médias avaient annoncé, la ville du Locle n'était pas sinistrée.

Mais son intervention visait avant tout à rassurer la population.

Certaines personnes ont dit, en effet, qu'elles étaient malades de l'eau qu'elles buvaient. Et sur ce point M. Jaquet a précisé que des contrôles extrêmement stricts étaient effectués, que le système était surveillé jour et nuit et que toutes les précautions étaient prises.

Et d'ajouter: l'eau est excellente! Il a rappelé aussi que sur le plan

des précipitations, 1985 avait été une année fortement déficitaire, une situation qui a entraîné une diminution du niveau de la nappe. Seul le mois de mai avait donné des précipitations normales.

«La situation actuelle n'est pas grave, elle le serait si le ciel ne nous envoyait pas d'eau d'ici l'hiver», a ajouté le conseiller communal.

Il a encore expliqué que les pluies qui sont tombées ces derniers jours ont permis d'humidifier le sol. Il faudrait qu'il pleuve durant deux à trois semaines afin que la situation de l'eau se rétablisse.

Enfin, il s'est déclaré satisfait: les appels aux économies d'eau lancés par les SI ont été entendus par la population et ont porté leurs fruits. (cm)

ter implantée au Locle. «Actuellement elle fonctionne dans des conditions inadaptées à l'évolution technologique.»

Pour leur part, les libéraux-ppn, par la voix de J.-P. Duvanel ont déclaré que ce rapport était bien mince pour juger des objectifs à moyen terme. Et le porte-parole a développé différents points qu'il aurait voulu voir figurer dans ce rapport.

Enfin, au nom des populistes, J.-P. Blaser s'est déclaré persuadé qu'il faut miser sur l'avenir qui précisément réside dans une bonne formation professionnelle... Même s'il a regretté que l'Ecole technique soit la meilleure agence de voyage du canton. «Nous produisons surtout des réfugiés économiques». Et de conclure: «Nous croyons que cette école est sur la bonne voie».

LES MOYENS D'UN FONCTIONNEMENT EFFICACE

En répondant aux différentes questions posées, le président de la ville, Jean-Pierre Tritten a relevé que le législatif en confirmant, en juillet 1984, le statut communal de l'ETLL s'était

M. Tritten a encore expliqué que cette demande de crédit constituait une première étape et que financièrement il était impossible de tout entreprendre en même temps.

Concernant les première et deuxième étapes, il n'y a eu aucune remise en cause du canton par rapport aux propositions de la Commission de l'ETLL. Pour les troisième et quatrième étapes, il s'agira par la suite de se déterminer clairement voire de réadapter les objectifs en fonction de l'évolution technologique, a souligné encore le président de la ville.

A une question qui lui était posée il a répondu aussi qu'il y avait des contacts entre les industries et la commission de l'ETLL. Et à cet effet un groupe de travail a été créé et va faire la liaison entre l'école et les industries. Des entreprises du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont déjà été intéressées par cette proposition.

Parlant de la capacité d'accueil de l'ETLL, M. Tritten a expliqué qu'il était difficile de définir avec précision les besoins en main-d'œuvre dans le domaine de l'électronique et de l'électro-

Problème de main-d'œuvre chez Dixi SA Réunion tripartite avec l'Etat et la commune

Faute de main-d'œuvre l'entreprise Dixi SA va-t-elle ouvrir une succursale en France? Le pdg du groupe, Paul Castella, n'excluait pas récemment cette possibilité. Il proclamait encore en début de semaine que la difficulté de recruter du personnel spécialisé - quasiment impossible à trouver en Suisse - pouvait freiner le développement de la firme qu'il dirige. Raison pour laquelle il réclamait davantage de main-d'œuvre frontalière.

C'est à ce propos qu'une réunion s'est tenue hier après-midi au Locle. Le Conseil communal de la ville était représenté par Jean-Maurice Maillard alors que le conseiller d'Etat Pierre Dubois était également présent.

M. Castella a fait part de ses préoccupations et de ses revendications. En fait les parties concernées sont tombées d'accord sur

des propositions de compromis qui permettraient à Dixi SA de rester solidement attaché au Locle; autant par raison que par sentiment.

La discussion a essentiellement porté sur la possibilité de transférer, à terme, les permis accordés. Toutefois, les autorités ont rappelé qu'il n'était pas possible à leur sens de dépasser un certain pourcentage (maximum 25%) de frontaliers par entreprise.

M. Dubois a élargi le débat en ne prenant pas seulement en compte le cas particulier de Dixi SA. Les esquisses de solutions au problème de la principale entreprise locale devraient ainsi donner satisfaction aux parties concernées.

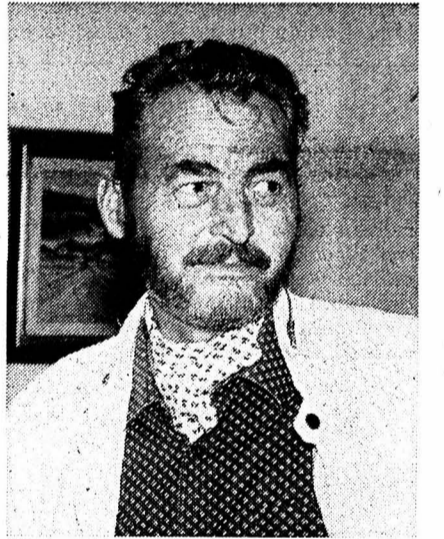
Le Conseil communal du Locle se déterminera pour sa part sur les possibilités entrevues hier après-midi. (jcp)

Francis Maire, peintre, au Cellier de Marianne Jura éternel

Rien que des paysages, simples, familiers, quotidiens. C'est la peau des choses qui intéresse l'artiste et la présence tranquille d'une lumière qui tantôt les écrase, tantôt les nimbe de mystère, de suavi-

té. La ligne est sûre, formée à bonne école, elle joue le rôle d'une mise en ordre de l'espace, le coup de spatule, huile sur toile, est vigoureux.

Les toiles s'intitulent «Dans la vallée de La Sagne», «Ferme jurassienne», «Sapins enneigés», «Brouillard sur le marais», «Le Doubs en hiver», c'est tout dire. C'est dire l'essentiel. Dans cet univers-là, rien à signaler. Si: l'éternité du temps.



Francis Maire (Photo Impar - Perrin)

Le coup d'envoi fut donné hier soir au Cellier de Marianne. Beaucoup de monde. Daniel Bichsel présenta l'artiste qui, rappellez-le, vit et travaille à Martel-Dernier. (DdC)

● Cellier de Marianne. Jusqu'au 1er décembre. L'exposition est ouverte au public le vendredi, le samedi de 16 à 21 heures, le dimanche de 14 à 18 heures.

Au Tribunal de police « Pourquoi moi et pas les autres? »

«Monsieur le président, ce n'est pas la première fois que j'ai dû indiquer à la police locale et à la gendarmerie que F. B. mettait son véhicule à cet endroit et qu'il se permettait des privautés que d'autres automobilistes ne se permettaient pas!»

Sur la chaise des témoins: le dénonciateur.

Ce fameux jour de juillet, sur le coup de 11 heures, alors qu'il était au volant de sa voiture le long de la rue Daniel-JeanRichard, il avait été gêné par le véhicule de F. B. stationné en partie sur le trottoir et en partie sur la chaussée.

Il avait vu cette automobile au dernier moment, avait dû faire un petit crochet en passant à côté et avait pu de justesse éviter une autre voiture qui s'apprêtait à le dépasser...

Et c'est pourquoi il a dénoncé F. B. qui se retrouvait sur le banc des prévenus pour répondre d'infraction à la loi et à l'ordonnance sur la circulation routière.

La réquisition du ministère public: 40 francs d'amende.

«Si vous luttez contre les stationnements illégaux, pourquoi moi et

pas les autres?» a demandé F. B. à celui qui l'avait dénoncé.

Le président a enchaîné en posant la question au témoin: «Est-ce qu'il y a une inimitié entre vous et F. B.? La réponse: «Je ne le porte pas dans mon cœur. C'est un genre de type qui ne me convient pas...» Il a ajouté aussi pour répondre à une autre question du tribunal que si c'était la voiture du boulanger qui s'était trouvée là, il ne pense pas qu'il l'aurait dénoncé...

Finalement, le président dans son jugement a tenu compte des arguments de F. B. en concluant que le long de cette rue la visibilité était bonne et qu'il y avait possibilité pour deux véhicules et selon les dispositions légales, d'emprunter cette voie double de présélection de front, même si une voiture était parquée à cet endroit.

Par conséquent, l'automobile de F. B. ne représentait pas une entrave pour la circulation.

Au bénéfice du doute, il a retenu la version du prévenu qui a déclaré avoir stationné là le temps d'aller faire un saut à son domicile. Et c'est pourquoi le tribunal a libéré F. B. des fins de la poursuite pénale et a mis les frais de la cause à la charge de l'Etat. (cm)

Société d'aviculture et cuniculture des Brenets Une exposition pour le 60e anniversaire

La section d'aviculture-cuniculture des Brenets célèbre ses 60 ans d'existence en organisant pour la première fois dans ce village dominant le Doubs une exposition régionale de lapins et volaille.

Quelque 350 spécimens sont exposés dans la halle de gymnastique de la localité qui a pour l'occasion totalement changé d'aspect en se transformant en une gigantesque basse-cour.

En outre plusieurs dizaines de palmipèdes sont représentés. Ils ont été logés au sous-sol du bâtiment. Cette exposition ouverte depuis hier soir au public fut aussi l'objet d'un concours pour les nombreux éleveurs qui ont présenté leurs bêtes.

Quatre juges (deux pour les lapins et deux pour les volailles) ont travaillé toute la journée pour examiner les sujets. Ils s'en sont attribués des points selon des critères bien précis.

Le président de cette société, Raymond Carrel, indique que 24 races de lapins sont représentées et 30 variétés de volaille.

Soir un très large échantillonnage qui ne manquera pas de susciter la curiosité du public des Brenets et de la région.

Cette exposition régionale précède d'environ trois semaines l'exposition

cantonale. En fait une manière pour les éleveurs et exposants d'obtenir un intéressant pré-jugement.

Relevons aussi que cette exposition a été visitée hier après-midi par les écoliers brenassiers, alors qu'elle a été officiellement ouverte en présence des autorités communales sur le coup de 19 heures.



Aujourd'hui, le public pourra la visiter de 10 h. à 22 h. et demain dimanche de 10 h. à 17 h. Les visiteurs apprécieront de surcroît les jolies créations des élèves qui décorent le coin cantine aménagé au fond de la salle.

(Texte et photo jcp)

FRANCE FRONTIÈRE

Besançon: portes fermées pour M. Le Pen

A l'unanimité, la municipalité de Besançon vient de refuser d'ouvrir les portes de tous les lieux publics de la ville au président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, qui voulait tenir un meeting.

Deux raisons à cette décision: la venue en 1984 du leader du FN avait été à l'origine de violentes bagarres au Palais des Sports de Besançon. D'autre part, le FN est coupable «de propager des idéaux attisant la haine raciale». Le représentant du FN à Besançon, M. Tiébaud, dénonce de son côté «les dictateurs socialo-marxistes qui bafouent la démocratie en refusant la venue d'un élu du peuple».

Déjà, il y a quelques jours, la municipalité de Montbéliard (Doubs) avait eu la même position. (ap)

cela va se passer

Concert du Vienna Art Orchestra

Le Vienna Art Orchestra revient en Suisse romande! Cet ensemble que même les Américains considèrent comme le premier au monde dans le domaine du jazz de notre temps, jouera ce soir samedi 2 novembre dès 21 heures au Casino du Locle.

Rappelons que l'inspiration du compositeur Mathias Rugg, le traitement nouveau des masses sonores, l'esprit des quinze musiciens. Le VAO (l'emploi de ces seules initiales en dit long sur la notoriété acquise): c'est l'événement majeur présenté par «La Grange» cette saison au public de la région (DdC)

Thé-vente

Aujourd'hui samedi, dès 9 heures, l'Armée du Salut organise son traditionnel thé-vente dans ses locaux de la rue du Marais 36.

Par ailleurs, le dimanche 3 novembre, à 19 heures, sera consacré à la soirée de la reconnaissance. (Imp)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Droit de réponse: une «première» dans la presse neuchâteloise

Le 2 septembre le «Comité Travail et Santé» demandait un «droit de réponse».

En date du 4 septembre, nous recevions des copies conformes du texte et de la lettre d'accompagnement du comité, émanant de l'«Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtelois» de l'Union syndicale de Neuchâtel et environ, le 9 septembre même copie conforme encore du «Parti socialiste ouvrier, Neuchâtel»

Ces quatre textes identiques à quelques formes et mots près, émanaient d'organisations membres du «Comité Travail et Santé» et se réclamaient tous du «droit de réponse». Nous avons estimé que le «Comité», selon son objectif voulait «mener une campagne d'information» en propageant ses thèses dans nos colonnes sous couvert du «droit de réponse». Nos lectrices et lecteurs disposent d'une «Tribune libre» pour faire connaître leur point de vue et le «Comité» pouvait y avoir accès, mais dans une attitude très marxiste le «Comité» a choisi non de demander mais d'imposer la publication de son texte, arguant du «droit de réponse» institué... grâce au vote de la majorité bourgeoise des Chambres fédérales.

L'affaire ne présente en rien la gravité de celle qui frappe notre confrère «24 Heures» touché, lui, par une mesure provisionnelle qui a l'odeur de soufre de la censure.

JURISPRUDENCE

Nous avons voulu nous opposer à ce qu'une organisation, un parti, nous impose la forme dans laquelle nous acceptons de publier des textes.

Nous voulons contribuer à établir une jurisprudence dans cette matière nouvelle et très discutée du «droit de réponse», unique raison pour laquelle nous avons demandé au «Comité» de Mme Ebel du pso, de s'en remettre au

juger pour savoir comment interpréter le nouveau droit.

Le tribunal estime que le «droit de réponse» est applicable car, quant au fond, sur le principe du droit de réponse «il ne s'agit pas d'examiner le bien-fondé» des déclarations qui suscitent la requête. Journaliste et rédacteur de l'intimée (réd. de «L'Impartial») disent peut-être vrai, mais peu importe dans cette procédure. Le requérant a le droit de répondre si la présentation de faits qui le concernent, dans les articles précités, l'ont directement touché dans sa personnalité, que cette présentation soit ou non conforme à la réalité, pourvu que l'opinion divergente, exprimée dans la réponse ne soit pas «manifestement inexacte». Il est dans la nature du droit de réponse qu'il y ait une atteinte à la personnalité pour qu'on puisse l'invoquer. Cela signifie que Mme Ebel, membre du pso-lmr estime en tant que présidente du «Comité Travail et Santé» que l'on déprécie ce comité en faisant savoir que son parti, le pso, y joue un rôle important!

Le fait est momentanément établi: on obtient facilement le droit de réponse contre un article d'opinion, caractérisé comme tel, donc admis comme subjectif!

RECOURS

Nous déposerons évidemment un recours contre cette mesure, car il faut aller au fond du problème.

On ne voit ici que la pointe de l'ice-

berg. Imaginez, en période électorale, que les radicaux envoient un bouquet d'épines aux socialistes dans une annonce pleine page. Les socialistes, «touchés dans leur personnalité» invoquent le droit de réponse et l'obtiennent.

Nous ne sommes concernés qu'en qualité d'éditeur, diffuseur de l'annonce, mais nous devons faire les frais de la réponse. Pour peu que les socialistes ne mâchent pas leur réponse et à leur tour les radicaux exigent de répondre. De contre-vérité en allusion vindicative, radicaux et socialistes pourront s'offrir une monstre campagne électorale à nos frais... et aux vôtres, chers lecteurs.

Que faire? Nous devons écramer, pour ne pas dire caviarder les annonces et, pour notre part, nous ne pourrions plus émettre aucune considération dans un éditorial?

Nous devons apprendre à écrire sans adjectif, sans épices?

Devenu insipide, le journal ne sera plus que l'ombre de lui-même, exsangue. Ce n'est pourtant pas ce que veut la loi, donc attention à son application.

J'ignore où on va, mais allons-y d'un pas ferme et dans la bonne humeur.

Gil BAILLOD

Chefs de vente et de marketing suisses Création du groupe Neuchâtel-Jura

Le Club suisse des chefs de vente et de marketing (CMS) est avec 1500 membres et bientôt 40 sections l'organisation la plus importante du pays pour les cadres, dirigeants et techniciens spécialisés dans ces disciplines commerciales.

Chose curieuse, le canton de Neuchâtel et le Jura ne possédaient pas encore une section propre à leur région pourtant en pleine restructuration en plein redressement économique.

Aussi c'est en pleine conscience d'une évolution nouvelle, de l'effort des autorités conjugué avec celui des entreprises en place, que le club qui n'est pas une association professionnelle au sens strict du mot, a trouvé opportun avec l'appui actif de recrutement de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie de réunir les forces vives en action.

Concrétisation hier soir à la Cité universitaire neuchâteloise, où le groupe Neuchâtel-Jura du CMS a été porté sur les fonds baptismaux en présence d'une forte délégation du comité central conduite par le président central M. Rolf Zimmermann.

Après un bref rappel des objectifs du CMS, notamment très actif dans les échanges d'expériences entre

membres de tous les secteurs économiques de Suisse, l'organisation de manifestations régionales et nationales régulières, de congrès, et la formation continue débouchant sur des examens reconnus par l'OFIAMT, un premier programme Neuchâtel-Jura a été présenté. Il est en pleine concordance avec ceux des autres sections et comporte également des visites d'entreprises.

Hier soir sur 70 intéressés qui avaient déjà répondu favorablement à la prose de la Chambre de commerce neuchâteloise, une trentaine de membres ont adhéré au nouveau groupe qui compte bien intéresser d'autres nombreux cadres, techniciens et dirigeants de la vente et du marketing.

Un mot encore du comité Neuchâtel-Jura: il est placé sous la présidence de M. Patrice Fehlmann de Saint-Imier; vice-président M. Willy Walter, Cornaux; membres MM. R. Debely (trésorier) Neuchâtel et J.-F. Huguenin, La Chaux-de-Fonds.

A l'issue de la partie officielle les personnes présentes ont pu entendre un exposé de M. Gilbert Facchinetti sur Neuchâtel Xamax ou la star stratégie.

R. Ca.

Biche tuée à Noiraigue

Au menu: cerf frais du canton

Un restaurant de La Chaux-de-Fonds sert, ce week-end, et exceptionnellement, du «cerf frais du canton». L'animal est rare et protégé, mais un chasseur l'a tiré par erreur à Noiraigue...

Le cerf est protégé dans le canton de Neuchâtel. Le mâle peut atteindre un poids de 150 kg. La femelle abatue l'autre jour par le chasseur chaux-de-fonnier Paul Houriet pesait plus de 60 kg. Trois fois le poids d'un chevreuil:

«Je me suis trompé, mais il ne faut pas qu'on me traite d'abruti pour autant. En toute bonne foi, j'ai cru tirer une chevrette quand la tête est apparue de ¼ de profil derrière les buissons. Et je ne savais pas qu'il y a du cerf dans le canton.

L'animal est tombé au premier coup de fusil. Paul Houriet constate rapidement son erreur. Il «corne» ses copains chasseurs qui arrivent pour l'aider à transporter l'animal. Départ au poste de gendarmerie de Môtiers. Téléphone à l'inspecteur de la chasse qui conseille de placer le bouton femelle du chevreuil dans l'oreille. Aucun retrait de permis, une simple amende et un émolument de 1300 francs à verser à l'Etat.

«Payer la bête, c'est normal», lance Paul Houriet qui a prélevé l'une des pattes avant pour l'Institut de zoologie. «Cassée, elle s'était recollée à la Dubout»; ça peut les intéresser...

CERF FRAIS

La biche a été vendue au patron du Britchon, à La Chaux-de-Fonds. Saisissant l'occasion, il a publié une annonce

dans L'Impartial d'hier: «Exceptionnellement, ce week-end: cerf frais du canton. Côtelettes, médaillons, civet.» Au restaurant, M. Jacot précise que la viande est plus rouge que celle du chevreuil. Et il ajoute que Paul Houriet a réservé une table hier soir. Au menu: la fameuse biche qui pesait 65 kg.

LÂCHÉS EN DOUCE

Des cerfs dans le canton, c'est rarissime. Pour Jean-Marie Huot, président des chasseurs de La Chaux-de-Fonds, quelqu'un les a réintroduits en douce:

«Ça pourrait être l'Etat. Deux mâles et quatre femelles. Un chauffeur de car postal en a vu vers La Chaux-du-Milieu. Dans les milieux de la chasse, j'ai entendu dire que les cerfs auraient été livrés depuis le Valais...»

PAS L'ÉTAT

Jean-Carlo Pedrol, inspecteur de la chasse et de la pêche, est catégorique:

«L'Etat n'a pas introduit de cerfs. Il est possible que des amis des animaux l'aient fait. Mais on trouve de temps à autre des cerfs dans le canton. Un animal s'est jeté contre une voiture il n'y a pas si longtemps et un autre s'est assommé contre le grillage du parc de la Ferme-Robert, où

des cerfs vivent en captivité. Depuis ce printemps, nous avons aperçu plusieurs cerfs.

ON PEUT EN ACHETER...

Archibald Quartier, l'ancien chef de la chasse, avait réintroduit bouquetins, chamois et lynx. Pourquoi pas des cerfs aujourd'hui? Non, ce n'est pas lui. Ni ses amis:

«Des privés auraient lâché des cerfs? C'est possible. Bien sûr, on peut acheter un cerf et le lâcher dans la nature. Ce n'est pas illégal. Mais il faut que l'animal ait déjà vécu dans le pays. Les bouquetins du Creux-du-Van viennent du Valais; les lynx avaient été capturés en Slovaquie.

Donc, officiellement, personne n'a réintroduit de cerfs dans le canton. Ce qui fait sourire les chasseurs. En 1982, la statistique fédérale dénombrait 21.500 cerfs en Suisse. La plus importante cohorte se trouve dans les Grisons: 15.000 bêtes. Mais Vaud et Berne en avaient recensé quelques dizaines. Moins un, peut-être, aujourd'hui. Celui qui fut dégusté hier soir au Britchon...

JJC

Remise de drapeau sur Planeyse

Des hommes et des camarades

L'Ecole de recrues infanterie 202 arrive bientôt à son terme. Hier matin, sur Planeyse, soldats, sous-officiers et officiers étaient réunis pour la remise du drapeau. Une cérémonie qui s'est déroulée en présence notamment de M. le conseiller d'Etat Jean Cavadini.

Le cap. J. Stalder, commandant du bataillon de l'Ecole de recrues infanterie 202 a prononcé un discours, relevant que les hommes avaient appris durant cette école la camaraderie, et qu'ils en sortaient fortifiés.

La remise de drapeau a été suivie d'un défilé, dans Colombier.

(Texte et photo ao)



Tournant des Gollières Libéré de tout obstacle!

Hier, en fin d'après-midi, les automobilistes qui empruntent La Vue-des-Alpes, ont eu la bonne surprise de constater que le fameux tournant des Gollières, aux Hauts-Geneveys, était débarrassé de tout obstacle. Désormais, on peut à nouveau circuler sur toutes les pistes.

Une bonne nouvelle avant l'arrivée de la neige. (Imp)

Mme Ida Haenni, de Chézard...

... qui sera fêtée aujourd'hui samedi, à la cure de Dombresson, par le Service d'aide-familiale du Val-de-Ruz ainsi que ses collègues et amies à l'occasion de ses 30 ans d'activité sans faille au sein du district. Mme Haenni est en effet la première aide-familiale diplômée à avoir été engagée par les fondatrices du service au Val-de-Ruz, soit les Femmes paysannes regroupées en un mouvement très actif. Ce service s'est tout d'abord développé et compte actuellement 11 personnes dont cinq aides-familiales diplômées et six aides au foyer.

Mme Haenni est née dans le Vully voisin et a fait ses études spécialisées à Lausanne. Préférant, de par ses origines, les milieux ruraux aux milieux urbains, son diplôme en poche elle avait postulé auprès du naissant service du Val-de-Ruz et ne l'a plus quitté depuis: «A l'époque, nous confiait-elle, il y a une trentaine d'années, on séjournait relativement longtemps dans les familles, deux à trois semaines durant afin de remplacer la mère de famille lors de maladies ou, bien souvent, lorsqu'elle se rendait à l'hôpital pour accoucher. Il fallait tout faire et le travail était assez pénible dans des fermes, qui



bravo à

n'étaient pas équipées comme aujourd'hui, mais on appréciait beaucoup cette intégration à la famille qui passait aussi par la surveillance des devoirs des enfants.»

Mme Haenni se souvient aussi des longs déplacements dans tout le district et dans les fermes de montagne avec des moyens de locomotion aussi variés que la moto, le cheval, et plus tard le bus et la voiture: «Seul avantage par rapport à aujourd'hui, on faisait moins d'heures disparates qui usent plus rapidement l'énergie disponible. Et puis la société a évolué, il faut pallier maintenant à l'absence de la mère pour des raisons différentes et s'occuper de plus en plus des personnes âgées qui ne sont plus prises en charge par leur famille.»

A sept ans de la retraite, Mme Haenni travaille encore, avec un horaire légèrement réduit, mais a gardé intact la notion de service lié à la quasi vocation qu'était alors la profession puisque l'on se souciait sans doute moins du salaire que maintenant. (ms)

Union des sociétés locales de Cernier

Dix mille francs pour des chaises

Convoqué par son nouveau comité, présidé par M. Raymond Schneider, l'assemblée d'automne de l'Union des Sociétés locales de Cernier (UDSL) s'est déroulé mardi soir en présence, véritable événement, de représentants des neuf sociétés membres et de M. Marcel Challandes, délégué des autorités du chef-lieu.

Le gros morceau de ces débats a été la décision de participer à raison de 10.000 francs au remplacement des 350 chaises de la halle de gymnastique qui est devenue depuis 1980 la halle des fêtes de la commune. Le modèle retenu reviendra à environ 69 francs la pièce ce qui portera la facture à 25.000 francs plus 3000 francs pour les charriots de rangements. Cette somme, diminuée de la participation de l'UDSL, fera l'objet d'une discussion au Conseil général pour son inscription au budget communal.

M. Fontaine a proposé de profiter de cet investissement pour en faire une soirée d'inauguration avec la participation de toutes les sociétés du village dans le but d'amortir un peu la dette. Le comité de l'UDSL avait du reste projeté de faire une grande fête au mois d'avril prochain pour ne pas faire double emploi avec le marché de printemps des commerçants qui a lieu traditionnellement en mai.

On a aussi discuté du cas de la société de pétanque qui a failli à ses devoirs de

membre par trois fois en n'assistant pas aux assemblées et en ne répondant pas au courrier du comité. La société s'est excusée de ses manquements et a confirmé sa volonté de rester membre de l'union ce qui a été accepté à l'unanimité des délégués.

LE DERNIER...

Dernier représentant de l'ancien comité, M. Charles Endrion a démissionné de son poste de chef du matériel et sera remplacé par M. Jean-Pierre Boillat. L'article 32 des statuts a également été modifié afin de permettre à M. Bernasconi, vice-président, de remplir sa charge sans devenir automatiquement secrétaire des verbaux.

Quelques sociétés ont manifesté leur mécontentement à l'encontre du nouveau jeu de loto acheté par le comité. Il ne comporte pas assez de cartes, et doit donc être doublé, ce qui provoque une addition de «quinés» simultanées à chaque fois. Le comité va revoir la question et les sociétés pourront choisir entre le nouveau et l'ancien jeu pour organiser leur loto.

On peut aujourd'hui prétendre que tout va bien à l'UDSL puisque les «coups de gueule» ne concernent plus que des détails mineurs et non plus des problèmes de fond comme auparavant... M. S.

Fontaines Nouvelle séance du législatif

Le Conseil général de Fontaines est convoqué pour une nouvelle séance extraordinaire mardi 5 novembre avec l'ordre du jour suivant: Demande de crédit pour l'achat d'un ou de deux véhicules utilitaires; suite au renvoi du même objet lors de la séance du 1er octobre, le Conseil communal propose trois variantes au choix allant de 60.000 francs (identique au choix initial), à 110.000 francs, comprenant un tracteur avec fraise à neige ainsi qu'un transporteur avec planche à neige.

On se prononcera également sur une demande d'agrégation de M. Ngoc Chau Bui, de son épouse et de son fils, d'origine vietnamienne et établis à Fontaines depuis 1982.

Un nouveau membre à la commission de salubrité publique sera nommé en remplacement de M. Simon Volery, et la commission scolaire sera également complétée suite à la démission de Mme Josette Challandes.

Nouvel épisode du problème de la construction de fosses à purin à ciel ouvert, une motion J.-D. Cornu et consorts est proposée tendant à interdire ce genre de construction sur tout le territoire communal. (bu)

Suite des informations
neuchâteloises

► 25

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Scandale financier bernois Nouvelles accusations de M. Hafner

Deux jours avant que le Parlement bernois se penche sur le scandale financier qu'il a révélé l'an dernier, l'ancien réviseur du Contrôle cantonal des finances Rudolf Hafner formule de nouvelles accusations contre le Conseil exécutif. Selon le journal régional, diffusé vendredi soir par la Radio allemande, ces accusations font l'objet d'une lettre de cinq pages qu'il a envoyée à la Commission d'enquête spéciale du Grand Conseil.

Dans sa lettre parvenue vendredi matin aux membres de la commission, Rudolf Hafner conteste les déclarations du gouvernement bernois selon lesquelles ses membres n'ont jamais agi par intérêt personnel. A cet égard, il relève notamment que les conseillers d'Etat appliquent un système de dédommagement qui leur accorde le remboursement de 50% des frais de réparation de leurs voitures privées. Ainsi, l'un d'eux, un an après son entrée en fonctions, aurait fait réparer pour 20.000 francs sa Jaguar E dans le garage du commissariat cantonal des guerres, et ce pour la moitié aux frais des contribuables.

Rudolf Hafner reproche aussi au gouvernement d'avoir fourni des informations fausses. Au sujet des taux hypothé-

caires, le Conseil exécutif aurait ainsi déclaré n'avoir aucune instruction à donner aux deux banques d'Etat bernoises. En réalité, affirme l'ancien réviseur des finances, le gouvernement fixe lui-même par décret certains taux appliqués par la Caisse hypothécaire cantonale.

En outre, toujours selon la lettre de Rudolf Hafner citée par la Radio allemande, des documents auraient été falsifiés pendant plusieurs années à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne. Le montant des malversations dépasserait 300.000 francs. L'enquête pénale ouverte contre l'administrateur de l'école n'aurait toutefois avancé que très lentement, et sans que le responsable soit placé en détention préventive. Au contrôle cantonal des finances, le bruit aurait couru que

l'administrateur connaissait suffisamment de faits accablants pour ses supérieurs hiérarchiques pour pouvoir s'assurer un traitement de faveur.

Des exemples qu'il cite, Rudolf Hafner tire la conclusion que de graves carences existent également dans les départements cantonaux que l'enquête n'a pas touchés jusqu'ici. Il recommande que ces carences soient examinées de plus près par des experts indépendants. Rappelons que la commission d'enquête et le gouvernement se sont prononcés contre une extension de l'enquête à l'Administration cantonale toute entière.

Enfin, Rudolf Hafner exprime son scepticisme envers la subordination du Contrôle des finances à la Section présidentielle ou à la Direction de la justice, comme l'a proposé la commission. A son avis, il devrait plutôt être soumis à une commission du Grand Conseil ou à un secrétaire parlementaire à instituer. (ats)

L'ancien réviseur sera indemnisé

M. Rudolf Hafner, l'ancien réviseur du Contrôle bernois des finances qui a découvert les irrégularités commises par le gouvernement cantonal dans l'affaire dite des «caisses noires», sera dédommagé des frais que lui a valu l'enquête pénale ouverte contre lui lorsqu'il a révélé les faits aux membres du Grand Conseil. Contrairement au juge d'instruction du district de Berne, la Cour suprême a estimé que l'attitude de M. Hafner avait été parfaitement correcte, a-t-on appris jeudi de la bouche de l'intéressé.

En conséquence, l'Etat de Berne devra verser 3000 francs à M. Hafner, dont les deux tiers pour ses frais de défense. Le juge de première instance n'avait prévu aucun dédommagement, car il estimait que M. Hafner aurait dû envoyer son rapport au bureau du Grand Conseil et non pas à ses 200 membres. Mais la Cour suprême a constaté qu'une telle prescription n'existait pas et a corrigé le jugement. (ats)

Protection des rives des régions de Cerlier - Seeland Est et de Bienne-Seeland

L'exécutif approuve les plans directeurs

Le Conseil exécutif du canton de Berne a approuvé la version définitive des plans directeurs concernant les rives des lacs et des rivières des régions de Cerlier-Seeland Est et de Bienne-Seeland, fournissant ainsi aux communes la base nécessaire à l'élaboration de plans de protection des rives détaillés.

La loi sur les rives des lacs et des rivières (LRLR), acceptée par le peuple le 6 juin 1982, commande que le canton édicte un plan directeur et que les communes élaborent des plans de protection des rives. Les plans directeurs revêtent un caractère obligatoire, puisqu'ils doivent guider les travaux d'élaboration et de coordination des plans de protection des rives, qui sont destinés à la sauvegarde des zones riveraines et à la garantie d'un libre accès aux rives.

Aux termes de la loi, les communes doivent avoir mis au point leurs plans de protection des rives au plus tard cinq ans après l'entrée en vigueur de la LRLR. Ces plans doivent fixer une zone de protection des rives dans les régions non bâties et des restrictions de construction dans les régions bâties, prévoir le tracé d'un chemin continu le long des rives, réserver des surfaces pour la détente et le sport, et définir des mesures propres à maintenir et à rétablir les rives dans un état proche de l'état naturel.

Les plans directeurs concernant les régions de Cerlier-Seeland Est et de Bienne-Seeland ont été l'œuvre de ces régions elles-mêmes, sur mandat du canton. La participation de la population a eu lieu dans les règles, durant les 30 jours de mise à l'enquête publique des projets. En même temps, les services cantonaux concernés ont eux aussi pu se

prononcer. La prise de position de la Direction des travaux publics a servi de base à la région pour la mise au point des projets, qui ont ensuite été adoptés par le gouvernement.

Suite à une procédure de consultation supplémentaire auprès des organisations consacrées à la protection de la nature et des rives ainsi qu'auprès des offices cantonaux, l'Office de l'aménagement du territoire a une nouvelle fois contrôlé la conformité des projets à la loi et leur proportionnalité, l'idée étant avant tout de ne pas restreindre inutilement la marge d'appréciation des régions et des communes et de proposer des solutions cohérentes à des problèmes comparables.

Des entretiens avec les groupes de travail Protection de la nature - Protection du patrimoine - Tourisme pédestre et différents services cantonaux au sujet des questions encore non résolues ont amené une concordance des points de vue.

Les plans directeurs adoptés pas le Conseil exécutif sont une base de caractère obligatoire pour les plans de protection des rives que doivent élaborer les communes. Dans la planification de détail, quelques petits écarts sont possibles, à condition que la solution retenue soit conforme à la loi. Des écarts plus importants ne peuvent être admis que si la modification nécessaire des plans directeurs est acceptée. Les plans directeurs seront imprimés dans les prochaines semaines et envoyés aux communes, régions, organisations et services administratifs concernés. C'est donc sur la base de ces plans directeurs que les communes élaboreront leurs plans de protection des rives. (oid)

Mme Chantal Lenoir-Goetschmann...

...de Tramelan qui vient de réussir les examens pour l'obtention du diplôme d'infirmière en psychiatrie. Mme Lenoir-Goetschmann faisait partie de la volée 1985 de l'Ecole valaisanne de soins infirmiers en psychiatrie de Malevoz (Monthey). Elle a obtenu son diplôme après trois ans de formation comprenant des cours théoriques et plusieurs stages pratiques. (vu)

Germaine et Roger Rihs...



...qui se sont unis pour le meilleur et pour le pire il y a tout juste cinquante ans au temple fraîchement rénové de Courtelary. Il s'en souviennent avec tendresse, c'était un jour de soleil. Roger Rihs est un enfant de Courtelary tandis que Germaine vient de Cortébert. Roger Rihs, 76 ans, dit avec malice: «En ce temps-là, les moyens de locomotion manquaient, j'avais un vélo, je n'ai donc pas été chercher ma compagne au-delà du village voisin... et grand bien m'en prit!»

Roger Rihs a passé toute sa vie professionnelle dans une imprimerie de Courtelary dans laquelle il fut responsable syndical pendant 32 ans. Madame a pratiqué le métier de régleuse à l'établi tout en élevant leurs quatre enfants. Tous deux trouvent les journées trop courtes, occupés qu'ils sont au jardinage, au bricolage et à l'entretien de leur maison. Ils aiment également voyager et découvrir le monde. L'humour et la tendresse semblent être le secret de leur bonheur à tous deux. Les rencontrer équivaut à un bain de jouvence. (Texte et photo GyBi)



M. et Mme Ernest Bühler-Liechti, de Tramelan

...qui auront la joie de célébrer en famille leur 50 ans de vie commune. L'événement sera fêté tout spécialement par l'ensemble de la famille. On marquera dans la joie mais surtout dans la reconnaissance cette importante étape d'une vie heureuse.

C'est à Jeanguisboden que sera réunie toute la famille. Domicilié à la rue du Genèvre 7, le couple jouit d'une bonne santé et profite ainsi de partager une retraite bien méritée. Agé de 78 ans, M. Ernest Bühler, fils de tailleur est né à Jeanguisboden et c'est en 1935 qu'il épousait Mlle Frieda Liechti des Près Renauds. Ensemble ils exploitèrent la ferme sise à Jeanbrenin 7 durant 33 ans pour la remettre ensuite à un fils. M. Bühler présida durant 25 ans la Société de laiterie ainsi que la Société d'assurance du bétail.

La famille compte beaucoup pour le couple qui eut la joie d'accueillir sept enfants auxquels leur donnèrent 17 petits-enfants. On peut toujours rencontrer M. et Mme Bühler qui s'occupent encore de divers travaux de jardinage, donnent volontiers des coups de mains à des amis grâce à une santé qui leur permet de passer une retraite dans la joie et la reconnaissance. (Texte et photo vu)



CCL à Saint-Imier: vernissage de l'exposition Monique Félix De l'imaginaire au merveilleux

Du 1er au 23 novembre, le CCL présente les dessins originaux de Monique Félix bien connue dans le monde des livres pour enfants, notamment grâce à la «petite souris». L'artiste est née en Suisse en 1950, a suivi une formation à l'école d'arts appliqués à Lausanne, puis s'est spécialisée dans la création et l'illustration de livres d'enfants qui touchent également la sensibilité des adultes. Monique Félix a travaillé avec Etienne Delessert et a déjà été gratifiée

de plusieurs distinctions en Belgique et en Tchécoslovaquie.

L'illustratrice est éditée par les Editions Gallimard, 24 Heures-Jeunesse, Gauthier-Languereau et Grasset. Tout a commencé avec l'histoire d'une petite souris qui était enfermée dans un livre et qui a remporté un très vif succès. L'artiste essaie de faire sa place dans toute la francophonie et l'on peut dire qu'elle y réussit fort bien. En Suisse romande elle est une des seules illustratrices à sortir du lot et les lecteurs de Yakari connaissent sa touche personnelle.

ENTRER EN ENFANCE

La littérature enfantine a pris un élan réel dans les années 70, pour Monique Félix. C'est la naissance de son premier enfant qui l'a replongée dans le monde de l'enfance, de l'imaginaire et du merveilleux. Elle crée des images qui parlent d'elles-mêmes, ou illustrent l'histoire d'auteurs proches des gosses et de leur fantaisie. Les adultes ne restent pas insensibles à la douceur des aquarelles ou à l'intensité des couleurs où l'artiste mélange différentes techniques.

SE FAIRE PLAISIR

On sent dans les dessins de Monique Félix le plaisir qu'elle prend à créer et son humour sous-jacent. Lorsqu'on entre dans le monde de l'enfance, tout devient

Carnaval, on y pense! Concours de badge

Le comité Carnaval de Saint-Imier lance un concours pour le projet du badge du Carnaval 86. Ce concours est ouvert à tous. Le délai de livraison pour ce projet est fixé au 30 novembre 1985.

Le badge devra porter obligatoirement: Carnaval de Saint-Imier 86, 8 mars 1986.

Ce badge sera réalisé en deux couleurs (1 couleur + 1 couleur de fond); le projet devra donc tenir compte de cet impératif. Pour tous renseignements supplémentaires s'adresser au Centre de culture et de loisirs; Rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier. ☎ (039) 41 44 30.

Le règlement du concours peut être consulté au CCL.



Monique Félix devant les dessins de la petite souris qui l'ont révélée au grand public. (Photo GyBi)

possible, les contraintes tombent et la permission nous est donnée de passer d'un personnage à l'autre. Le livre pour enfants devient même un trait d'union entre les différentes races puisque certains livres de Monique Félix ont été traduits en japonais.

Après Paris et Lausanne, Saint-Imier; Monique Félix expose rarement ses originaux. Laissez-vous entrer en enfance, les dessins sont également à portée de regards des petits.

Exposition ouverte du 4 au 22 novembre du lundi au jeudi de 14 h. à 17 h. GyBi

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICIE



COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

TRIBUNE LIBRE

Ecole de commerce de Saint-Imier Tolérance lézardée comme les murs du bâtiments

Lorsqu'on enseigne aux élèves la tolérance et le respect de chacun, malgré ses différences, il faudrait montrer l'exemple et mettre cela en pratique. Mais il n'en est rien. Une élève a donné aux professeurs l'occasion de démontrer leur compréhension en venant aux leçons avec une coupe de cheveux «iroquois». La réaction de la part de ceux-ci ne s'est pas fait attendre: l'élève n'est autorisée à revenir en classe que coiffée d'un foulard ou d'une perruque!

Cette décision a été prise arbitrairement, dans la crainte d'une contagion de punks qui nuirait à la bonne réputation de l'établissement et au travail des élèves. Les professeurs justifient leur sanction car, étant investis du devoir de former des employés de commerce, ils estiment qu'un crâne partiellement rasé n'est pas compatible avec cet emploi. Cela est tout à fait compréhensible mais, étant donné que cette élève poursuit actuellement ses études, une telle réac-

tion nous paraît être une entrave à la liberté personnelle.

Le corps enseignant refuserait-il de s'adapter à son époque? Ne devrait-il pas se débarrasser de ses préjugés et accepter ce qui lui semble une provocation, comme étant lié à notre temps.

Les élèves s'unissent pour protester contre cet abus de pouvoir. Ils se dressent contre cette décision, forts de l'article 19 de la déclaration des droits de l'homme du 10 décembre 1948: «Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.»

Les élèves de l'Ecole de commerce, avec 72 signatures

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

**Publicité intensive
Publicité par annonces.**

Sans problème roulez
TOYOTA
Tercel 4x4
Economique - Silencieuse
Un essai vous convaincra



TOYOTA
Vous pouvez nous faire confiance

P.-A. Nicolet SA

Vins
et liqueurs
en gros

Charrière 82,
2300 La Chaux-de-Fonds

Gaille

Votre boucherie
Votre charcuterie

La Chaux-de-Fonds,
Hôtel-de-Ville 4,
☎ 039/28 40 23

Grand choix de
bières
au



Restaurant - Bar
MOCAMBO

Spécialités chevalines
☎ (039) 23 30 30

Ce soir
samedi 2 novembre à 20 h. 30
Salle de Musique

GRAND CONCERT

Musique La Lyre
direction Patrick Lehmann

et
Fanfare de Saignelégier
direction Christophe Jeanbourquin

70 exécutants

Prix des places: 10.- Moins de 16 ans gratuit

Le numéro gagnant.



PEUGEOT 205
A partir de Fr. 10'795.-
GARAGE DE L'ETOILE
G. Casaburi, Fr.-Courvoisier 28
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 13 64

PEUGEOT TALBOT

**Hôtel
du Moulin**
Chez le P'tit Graf

Serre 130, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 42 26

Chambres dès Fr. 25.-
2 jeux de quilles
Ouvert dès 6 h. même le
dimanche



**Hertig
Vins SA**

89, rue du
Commerce

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/26 47 26

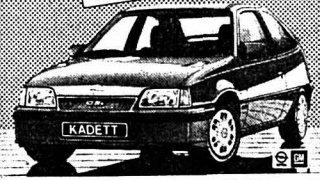
Le centre des bonnes affaires



veuthey
meubles
AU BUCHERON

Place de parc derrière le magasin,
av. Léopold-Robert 73
☎ 039/23 65 65

Kadett
Voiture de l'année '85



Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel: Maurice Bonny SA
Service de vente: Roger Gyax
☎ 039/28 40 45
La Chaux-de-Fonds

Restaurant-Snack



au britchon

Serre 68, ☎ 039/23 10 88

Spécialités flambées, carte
de saison, menu du jour.

Salles pour sociétés - Banquets



ENSEIGNES-SERIGRAPHIE
PANNEAUX DE CHANTIERS
ENSEIGNES LUMINEUSES
T'SHIRTS

J.-C. AUDEMARS
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 59 18

OFFRES D'EMPLOIS

Représentants

libres, à la commission sont
cherchés tout de suite pour
canton de Neuchâtel, Fran-
ches-Montagnes et Jura
bernois.

Articles exclusifs. Bon gain pour
personnes motivées.

Téléphonez au
039/23 32 25.

Salon de coiffure
à La Chaux-de-Fonds cherche

coiffeuses
à la demi-journée et auxiliaires.

Faire offre sous chiffre 91-12
à ASSA Annonces Suisses S.A.,
av. Léopold-Robert 31, 2301 La
Chaux-de-Fonds.

Abonnez-vous à L'Impartial

Fabrique de cadrans soignés
cherche

décalqueur qualifié

pour prendre la responsabilité des départements
décalques et sérigraphie.

Nous demandons:
Connaissances indispensables du cadran soigné.
Aptitudes à diriger du personnel
Bon esprit d'initiative et d'organisation

Nous offrons:
Emploi stable
Prestations sociales de premier ordre.

Date d'entrée:
tout de suite ou à convenir

Faire offre sous chiffre 06-940 216 à Publicitas,
2501 Bienne

La Channe Valaisanne
cherche pour tout de suite ou
à convenir

**sommelier(ère)
fille ou garçon
de buffet**

avec expérience; possédant
permis.

Demander M. Feuvrier,
☎ 039/23 10 64.



BERGEON
engagerait
pour son département «Marché Suisse»

une employée

pour l'exécution et la prise des commandes, contacts avec la clien-
tèle par téléphone.

Préférence sera donnée à personne dynamique, faisant preuve
d'initiative et ayant éventuellement quelques notions de la langue
allemande.

Travail à temps complet.

Pour son «Service achat»

un employé technico- commercial

Ses tâches seront:

- contacts avec les fournisseurs,
- organisation et préparation des commandes pour des ateliers de
mécanique,
- participation à la mise sur ordinateur du traitement des comman-
des.

Préférence sera donnée à personne ayant une formation technique
(mécanicien), dynamique, aimant le contact avec les fournisseurs,
ayant éventuellement des notions de la langue allemande. Cette
personne sera appelée à prendre par la suite des responsabilités et
être adjointe à la Direction.

Mises au courant par nos soins. Places stables.

Entrée immédiate ou à convenir.


Faire offres écrites à **Bergeon & Cie, Technicum 11**
2400 Le Locle.

Magasin de sports, région Por-
tes du Soleil, cherche

skiman
et

vendeur(se)
☎ 025/81 10 76 ou
025/81 31 21.

L'IMPARTIAL



la voix
d'une région

désire engager pour son bureau du Locle une

employée de bureau

titulaire d'un CFC ou formation équivalente, pouvant, de préférence justi-
fier de quelques années d'expérience.

Ce poste sera attribué à une personne aimant le contact avec la clientèle et
sachant travailler de manière indépendante.

Les offres sont à adresser à: **Journal L'Impartial, Bureau du personnel,**
rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

LIBRE EMPLOI

Secrétaires bilingues
(français-allemand, qualifiées)

Secrétaires trilingues
(français-anglais-allemand, qualifiées)

Nous pouvons vous offrir une excel-
lente place de travail fixe si vous
êtes: dynamique, expéditive, organi-
satrice, de caractère agréable et de
bon contact.

Age souhaité: à partir de 25 ans.

Contactez au plus vite Mlle Chauré,
elle vous renseignera très volontiers
au 038/254 313.

038/24 00 00

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Centre de loisirs des Franches-Montagnes Le directeur a donné sa démission!

Le directeur du Centre de loisirs des Franches-Montagnes, M. Jean-Claude Paillard, a démissionné. Une démission surprise. M. Paillard avait été nommé en juin 1985 et devait entrer en fonction à partir de l'été prochain, au moment où l'ensemble des installations du centre seraient ouvertes au public. Un désaccord avec le Conseil d'administration sur l'engagement anticipé et les moyens à disposition de M. Paillard motive cette décision.

Surprise sans aucun doute. La glace de la patinoire est faite. Et déjà, c'est l'engouement. L'ouverture au public interviendra le 16 novembre. Les heures réservées aux clubs de hockey sont toutes attribuées, le volume publicitaire vendu est satisfaisant.

Jean-Claude Paillard, 37 ans, directeur du service central de rédaction et de traduction en langue française à la Chancellerie fédérale, venait d'acheter une maison familiale à Saint-Brais. Maison qu'il gardera en se donnant deux ans pour trouver un nouvel emploi dans le Jura.

UNE MÉSENTENTE INCONCILIABLE

M. Jean-Claude Paillard souhaitait entrer en fonction le plus rapidement possible à raison d'un jour par semaine pour définir la stratégie de gestion du futur centre. Il souhaitait en particulier définir l'orientation, étudier l'opportunité d'ouvrir le centre à des congrès, conférences et réunions tout en lui assurant une image et une stratégie publicitaire dès le départ.

Selon M. Jean-Claude Paillard, que nous avons pu atteindre par téléphone, cet engagement anticipé a été refusé par le Conseil d'administration et plus directement par le comité. De plus, M. Jean-Claude Paillard a jugé que les moyens à sa disposition étaient insuffisants.

Toujours selon M. Paillard, la néces-

sité d'un engagement anticipé avait été reconnue d'emblée par la commission chargée de la publicité et des relations publiques. M. Paillard siégeait au sein de cette commission. Le dialogue avec le Conseil d'administration a toujours été «correct» et régulier. M. Paillard qualifie ce désaccord de mésestante inconciliable.

SURPRISE

Le Conseil d'administration va sans doute expliquer cette démission qui ne remet pas en cause le Centre de loisirs. M. Georges Schluechter, président de la

Commission du personnel, confirme cette démission et affirme «être surpris». Et ce d'autant que des rencontres régulières avec le personnel allaient être programmées à partir du 16 novembre et qu'il était entendu que M. Paillard entamerait dès le début une réflexion sur le centre. Le poste sera-t-il remis au concours dans les plus brefs délais ou prendra-t-on des mesures intermédiaires pour assurer le commencement des activités du centre? M. Schluechter n'a pas été en mesure de nous répondre. Le Conseil d'administration ne s'étant pas encore réuni.

Si cette démission ne remet pas encore en question l'ouverture de la patinoire et n'entraînera au plus qu'un léger retard. Elle est regrettable. Elle pose sans doute la question de l'orientation du centre, des possibilités budgétaires.

Pierre VEYA

Différend entre J.-C. Prince et Jacques Saucy Affaire portée devant la Chambre des avocats

Le syndicaliste Jean-Claude Prince, secrétaire FIMH du Jura, vient de porter le différend qui l'oppose à l'avocat delémontain Jacques Saucy, président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura, devant la Chambre des avocats.

Dans une question écrite, le député interpellait le Gouvernement sur l'attitude de Me Jacques Saucy, qui, en qualité de défenseur d'une banque de la place de Delémont et non pas de la BCJ, s'était opposé à l'ouverture d'une procédure dans le but d'obtenir la révocation d'une cession générale des débiteurs obtenue par cette même banque dans la faillite de l'entreprise Excelsior SA.

En fait, selon le député la banque

en question aurait obtenu un avantage dans la faillite de cette entreprise prononcée le 29 novembre, au détriment des autres créanciers dont notamment de la Banque Cantonale dont Me Jacques Saucy est le président du Conseil d'administration. Pour le député Jean-Claude Prince, il y a eu véritablement collision d'intérêt.

Le Gouvernement lui avait répondu qu'il n'était pas de la compétence de l'exécutif cantonal d'intervenir dans cette affaire, tout en soulignant l'excellente gestion de la BCJ et son bon développement. J.-C. Prince vient de porter l'affaire devant la Chambre des avocats jurassiens, section du Tribunal cantonal. (pvé)

Tandem Hediger-Fitze à la gare du Creux-des-Biches Eaux fortes et gravures au burin

Bernard Burgin ouvre à nouveau les portes de sa salle d'exposition, dans sa sympathique «maison-gare» du Creux-des-Biches pour accueillir les œuvres de deux artistes. Barbara Hediger et Hans Rudolf Fitze y exposent jusqu'au 30 novembre leurs eaux-fortes et gravures au burin.

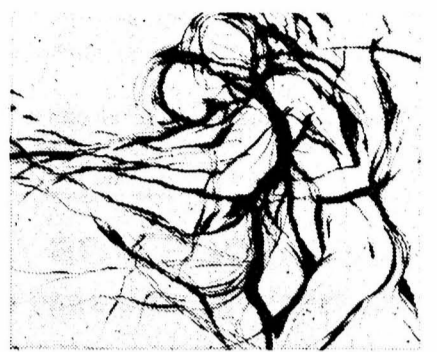
Tous deux viennent de Suisse alémanique, sont âgés de 29 ans et enseignent le dessin. Barbara Hediger a fait les Beaux Arts à Zurich et à Bâle, villes où elle a déjà exposé de nombreuses fois. Elle a également participé à deux biennales du graphisme: l'une à Mulhouse, en France, l'autre, renommée, à Varna, en Bulgarie. Hans Rudolf Fitze, après avoir fait les Beaux Arts à Bâle a suivi les cours de gravure au burin de Dadi Wirz.

Les thèmes choisis par Barbara Hediger se décomposent souvent en différentes étapes. Pour exemple, la suite intitulée Tente présente quatre tableaux dont le final offrira l'image complète d'un corps de femme nue écaillée et assise, personnage fait de rondeurs parfaites, lunaires ou cymbaliques.

Autres thèmes plus abstraits: les mouvements de la danse, les spirales; plus concrets: les Mouvements de Mirkos, ou le nid ovale de l'enfant-fœtus.

Une belle transition pour passer d'un artiste à l'autre: l'édition réalisée spécialement pour l'exposition, Rilazioni, œuvre-tandem sur quatre tableaux. Barbara Hediger a imprimé à l'eau forte les mouvements de deux danseurs; à côté, l'œuvre de Hans Rudolf Fitze, qui a gravé au burin la barque propulsée par les rameurs; quatre tableaux, soit deux étapes de gravure.

Plus concret, le graphisme de Hans Rudolf Fitze montre des scènes de forêt, des personnages affairés dans des scènes simples, sortes de bonshommes sans physiologie précise. Contrairement à Barbara Hediger, qui ne pratique que la gravure, il peint aussi sur toile. Un catalo-



gue de quelques reproductions de ses œuvres très colorées nous donne un aperçu tout à fait attirant de son imagination particulière, d'un style original.

Une exposition intéressante dans un cadre accueillant et familial. On peut la voir tous les jours jusqu'au 30 novembre. (Texte et photo ps)

Vers une exposition artisanale aux Bois

Pendant la période de Carême 1986, la Société d'embellissement et de développement organisera une exposition artisanale semblable à celle de 1982. La SED prie donc tous ceux qui bricolent, dessinent, photographient, tricotent, brodent, tous ceux qui font quelque chose de leurs dix doigts dans n'importe quel domaine de bien vouloir retenir ce rendez-vous afin d'y exposer leurs travaux.

Il serait préférable que chacun laisse sa modestie au vestiaire et participe à la manifestation. Si l'éventail des travaux est large, l'exposition n'en sera que plus attrayante.

D'autre part, la SED remercie et félicite très vivement la population toute entière du zèle qu'elle a mis à fleurir le village, les hameaux et les fermes durant l'année. (jmb)

Suite des informations jurassiennes ► 25

RADIO-TV P. GAFNER, CERNIER,
engage pour janvier 1986 ou date à convenir

vendeur(se)

ayant si possible de la pratique dans la branche radio-TV.

Poste à responsabilités.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire.

URGENT
Je cherche pour le 10 novembre 1985

jeune serveuse

connaissant les 2 services.

Se présenter en téléphonant au 038/31 12 40, Hôtel du Vignoble, Peseux.

Nous engageons au plus vite

électroplaste qualifié

diplômé CFC, pour notre usine de La Chaux-de-Fonds.

Offre avec documents usuels complets à **CICOREL SA**, Chef du personnel, boîte postale 165, 1000 Lausanne 20.

Institut de microtechnique de l'Université

Rue de la Maladière 71, 2000 Neuchâtel 7

A notre institut ont récemment été créés deux groupes de recherche travaillant dans les technologies

cellules photovoltaïques (Silicium amorphe)
capteurs intégrés (Silicium monocristallin)

Pour compléter chacun de ces groupes, nous cherchons

PLASTIC UNIVERSO

offre

conciergerie

à faire en dehors des heures de bureau.

Ecrire à **Universo SA**, No 32, Crétets 11, 2300 La Chaux-de-Fonds.

INGÉNIEURS ETS

Nos nouveaux collaborateurs seront chargés de la surveillance et de la mise à jour des installations existantes.

Ils participeront à la conception, à la fabrication et au montage de nouveaux appareillages technologiques.

Ils assureront la préparation des échantillons et les mesures de tests.

Ils collaboreront avec nos chercheurs pour la mise au point de procédés technologiques améliorés et de dispositifs nouveaux.

Contacts: Professeurs N.-F. DE ROOIJ et A.-V. SHAH.

☎ 038/24 60 00

Commune de Fontainemelon

Mise au concours

Le Conseil communal de Fontainemelon met au concours un poste de

conciergerie

des immeubles publics communaux (collèges et dépendance).

Traitement correspondant à l'une des classes de l'échelle des traitements des magistrats et fonctionnaires de l'Etat.

Entrée en fonction: 1er février 1986

La préférence sera accordée à une personne pouvant justifier d'une certaine expérience dans les métiers du bâtiment (appareilleur, menuisier, électricien, etc.).

Le statut du personnel et le cahier des charges peuvent être consultés au bureau communal.

Les offres de services doivent être adressées au Conseil communal sous pli fermé portant la mention «Poste de conciergerie» jusqu'au vendredi 15 novembre 1985.

Conseil communal

SENSATIONNEL

mediator 66 KS 5762

FISHER

P720 S

Grand écran, télécommande, 20 programmes, prise vidéo.

VIDÉO exceptionnel, télécommande infrarouge, ralenti, accéléré, pause, image par image.

PRIX CHOC FRÉSARD:

TVC + VIDÉO **Fr. 2 690,-**

Facilité de paiement

VIDEO TV Frésard Hi-Fi

Tél. 23 27 83

Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

DÉPANNAGE RAPIDE

Frigos - Congélateurs - Machines à laver - Cuisinières électriques de toutes marques.

ÉLECTRO-MÉNAGER

Numa-Droz 9

La Chaux-de-Fonds

039/28 12 41

91-25

Gasthof Sternen

Gampelen

Pendant les mois d'hiver nous fermons à nouveau notre restaurant le dimanche. L'horaire des jours de fête vous sera communiqué en temps utile.

Nous vous recommandons: assiette du jour lundi - vendredi

Jambon paysan chaud + froid

Se recommande: Fam. Schwander

☎ 032/83 16 22

Publicité intensive, publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOIS

Mécanicien

ayant des notions de C.N. serait engagé par une petite entreprise de La Chaux-de-Fonds pour être formé sur la programmation et le réglage avec des possibilités de faire du dessin technique et de prendre des responsabilités.

Faire offre sous chiffre CO 30306 avec bref curriculum vitae et prétentions de salaire au bureau de L'Impartial.

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Bureau d'ingénieurs civils
de La Chaux-de-Fonds

cherche

dessinateurs

en génie civil et béton armé.

Dates d'entrée: à convenir.

Ecrire sous chiffre FE 30608 au bureau de L'Impartial.



*un apprentissage
à la Migros,
c'est sympa!*

vous, les jeunes,
qui souhaitez assurer votre avenir
professionnel et acquérir une solide
formation, choisissez un

APPRENTISSAGE

de

VENDEUR - VENDEUSE

Migros vous offre:

- LA SÉCURITÉ
d'une grande et dynamique entreprise
- UNE FORMATION SUR MESURE
grâce à son propre service de formation
- UN BON SALAIRE
- UNE PROMOTION
possible déjà dès la fin de votre apprentissage

Souhaitez-vous en savoir davantage?

Envoyez simplement le talon ci-dessous
nous vous contacterons rapidementà envoyer à: Société coopérative MIGROS Neuchâtel - Fribourg
2074 MARIN

Je m'intéresse à la profession de:

- vendeur/vendeuse en
- alimentation générale
 - charcuterie
 - textile
 - radio-TV

Nom: _____ Prénom: _____

Rue et N°: _____

NPA: _____ Localité: _____

Téléphone: _____

MIGROS

ZURICH ASSURANCES
Le fair-play a fait notre force.

Nous cherchons un

employé d'assurances

pour le soutien de l'organisation externe, avec de bonnes connaissances des branches choisies.

Age souhaité: 25 à 35 ans, dynamique, ayant le sens de l'organisation et aimant le contact avec la clientèle.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae à:

Gilbert Broch, agent général de la Zurich-Assurances, fbg du Lac 43, 2000 Neuchâtel.

Cherchons

vendeuses

demi-journée.

Renseignements:

moco

Cernier,
☎ 038/53 32 22,
M. Seiz.

Joliat Intérim S.A.

La sécurité, la variété,
un emploi fixe, du travail
dans toute la Suisse.2300 La Chaux-de-Fonds - Av. Léopold-
Robert 58 - ☎ 039/23 27 27

ANNONCES CLASSÉES

«Offres d'emplois»

Parution les: mardi
jeudi
samedi

Notre client est une maison dynamique et solide située dans la Suisse romande et travaillant avec un succès mondial dans le domaine d'équipements pour l'automatisation industrielle. Dans le cadre de l'agrandissement continu, très réjouissant et impressionnant de cette société, les positions suivantes sont offertes:

INGÉNIEUR DE VENTE

De préférence les candidats

- ont au moins un diplôme ETS/HTL en mécanique ou électronique ou ils ont acquis des connaissances équivalentes dans l'industrie;
- ont déjà quelques années d'expérience dans la vente internationale des biens d'investissements industriels;
- sont capables d'assumer la responsabilité globale de vente dans un groupe de pays;
- ont de l'initiative et un sens de l'organisation bien développé;
- maîtrisent bien la langue anglaise.

INGÉNIEUR ETS/HTL SAV

Les candidats

- ont un diplôme ETS/HTL en électronique ou équivalent;
- sont capables d'assumer la responsabilité mondiale pour le service après-vente de plusieurs groupes d'équipements;
- ont de l'initiative et un sens de l'organisation bien développé;
- savent parler et écrire l'anglais.

RESPONSABLE EDP

De préférence, les candidats

- ont de l'expérience prouvée dans le domaine de la gestion d'une maison industrielle par ordinateur;
- sont capables d'analyser et de définir tous les besoins de la gestion par ordinateur d'une société industrielle de moyenne dimension, de proposer à la direction des systèmes d'ordinateur convenables, d'introduire le système choisi dans la société, de diriger l'activité de gestion par ordinateur et d'adapter le système aux futurs besoins.

RESPONSABLE
LITTÉRATURE TECHNIQUE

Les candidats ou candidates

- ont une très bonne maîtrise des langues anglaise et française;
- sont capables d'assumer la responsabilité pour la production de toute la littérature technique (modes d'emploi, catalogues, etc.) en étroite collaboration avec les départements techniques et commerciaux;
- ont de l'expérience dans un domaine similaire;
- ont de l'initiative et un sens de l'organisation bien développé.

Dans toutes les positions offertes, il s'agit d'un travail hautement intéressant et stable dans une des meilleures maisons industrielles en Suisse.

Nous vous assurons une discrétion absolue et vous prions d'envoyer votre curriculum vitae complet à:

SCHLAEFLI CONSULTING

Rue de la Place-d'Armes 7
CH - 2000 Neuchâtel

Farco

Nous désirons engager une

secrétaire

pour notre service des ventes.

Vous connaissez parfaitement l'allemand. De plus, vous êtes capable de pratiquer l'italien ou l'anglais.

Nous vous offrons une ambiance dynamique et la responsabilité de vous familiariser avec la bureautique. De plus, vous serez amenée à avoir des contacts avec le Monde entier.

Vos offres de services sont à envoyer à:

Direction de FARCO S.A.,
Girardet 29, 2400 Le Locle

Membre de Technocorp Holding SA

ISMECA SA
Automatisation
Helvétique 83
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 21 25

Nous cherchons:

mécaniciens
ou micromécaniciens

pour:

- mécanique générale
- travaux sur éléments de distribution par vibreurs
- le montage de machines automatiques

un aide-mécanicien

pour divers travaux de perçage

monteurs en
appareils électroniques

pour le montage et le câblage de petites séries d'appareils

dessinateur(trice)

pour la mise au propre de nos schémas électroniques

employé(e)
de commerce

ayant de très bonnes connaissances d'allemand parlé et écrit, pour facturation et établissement de documents douaniers

une aide de bureau

pour divers travaux de bureau

- disposée à assumer également le service des boissons à nos visiteurs.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prendre rendez-vous par téléphone.

Nivarox-Far SA



Pour notre Département R + D à St-Imier

nous engageons un

ingénieur ETS
en électronique

Le candidat doit être capable de travailler de manière indépendante et justifier de quelques années d'expérience (âge souhaité: 27 à 35 ans).

La connaissance de l'anglais est indispensable

Activité intéressante, orientée vers la recherche et le développement de nouveaux produits.

Prestations sociales d'une entreprise moderne

Les candidats voudront bien faire leurs offres par écrit, accompagnées d'un curriculum vitae, au service du personnel, avenue du Collège 10, 2400 Le Locle

CANTON DE NEUCHÂTEL

Nouvelle ère pour la Croix-Bleue à Neuchâtel Chapelle contre trois pièces-cuisine

Vendredi à Neuchâtel a eu lieu l'inauguration officielle des nouveaux locaux de la Croix-Bleue. Il s'agit d'un trois-pièces-cuisine confortable situé dans un bâtiment neuf, rue des Parcs 19, au premier étage, côté est.

Le secrétariat de la Croix-Bleue neuchâteloise et l'accueil des personnes tou-

chées par le problème de l'alcool se feront maintenant en un seul lieu. Le président et sa secrétaire ont un bureau, l'animateur un autre, et dans la pièce principale, avec accès à la cuisine, il sera possible de prendre un verre (sans alcool, évidemment).

Ce regroupement dans des murs appartenant à la Croix-Bleue a été rendu

possible par la vente de la chapelle de l'Espoir (rue de l'Évole), qui a été acquise par l'Assemblée de Dieu. C'est le président de la section de Neuchâtel, le pasteur André Junod qui l'a expliqué hier aux invités venus fêter le changement de locaux.

Lors de cette inauguration, M. Bugnon, conseiller communal, a apporté les vœux de la ville, et précisé qu'il était parfois difficile de limiter la consommation d'alcool. Elle ne cesse d'augmenter dans notre pays, malgré l'impôt sur les boissons alcooliques, les interdictions aux jeunes de fréquenter un débit de boissons alcooliques avant un certain âge, etc. M. Bugnon a même expliqué qu'il a été difficile de faire accepter que le Musée d'ethnographie, qui a demandé à installer une patente, ne reçoive qu'une patente pour boissons non alcoolisées.

M. Berthoud, délégué par le Synode des églises, a souhaité ensuite que cette nouvelle étape dans la vie de la Croix-Bleue soit aussi le début d'une collaboration plus intense entre les églises et le centre. Une collaboration déjà souhaitée mais qui n'a pu encore se concrétiser. Enfin, le président cantonal, Bertrand Nussbaumer, a expliqué les trois buts de la Croix-Bleue: accueillir, écouter et aider. Un accueil chaleureux tous les vendredis soirs de 20 à 23 h., lors des réunions hebdomadaires, une écoute 24 h. sur 24 au 25 19 19, écoute anonyme si désiré. Et puis l'aide, à chercher le chemin d'une vie plus riche où la possibilité de dire non à l'alcool existe. Une triple mission qui va de pair avec le message libérateur de Jésus-Christ à toute personne dépendant de l'alcool.

(ao)



Inauguration hier des nouveaux locaux. (Photo Impar-ao)

Téléciné sur le réseau câblé de la Basse-Areuse Lolita à Colombier et Boudry

Nous vous l'avons annoncé récemment: les abonnés du réseau câblé de la Basse-Areuse peuvent, depuis jeudi, capter - sans bourse délier jusqu'à la fin novembre - téléciné, «la chaîne du cinéma», qui sera présentée par «sa fée», Lolita, lors des expositions commerciales de Colombier (jusqu'au 5 novembre) et Boudry (du 7 au 10 novembre). Téléco et Téléboudry, des Services industriels de Colombier et Boudry, dans un communiqué, donnent de plus amples détails.

Le 20 décembre 1979, les communes de Boudry et Colombier mettaient en service la station de réception de signaux de programmes de radio et de télévision destinés aux téléseaux de ces deux communes.

La station de tête Boudry-Colombier remplit aujourd'hui un rôle plus régional encore puisque les téléseaux de Bevaix, Bôle, Cortaillod, Gorgier y sont également raccordés et que des extensions sont possibles jusqu'à Saint-Aubin, Vaux, Fresens et Rochefort.

Les relations entre les téléseaux desservis et la station de tête sont réglées par des conventions intercommunales, ce qui permet à chaque commune de garder son autonomie pour les tarifs et les rapports avec les abonnés.

TÉLÉCINÉ SUR LE CANAL S 14

Téléciné est une chaîne de télévision privée dont les programmes seront vendus aux abonnés dès le 30 novembre 1985. Jusqu'à cette date, les programmes ne seront pas codés et peuvent donc être regardés gratuitement sur le canal S 14. Et ce, depuis hier, pour tous les «câblés» du réseau de la Basse-Areuse (Colombier, Bôle, Boudry, Cortaillod, Bevaix et Gorgier).

La diffusion de ce nouveau programme n'a été décidée que très récemment, puisque les émissions ont débuté le 1er septembre 1985, avec un seul émetteur, situé à la Dôle, qui était destiné à la seule région lémanique. La réception se fait par une modeste antenne située sur un bâtiment de Cortaillod. Grâce à la compatibilité des téléseaux, le signal est transmis à la station de tête par voie inverse sur les réseaux de Cortaillod et Boudry, traité et rediffusé sur l'ensemble des téléseaux.

Afin de promouvoir cette nouvelle chaîne, les réseaux de Colombier (du 31 octobre au 3 novembre) et de Boudry (du 7 au 10 novembre) seront présents aux expositions commerciales des deux communes. Avec une invitée de choix et de grâce: Lolita, la «fée de téléciné».

BIENTÔT LA «RAI»

Bien que toutes les autorisations ne soient pas encore obtenues, il est probable que la 1re chaîne de la télévision italienne (RAI 1) puisse être diffusée très prochainement, ce qui permettrait de rétablir un certain équilibre linguistique.

(ao-comm)

Concerts du Musée d'art et d'histoire Ad Musicam crée une œuvre de Paul Mathey

Concert marquant de cette ouverture de saison musicale, celui que l'ensemble Ad Musicam donnait samedi dernier au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Composé de Elisabeth Grimm, violon, Christine Sørensen, alto, François Hotz, violoncelle, Charles Aeschlimann, flûte et Olivier Sørensen, piano, nous avons là un ensemble d'une qualité, d'une efficacité à relever d'entrée de cause.

Rien à dire du quatuor avec flûte op. 2 No 5 de son superbe menuet de Giordani, un classique du genre.

Le quintette «des Crêtets» de Paul Mathey, que Ad Musicam jouait en première audition et qu'il reprendra bientôt ailleurs dans ses tournées, apparaît comme une partition des plus attachantes qui soient. Avec une économie de moyens exemplaires, le compositeur explore le langage polytonal, modal, dans le sillage de l'École française, d'où l'une des séductions du quintette, œuvre en trois mouvements, allegro, larghetto, presto, ce troisième mouvement se présentant comme un scherzo, ce qui pourrait susciter, sans surcharge, la composition d'un quatrième mouvement «final».

Ecrit pour violon, alto, violoncelle, flûte et piano, de tous ces instruments le compositeur en sait les meilleurs ressources, les utilise dans le droit fil. C'est une partition de chambre au vrai sens du terme, aucun instrument n'apparaît soliste, tous assument de grandes responsabilités dans le développement thématique.

Il s'agit d'une commande de la Fondation culturelle de la Banque Cantonale Neuchâteloise à l'occasion du 75e anniversaire du compositeur, commande qui enrichit le répertoire de Ad Musicam, le répertoire de chambre en général d'une partition de haut niveau.

Ratification

Lors de sa séance du 28 octobre 1985, le Conseil d'Etat a ratifié la nomination de M. Eric Jobin en qualité d'administrateur de la commune de Coffrane.

La Vue-des-Alpes Perte de maîtrise

Hier à 11 h. 50, une auto conduite par Mme M. B. de Porrentruy circulait route principale No 20 de La Vue-des-Alpes à Neuchâtel. Dans le virage à droite de l'Aurore, suite à une vitesse inadaptée aux conditions de la route mouillée, elle a perdu le contrôle de son véhicule. Aussi après avoir mordu la banquette, l'auto est montée sur le talus à droite, a fait deux tonnes pour ensuite s'immobiliser sur les roues en bordure ouest de la route. Blessée, la passagère, Mlle F. Baumgartner, a été transportée à l'Hôpital de l'Île à Berne au moyen de l'hélicoptère.

A la suite de cette première audition, le concert nous apportait une moisson d'impressions diverses, d'enthousiasme, de généreux lyrisme romantique avec le quatuor (avec piano) op. 13 de Richard Strauss, grande fresque en quatre mouvements.

D. de C.

JURA

Carnet de deuil

SAIGNELÉGIÉ. - C'est au matin de la Toussaint que l'on a appris le décès de M. Aurèle Jolidon, âgé de 82 ans, ancien tenancier de l'Hôtel de la Gare. Né le 8 octobre 1903 à Montfavergier, le disparu a effectué sa scolarité dans la classe unique des Enfers. En 1924, la famille Jolidon a repris le Restaurant de la Pomme d'Or à Montfaucou pendant 10 ans plus tard l'Hôtel de la Gare de Saignelégier. Son père étant décédé peu de temps après son installation au chef-lieu, M. Jolidon qui avait acquis sa formation à l'École hôtelière de Zurich reprit la direction de l'hôtel en compagnie de sa mère.

En 1936, le défunt épousa Mlle Juliette Aver, qui lui donna une belle famille de cinq enfants. Par leur dynamisme et leur savoir-faire, M. et Mme Jolidon ont su donner un bel essor à leur hôtel qui s'est bientôt acquis une flatteuse renommée. En 1970, l'heure de la retraite ayant sonné, M. Jolidon eut la satisfaction de remettre ses hôtels à son fils Michel.

Musicien doué, trompette militaire, le défunt fit de la fanfare durant plus de 60 ans à Montfaucou tout d'abord puis à Saignelégier. Cuisinier de grand talent, M. Jolidon fit de son hôtel une des meilleures tables du Jura sa renommée dépassant largement le cadre de nos frontières ce qui lui valut d'accueillir de nombreuses personnalités. Avec Aurèle Jolidon, disparaît un des créateurs de la gastronomie moderne jurassienne. (y)

AVIS MORTUAIRES

Sa vie fut un exemple de courage et de volonté.

Monsieur et Madame Pierre-André Pelichet et leur fille Nathalie, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Aline HIRSCHY

enlevée à leur affection jeudi dans sa 93e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 octobre 1985.

L'incinération aura lieu lundi 4 novembre.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Pierre-André Pelichet, 44, rue Fritz-Courvoisier.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

252856

Repose en paix,
tes souffrances sont passées.

Madame Jotterand-Savoie, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur Alcide Gigon, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Louis SAVOIE

leur très cher frère, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection le 31 octobre 1985, dans sa 76e année, après une longue maladie courageusement supportée.

Le culte sera célébré en l'église St-Othmar de Broc, le lundi 4 novembre 1985 à 14 h., suivi de l'incinération à Vevey.

Le corps du défunt repose en la chapelle ardente de Broc.

Adresse de la famille: Le Centre, 1636 Broc.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

30918

CORTÉBERT

Dieu est amour.

La famille de

Madame Georgette CORNAZ-VOISIN

a le chagrin de faire part de son décès survenu dans sa 82e année.

CORTÉBERT, le 30 octobre 1985.

Selon le vœu de la défunte, l'incinération a eu lieu dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30651

La famille de

MADAME NELLY MOOR

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

30016

Dans son deuil, la famille de

MADAME ALICE BECKER-MAMMEL

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leur témoignage de sympathie et d'affection, leur don ou leur envoi de fleurs, lui ont apporté un réconfort bienfaisant pendant ces jours d'épreuve. Elle leur exprime sa vive reconnaissance.

LE LOCLE, VULLIENS et EPALINGES, novembre 1985.

30600

La famille de

MONSIEUR LAURENT DANNMEYER

très touchée par les témoignages de sympathie dont elle a été entourée, exprime à toutes les personnes sa plus profonde reconnaissance.

BEVAIX
ET LA CHAUX-DE-FONDS,
octobre 1985.

30319

Réception
des avis
mortuaires
jusqu'à
22 heures

cela va
se passer

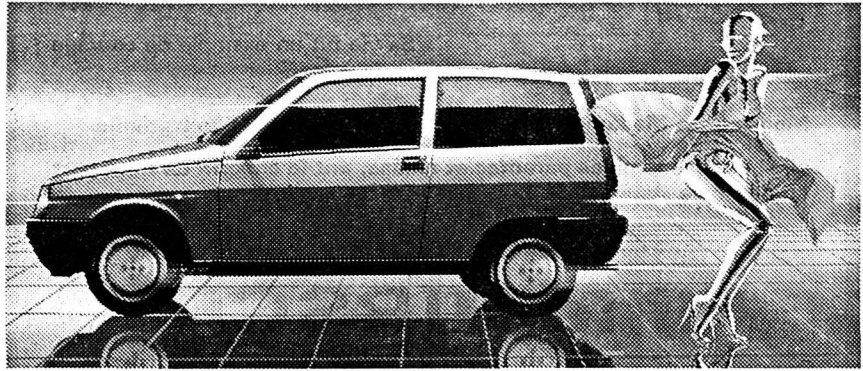
Soirée des paysannes à Couvet

Les paysannes du Val-de-Travers offrent leur traditionnelle soirée ce soir à 20 h. 30, à la salle des spectacles de Couvet. Au programme, dans une ambiance chaleureuse: le Chœur des paysannes; un duo musique tzigane; Henriette Pellaton au violon; Thierry Chatelain à l'accordéon; Jean-Mi le ventriloque; du théâtre avec «Pépé à l'hospice» et un bal animé par l'orchestre «Accord's».

Musique classique à Môtiers

Ce soir, à 20 h., l'ensemble instrumental neuchâtelois, dirigé par Charles-Henri Huguenin, donnera un concert à l'église de Môtiers. Soliste: Ingo Becker, dans le concerto pour basson de Mozart. (Imp)

UN PAS DE 3 METRES 39 DANS LE 21EME SIECLE.



NOUVEAU: LANCIA Y10
Prix: Fr. 12 550.-

GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds
Bd des Eplatures 8
☎ 039/26 81 81
Le Locle,
rue de France 51
☎ 039/31 24 31

natural
s'occupe efficacement de vos voyages

La Colombie
Un monde à découvrir

... Pays de contrastes et de diversités au climat tropical, baigné au nord par le charme de la mer des Caraïbes. Un héritage historique fabuleux.

Trois possibilités vous sont offertes:
de Fr. 3 710.-
à Fr. 6 930.-

La Grande Découverte, 22 jours. Un circuit inédit Amazonie/Caraïbes, 19 jours. La Colombie mystérieuse Caraïbissimo, 19 jours. Détente balnéaire ... sans tarder, demandez le catalogue en couleurs ! Renseignements et inscriptions

Agence de voyage **natural**
51, av. Léopold-Robert (entrée rue Daniel-JeanRichard)

TEL. 039 / 23 94 24

88-128

Provisoirement à court d'argent? Peu importe! Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de _____ **Fr.**

Mensualité désirée _____ env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____ D. / 3 83

Rue/No domicile _____ NPA/Lieu _____

ici depuis _____ précédent né le _____
nationalité _____ profession _____ état civil _____

employeur _____ depuis? _____
salaire mensuel Fr. _____ revenu conjoint Fr. _____ loyer mensuel Fr. _____

nombre _____ signature _____
d'enfants mineurs _____

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

Nous louons pour tout de suite ou à convenir à l'Avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds

local / bureau de 4 pièces

Peut-être utilisé comme cabinet médical, bureaux ou autres.
Location mensuelle Fr. 500.- sans charges.

Les offres sont à adresser sous chiffre 29-599172 à Publicitas, 4600 Olten.

Halte !!! Action d'hiver

20 % sur tous les articles Bourse aux vêtements Parc 81

Ouverture: Tous les après-midi de 14 h. à 18 h.
Samedi: de 9 h. à 12 h.

Dethleffs '86

Agence principale «Dethleffs»
Caravanes + Motorhomes + Auvents
Présent au Salon de Berne du 1 au 4.11

Caravanes Triplet
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 26 55/56

À VENDRE livres sur l'horlogerie

Ferdinand Berthoud «De la Mesure du Temps ou supplément au Traité des Horloges Marines et à L'Essai sur l'Horlogerie», Paris 1787, 1re édition; «Essai sur l'horlogerie, dans lequel on traite de cet art, relativement à l'usage civil, à l'astronomie et à la navigation», Paris 1786, 2e édition.

Ouvrages en bon état.

Ecrire en joignant offres de prix: case postale 825, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Pour foires et braderies, à vendre

articles en cuir

façon artisanale. Prix avantageux.
☎ 038/46 21 70

A vendre cause double emploi

Fiat Panda 45 4x4

modèle 1983, 16 000 km, expertisée, Fr. 8 600.-, ☎ 038/53 34 58 après 19 heures.

A vendre

Lancia Delta 1500

grise, 57 000 km, 1980, toit ouvrant, pneus neufs, installation stéréo. Cause double emploi. Fr. 6 500.-
☎ 038/41 21 29 entre 19 et 20 heures.

PARTENAIRE-CONTACT ZSR s.a.

ALAIN
technicien, 30 ans, grand svelte, sportif, moniteur de ski, il aurait tout pour plaire aux femmes, pourtant il cherche l'âme sœur avec laquelle il pourrait partager son goût pour le ski, la nature, le dialogue et une vie à deux. Réf. 30139

ROBERT
37 ans, industriel, d'un caractère entreprenant et généreux, grand et sportif, il lui manque seulement une présence féminine pour combler sa vie réussie. Réf. 378546

FRANCINE
ravissante dame dans la quarantaine, grande, blonde, sportive, elle aime aussi la danse, voyages, ski, tennis, voile, motos, natation, malgré ses nombreuses activités elle rêve de l'homme avec lequel elle pourra partager sa vie et ses sentiments. Réf. 47859

Case postale 252
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 23 70 70 jusqu'à 19 h. ainsi que le samedi

AVIS MORTUAIRES

Maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5/4.

Monsieur et Madame Francis et Marie-Claude Schwab-Schelling, à La Sagne:
Gilles Schwab,
Cédric Schwab,
Sébastien Schwab;

Monsieur Gérard Schwab, à Lausanne:
Cendrine Schwab, à Neuchâtel,
Caroline Schwab, à Neuchâtel;

Madame Marguerite Schönbächler-Bihler, à Corcelles et famille, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Madeleine SCHWAB née BIHLER

enlevée à leur tendre affection jeudi, dans sa 80e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 octobre 1985.
L'incinération aura lieu lundi 4 novembre.
Culte au Centre funéraire, à 11 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille: M. et Mme Francis Schwab, 2314 La Sagne.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

NEUCHÂTEL *Ma grâce te suffit.*

Madame Robert Moser-Tosalli;
Monsieur et Madame André Matthey-Moser, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Gilbert Tosalli-Rollat, à Vessy;
Monsieur et Madame Jean Fahrny-Matthey, à Corcelles;
Mademoiselle Valentine Fahrny, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert MOSER
ancien directeur des postes

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après quelques semaines de maladie, dans sa 77e année.

2000 NEUCHÂTEL, le 30 octobre 1985.
(Emer de Vattel 38)

Aies confiance en ton Seigneur, ne crains point, crois seulement.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Pour honorer la mémoire du défunt, vous pouvez penser à la paroisse des Valangines, Neuchâtel, ccp 20-524-1.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAIGNELÉGIER **+** *Seigneur j'ai placé en Vous mon espérance et je sais que je ne serai pas déçu.*

Avec tous ceux qui l'ont connu et aimé, nous prions le Seigneur pour

Monsieur Aurèle JOLIDON-AVER
Hôtelier

qui nous a quittés aujourd'hui, dans sa 83e année, réconforté par les Sacraments de l'église.

Madame Juliette Jolidon-Aver, Saignelégier;
Rosemary et Raymond Fornasier-Jolidon et leurs enfants Cécile, Gabrielle et Laure, Saignelégier;
Denise et Francis Gury-Jolidon et leurs enfants Paul, Marc et Marie, Saignelégier;
Michel et Karin Jolidon-Geering et leurs enfants Céline et Olivier, Saignelégier;
Simone et Jean-Claude Pauchon-Jolidon et leur fille Hélène, Givrins;
Anne et Yves Nicole-Jolidon, Montcherand;
Madame Marie Filippini-Jolidon, Saignelégier,
ainsi que les familles parentes et alliées.

SAIGNELÉGIER, le 31 octobre 1985.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu le lundi 4 novembre à 14 h. 30 à Saignelégier.

Le corps repose à la chapelle mortuaire de l'hôpital.

Selon le désir du défunt, veuillez penser à Terre des Hommes, ccp 10-11504.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

• Voir autres avis mortuaires en page 25 •

dimanche

TELEVISION RADIO

Suisse romande

France 1

a2 Antenne 2

France régions 3

Divers

- 9.45 Corps accord
- 10.00 Fête de la Réformation
- 11.00 Octo-giciel
- 11.30 Table ouverte
La peur du SIDA.
- 12.45 Disney Channel
- 13.05 Téléjournal
- 13.10 Jeu du tribolo
- 13.25 Robin des Bois
Le fou du roi.
Chaîne alémanique:
- 13.45 Tennis
Championnats d'Europe féminins en salle, finale, en direct de Zurich.
- 14.30 Le temps de l'aventure
- 15.05 Fame

- 6.00 Automobilisme
GP d'Australie, formule 1.
- 8.00 Bonjour la France!
- 9.00 Emission islamique
- 9.15 A Bible ouverte
- 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 12.02 Télé-foot 1
- 13.00 Le journal à la une
- 13.25 Starksy et Hutch
Enquêtes en tout genre.
- 14.20 Les habits du dimanche
- 15.00 Alice au pays des merveilles
- 15.30 Sport dimanche
- 15.45 Salut champion!
Les plus beaux jours de notre vie.
- 16.45 Scoop à la une
Invité: J. Rochefort.
- 17.30 Les animaux du monde
- 18.00 Dallas
Le bout de la route.
- 19.00 7 sur 7
Invité: Pierre Juquin, du Parti communiste.
- 20.00 Le journal à la une

- 9.30 Informations - Météo
- 9.45 Les chevaux du tiercé
- 10.00 Récré A2
La chanson de Dorothee; Candy.
- 10.30 Les amours romantiques 9^e épisode.
Marianne a reçu une lettre de Francis qui, apparemment, est bien vivant.
- 11.30 Dimanche Martin
11.30 Entrez les artistes; 12.45 Antenne 2 midi; 13.20 Tout le monde le sait; 14.30 Le juge et le pilote; 15.20 L'école des fans, invité: Louis Chédid; 16.15 Le kiosque à musique.
- 17.00 Maigret et l'homme tout seul
Téléfilm avec J. Richard, S. Favre, F. Cottencçon, etc.
Un clochard vient d'être assassiné. Une enquête difficile pour Maigret qui ne possède aucun indice.
- 18.30 Maguy
Changer de look, quel souk!
Après bien des hésitations, Hélène a décidé de se faire refaire le nez.
- 19.00 Stade 2
- 20.00 Le journal
- 20.35 Le grand échiquier
Invité: Michel Berger.
Avec J.-J. Goldman, D. Balavoine, F. Thibault, E. Berchot, J. Hallyday, L. Plamondon, les Sœurs Pekinel.

- 9.00 Debout les enfants
Winnie l'ourson; Yvonic; Inspecteur Gadget; Alphonse.
- 10.00 Mosaïque
- 12.00 D'un soleil à l'autre
- 13.00 Paris kiosque
- 14.30 Magazine 85
- 15.00 Les Entrechats
- 15.25 L'aventure
- 16.25 Crac-méninges
Les voyages fantastiques; Lucky Luke.
- 17.10 Génies en herbe
- 17.30 Culture clap
- 18.30 Documents secrets
- 19.15 FR3 jeunesse
Colargol; Mackintosh; La minute de spirale; Toto.
- 19.30 RFO Hebdo
- 20.00 Benny Hill
- 20.35 La caricature
Mémoire d'une époque: Plantu.
- 21.30 Aspects du court métrage français
La caisse; Hosto Tango.
- 21.55 Soir 3

- Suisse italienne**
- 10.00 Fête de la Réformation
 - 11.20 Le monde merveilleux de Walt Disney
 - 12.55 Un' ora per voi
 - 14.00 Téléjournal
 - 14.05 Ciao domenica
 - 18.45 Téléjournal
 - 19.00 Le quotidien
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.20 Il segreto del dragone nero, téléfilm.
 - 21.20 Eva e Dio, série.
 - 22.25 Téléjournal
 - 23.35 Sport-nuit
Téléjournal

- Suisse alémanique**
- 9.00 Téléjours
 - 10.00 Fête de la Réformation
 - 11.00 La matinée
 - 12.45 Au fait
 - 13.45 Tennis en salle
 - 16.00 Téléjournal
 - 18.00 Svizra rumantscha
 - 18.45 Sport
 - 19.30 Téléjournal
 - 19.50 Buck Rogers, série.
 - 21.35 Kamera läuft
 - 22.00 Téléjournal
 - 22.15 La flûte
 - 23.15 Au fait
 - 0.15 Bulletin de nuit

- Allemagne 1**
- 9.30 Programmes de la semaine
 - 10.00 Iles de rêve
 - 11.15 Hoffmanns Geschichten
 - 12.00 Tribune des journalistes
 - 12.45 Téléjournal
 - 13.45 Magazine de la semaine
 - 15.00 Meines Vaters Pferde
 - 16.35 Film actuel
 - 17.00 Images de la science
 - 17.30 Conseiller de l'ARD
 - 18.20 Téléjournal
 - 19.20 Miroir du monde
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.15 Tarzan, Herr des Urwalds
 - 22.05 Téléjournal
 - 22.10 Un homme de couleur
 - 23.10 Des Allemands
 - 23.55 Téléjournal

- Allemagne 2**
- 9.30 Culte
 - 10.30 Programmes de la semaine
 - 12.00 Concert dominical
 - 12.45 Informations
 - 13.45 Tante Helga und die Ausreisser
 - 14.15 Dimanche après-midi
 - 16.35 Von einem, der auszog
 - 17.20 Informations - Sport
 - 18.15 Journal évangélique
 - 18.30 Les Muppets
 - 19.00 Informations
 - 19.30 Die Schwarzwaldklinik
 - 20.15 Derrick, série.
 - 21.15 Informations - Sport
 - 21.30 Le miracle allemand de l'après-guerre
 - 22.30 Die Unschuld, film.
 - 0.35 Informations

- Allemagne 3**
- 9.00 Telekolleg
 - 11.00 Pris au mot
 - 16.00 Magazine pour les sourds
 - 16.30 Votre patrie, notre patrie
 - 17.30 Hallo Spencer, série.
 - 18.00 Nature et loisirs
 - 19.00 Der Forellenhof, série.
 - 20.05 Rendez-vous motocycliste
 - 21.00 Nur keine Hemmungen
 - 21.45 Spötterdämmerung
 - 21.55 Sport



A 16 h 10
Escapades
Au-delà des terribles images de misère et de famine, la vie existe encore au Sahel, en particulier la vie sauvage qui s'est adaptée au cours des millénaires aux conditions changeantes du climat.
Photo: un addax (antilope d'Afrique du Nord). (tsr)



A 20 h 35
L'homme qui voulut être roi
Film de John Huston (1975), avec Sean Connery, Michael Caine, Christopher Plummer, etc.
Rudyard Kipling rencontre par hasard deux francs-maçons, anciens sergents de l'armée britannique, qui sont sur le point d'entreprendre un immense voyage devant leur apporter la fortune.
Durée: 130 minutes.
Photo: Sean Connery. (tf1)



A 22 h 40
Reiser
Film de Michèle Jouhaud-Castro.
Cette émission est diffusée à l'occasion du second anniversaire de la disparition du dessinateur. A l'aide d'extraits de télévision, d'enregistrements, etc., sa femme est arrivée à réaliser ce film.
Photo: Reiser. (a2)



A 22 h 30
Musique dans les ténèbres
Film d'Ingmar Bergman (1947), avec Mai Zetterling, Birger Malmsten, Bengt Eklund, etc.
Vers 1947, en Suède. Comment l'amour d'une femme redonne confiance dans la vie à un jeune pianiste atteint de cécité.
Durée: 90 minutes.
Photo: une scène du film. (fr3)

23.55 Prélude à la nuit
O viva fiamma, de Monteverdi, interprétée par I. Poulenard, J. Feldman, S. Cunningham et D. Moronye.

Demain à la TVR
12.00 Midi-public
14.00 Cécilia, opéra.
15.40 Octo-puce
18.35 Mille francs par semaine
20.15 Spécial cinéma

- 16.55 Jeu du tribolo
- 17.00 Téléjournal
- 17.05 Disney Channel
- 18.20 Vespérales pour la Réformation
A propos de simplicité.
- 18.30 Actualités sportives
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 La vengeance aux deux visages 3^e épisode.
- 20.45 Tickets de premières
Danse; Arts plastiques; Théâtre.
- 21.40 Ernst Junger, journal d'occupation
La guerre d'un seul homme.
- 22.30 Téléjournal
- 22.45 Table ouverte
- 24.00 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.

- 22.40 Sport dimanche soir
- 23.40 Une dernière
- 23.55 C'est à lire

- 23.30 Edition de la nuit
- 23.55 Bonsoir les clips

RADIOS

La Première
Fête de la Réformation; Informations toutes les heures (sauf à 10 h, 19 h, 22 h et 23 h) et 12 h 30 et 22 h 30; 9 h 10, Messe; 10 h 05, Culte; 11 h 05, Pour Elise; 13 h, Belle demeures, demeures de belles; 14 h 15, Scooter; 17 h 05, Salut pompiste; 18 h 30, Soir première; 18 h 45, Votre disque préféré; 20 h 05, Du côté de la vie; 23 h 15, Jazz me blues; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2
Fête de la Réformation; 9 h 10, L'Éternel présent; 11 h 30, Concert du dimanche; 13 h 30, Pousse-café; 14 h 30, Le dimanche littéraire; 15 h 15, Festivals et concours sous leur bonjour; 17 h 05, L'heure musicale; 18 h 30, Mais encore? 2 h 05, Espaces imaginaires: Hollywood, de J.-L. Lagarce; 22 h, L'âge d'or du cinéma américain; 0 h 05, Le concert de minuit.

Suisse alémanique
9 h, Palette; 11 h 30, Politiche internationale; 12 h, Dimanche-midi; 13 h 30, Le coin du dialecte; 14 h, Arena; 14 h 40, Sport et musique; 18 h, Welle eins; 18 h 45, Parade des disques; 19 h 45, Entretien sur le tiers monde; 20 h, Doppelpunkt; 21 h 30, Bumerang; 22 h, Raretés et «tubes»; 23 h, Histoires de Shakespeare; 24 h, Club de nuit.

France musique
9 h 10, Cantate; 10 h, Les voyages musicaux du docteur Burney; 12 h 05, Magazine international; 14 h 04, Disques compacts; 17 h, Comment l'entendez-vous? 19 h 05, Jazz vivant; 20 h 04, Avant-concert; 20 h 30, Orchestre symphonique de la Radio de Berlin: œuvres de Beethoven, Rachmaninov; 22 h 30, Les soirées de France musique.

RTN - 2001

Coditel 100,6, FM 90,4, Vidéo 103,2
Réseau Basse-Areuse 91,7

- 9.00 Jazz
Une émission pour les mordus du jazz
- 11.00 2001 l'Odyssée du rire
- 12.00 Dédicaces
- 14.00 Sports ou Couleur 3
- 14.30 Football
Vevey - La Chx-de-Fds
- 17.00 Loup-Garou
- 18.00 Les titres du journal
- 18.02 Magazine neuchâtelois
Documents sonores sur le passé neuchâtelois récent
- 19.00 Journal
- 19.15 Musical Paradise
- 23.00 Fin

Michel Berger superstar

A2, à 20 h. 35

«Catalyseur, metteur en scène, secret, pudique, Michel Berger est l'un des auteurs-compositeurs les plus doués de sa génération, proclame Jacques Chancel qui lui consacre son Grand Échiquier. Il est trop modeste, sans doute, pour une planète où il faut d'abord faire image».

C'est vrai que Michel Berger ne cherche jamais à «en étaler». Fils de Jean Hamburger, le célèbre néphrologue qui soigna de Gaulle et qui pratiqua la première greffe rénale, il est aussi celui de la pianiste Annette Hass et il n'a rien voulu devoir au nom de ses parents.

«Par vocation, note Chancel, il a dessinés ses routes loin du berceau d'enfance, dans un environnement dit plus tapageur. Il s'est inventé artiste de variétés. Intelligent, il s'est imposé des limites: l'Amérique l'appelait et il a choisi de ne point trop s'éloigner de nos frontières francophones.

«Michel Berger – et c'est là un événement – a décidé d'exister, d'être interprète à part entière, offert aux lumières et aux critiques. Il n'est plus seulement un intermédiaire. Il est totalement acteur de sa propre imagination. Et toujours sincère et encore accordé à la sobriété».

Mais sa vocation musicale ne date pas d'hier: à 37 ans, Michel a déjà derrière lui vingt et un ans de carrière. C'est en 1964, en effet, qu'il fit ses débuts sur Europe 1 à «Salut les copains». Le journal du même nom le décrivait alors ainsi: «Il est petit, frêle. Dans son visage mince, surmonté d'une épaisse chevelure frisée, les yeux noirs et profonds brillent d'une vie intense. A seize ans, il prépare sa philo et n'a qu'une ambition: écrire et chanter ses chansons».

Son premier titre enregistré fut alors «Tu n'y crois pas». Mais il lui fallait attendre longtemps avant d'être inter-

prête à part entière. Il a passé ses premières années dans ce métier à composer pour les autres. On a souvent cru que Véronique Sanson dont il fut le compagnon lui avait mis le pied à l'étrier. En réalité, il n'a jamais écrit pour elle. C'est Françoise Hardy, avec «Message personnel» qui le révéla au public.

Vint ensuite France Gall avec «La musique», «Ma déclaration», ou «Aimela». Il y avait d'ailleurs de telles affinités entre eux que Michel et France se sont mariés voilà déjà plus de onze ans et qu'ils ont eu deux enfants, Pauline, huit ans et Raphaël, six ans.

C'est Michel encore qui a écrit pour France les chansons qu'elle a chantées l'an dernier au Zénith et qui, sorties en album sous le titre «Débranche» dépassent aujourd'hui le million d'exemplaires. Quant au disque «Rock'n'roll attitude» qu'il a écrit pour Johnny Hallyday il est également parti pour faire un «tabac». (ap)

A PROPOS

Do-ré-mi-fa-sol-la-SIDA

Les pestiférés d'avant-hier, les lépreux d'hier et d'aujourd'hui, considérés comme des parias sont des malades mis à l'indexe et cantonnés dans des quartiers maudits. Les lépreux sont relégués à l'extérieur des villes, un code tacite leur interdit les maisons des bien-portants. Ce n'est pas de l'histoire, je parle au présent. C'est ailleurs, soit! Mais ici, une autre ségrégation s'installe à laquelle nous devons être attentifs. Elle s'installe sournoisement avec le même relent de rejet, la même cote de danger, la même peur d'être contaminé, cette fois, cette discrimination s'acharne contre les porteurs de SIDA. Quel est ce virus qui en cette fin de siècle nous assaille? Quelle est cette épidémie qui se répand? Un sentiment excessif de protection, une peur du non-maîtrisable s'installe. Pour mieux comprendre cette maladie qui terrasse et tue presque inévitablement, «TéléScope», mercredi soir, a braqué son objectif sur le syndrome immuno-déficitaire acquis: le SIDA. Ceux qui s'avèrent les plus touchés, les groupes à risque, sont les homosexuels et les bisexuels, les toxicomanes et les hémophiles, soit les personnes dont la contamination est facilitée par le sang (transfusion, injection) par le sexe (sperme). Pourtant le SIDA reste de caractère faiblement contagieux et la maladie est essentiellement transmise par voie sexuelle et sanguine.

Comment alors comprendre la dramatisation de cette maladie, certes dangereuse, mais touchant un échantillon de la population si bien défini? Sinon comme une chasse aux sorcières. Comme une punition d'une marginalité sexuelle et toxicomane à peine libérée de son ghetto et déjà bannie comme l'essence du mal. La bonne morale se gargarise de ce virus sorti en filiation directe de la débauche. Pourtant ils ne sont que 84 recensés en Suisse, mais le nombre des malades double tous les six mois. Une vraie épidémie. Les médias en parlent de plus en plus, les ignorants et les hystériques entretiennent la psychose. Il se crée des associations d'aide contre le SIDA. Le SIDA remet en question la sexualité et la mort. Sachons que la vie quotidienne ne présente quasiment aucun risque de contamination. Prévenir et chercher! Actuellement, la prévention seule peut combattre le SIDA par l'information. Par ailleurs, la recherche doit impérativement se poursuivre.

Jacqueline Girard-Frésard

note brève

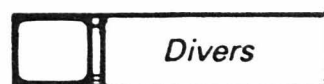
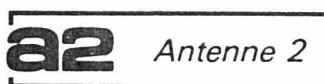
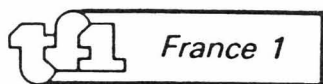
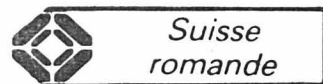
Sida

Trop souvent la télévision s'amuse à dramatiser la politique par la spectacularisation. Cela donne Fabius/Chirac. Heureusement, en d'autres occasions, cette même télévision ose aller à contre-courant, se faire par exemple dé-dramatisante. Ainsi procéda-t-on à «TéléScope» à propos du sida (30 oct.). Souhaitons qu'il en aille de même à cette «Table Ouverte» dominicale, qui aborde officiellement le thème de la peur.

Et remercions les invités de «TéléScope» de leur franchise dans le langage aussi. L'un d'eux recommande simplement l'usage le plus large possible du bon vieux préservatif pour les amateurs de rapports nombreux et variés. Un autre fait l'éloge des prostituées professionnelles qui pratiquent mieux l'hygiène préventive que les occasionnelles, sans toutefois dire comment les reconnaître... avant. (fyly)

samedi

TELEVISION RADIO



- 10.55 Corps accord Assouplissement de la colonne vertébrale.
- 11.10 Octo-giciel Commande: IF THEN. Logiciel: les jeux électroniques.
- 11.40 L'antenne est à vous La Société biblique suisse.
- 12.00 Midi-public Chaîne alémanique:
- 13.00 Tennis Championnats d'Europe féminins en salle, demi-finales, en direct de Zurich.
- 13.25 Châteauvallon
- 14.20 Temps présent
- 15.15 La rose des vents
- 16.30 Sauce cartoon
- 17.00 Juke box heroes hit
- 18.45 Dancin' Days 11^e épisode.
- 19.20 Tirage de la loterie
- 19.30 Téléjournal

- 8.00 Bonjour la France!
- 9.00 Partez gagnant
- 9.50 5 jours en Bourse
- 10.05 Performances
- 10.35 Les trois premières minutes
- 11.00 Hauts de gammes
- 12.00 Flash infos
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trenté
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal à la une
- 13.35 La séquence du spectateur
- 14.10 Le rendez-vous des champions
- 14.20 Pour l'amour du risque Rallye en Grèce.
- 15.15 Nils Holgersson
- 15.45 Casaques et bottes de cuir Invité: P. Préboist.
- 16.20 Temps X La 4^e dimension: jeux d'enfants.
- 17.10 Les hommes de Rose L'homme du malheur.

- 8.55 Journal des sourds et des malentendants
- 9.15 Gym tonic
- 9.50 Apostrophes La vie des saints.
- 11.00 Journal d'un siècle Edition 1925.
- 12.00 A nous deux
- 13.25 Cannon Le testament de la mort.
- 14.15 Superplatine
- 14.50 Les jeux du stade Tennis, la violence dans le sport, planche à voile.
- 17.00 Les carnets de l'aventure La glace et le feu: mourir en Islande.
- 18.00 Récré A2
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.10 D'accord, pas d'accord
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 La trappe
- 20.00 Le journal

- 12.15 Connexions
- 13.30 Espace 3
- 16.15 Liberté 3
- 17.30 Télévision régionale
- 18.55 Hello Moineau
- 19.00 Flash infos
- 19.05 Télévision régionale
- 20.04 Disney Channel
- 20.04 Les aventures de Winnie l'ourson: Vacances pour Winnie;
- 20.35 DTV: Friendship's train, par Gladys Knight and the Tips;

- Suisse italienne**
- 12.30 Centro
- 13.30 Beredino, court métrage.
- 13.50 Quincy, série.
- 14.40 La boutique de Maître Pierre
- 15.00 Buzz Fizz Quiz, jeu.
- 16.00 Téléjournal
- 16.05 A la découverte du corps humain
- 16.55 Get Smart, série.
- 17.30 Musicmag
- 18.45 Téléjournal
- 19.00 Le quotidien
- 20.00 Téléjournal
- 20.30 Salvate il Gray Lady
- 22.00 Téléjournalk
- 22.30 Samedi-sport Téléjournal

- Suisse alémanique**
- 9.55 Liebling, ich werde junger, film.
- 12.00 Téléjours
- 13.00 Tennis en salle Téléjournal
- 16.55 Magazine des sourds
- 18.00 Jugendszene Schweiz
- 18.55 Oeisi Musig
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.15 Auf los geht's los
- 22.05 Téléjournal
- 22.15 Panorama sportif
- 23.15 Derrick, série.
- 0.15 Hear we go! Onestage
- 1.00 Bulletin de nuit

- Allemagne 1**
- 13.15 Programmes de la semaine
- 13.45 Nos voisins
- 14.30 Rue Sésame
- 15.00 Freund mit Rolls-Royce
- 16.30 Max und die Klexe, série.
- 16.45 La petite maison dans la prairie
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Sport
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Auf los geht's los
- 22.05 Téléjournal
- 22.20 Boomerang, film.
- 23.45 Téléjournal
- 23.50 Festival de jazz de Berlin 1985

- Allemagne 2**
- 11.00 Programmes de la semaine
- 11.30 Chimie
- 12.00 Nos voisins européens
- 14.00 Cette semaine en visite chez Jürgen Goertz
- 15.00 Gefragt, gewusst, gewonnen
- 16.00 Il y a 25 ans, les Beatles
- 17.00 Portrait d'un insecte
- 17.25 Informations
- 17.30 Miroir des régions
- 18.20 Solid Gold
- 19.00 Informations
- 19.30 Na, sowas!
- 20.15 Waldrausch, film.
- 21.50 Informations
- 21.55 Actualités sportives
- 23.15 Informations
- 23.20 Rock-Pop Music Hall

- Allemagne 3**
- 15.30 Avanti! Avanti!
- 16.30 Telekolleg
- 17.30 Introduction à la chimie
- 18.00 En route avec Ulysse
- 18.20 Ebbes
- 19.10 Pays, hommes, aventures
- 20.00 Ohne filter
- 21.00 Bonne humeur en musique
- 21.30 Plaza Latina
- 22.30 Orchestre en répétition
- 23.15 Magazine littéraire



A 20 h 05 Maguy
Le serment d'hypocrite. Quand sa filleule joue au docteur avec le fils de Caroline, le docteur Bretteville en est malade. Son diagnostic: «Tout fout le camp.» Sa prescription: «Serrer la vis.» Son remède: «Faites ce que je dis, pas ce que je fais.»
Photo: Catherine Rich, Rosy Varte et Marthe Villalonga. (tsr)

- 20.40 Trèfle d'or La fête à Coluche.
- 22.25 Téléjournal
- 22.40 Sport
- 23.40 La vallée de la vengeance Film de R. Thorpe (1951), avec B. Lancaster et R. Walker. Une grave infirmité l'empêchant de s'occuper de son fils, un rancher a confié l'éducation de son rejeton à son régisseur. Hélas, le garnement a mal tourné!
Durée: 80 minutes.
- 1.00 Dernières nouvelles Bulletin du télétexte.



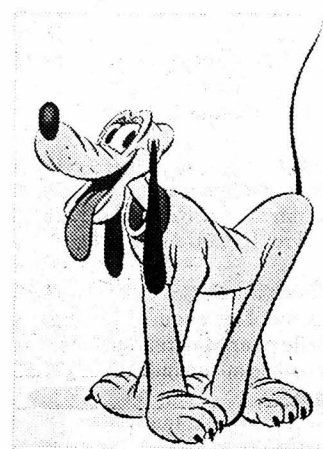
A 20 h 40 La pomme
Pièce de Louis Verneuil et Georges Beer, avec Marc Dudicourt, Georges Beller, Daniel Prévost, etc. Max et Juliette, que leurs pères destinent au mariage, se rencontrent sans se connaître dans un hôtel, dont ils se disputent l'unique chambre libre...
Photo: Daniel Prévost. (tf1)

- 22.30 Droit de réponse Emission littéraire.
- 24.00 Une dernière
- 0.15 Ouvert la nuit Les Incorruptibles: Gangster d'acier. L'équipe d'Eliott Ness surveille de près un gangster spécialisé dans le racket des machines à sous.



A 20 h 35 Ferrat 85
Interview de Bernard Pivot. Tout en faisant du théâtre amateur et de la guitare, Jean Ferrat chante, pour ses amis, les chansons de Prévert et le répertoire de Montand. C'est alors qu'il compose ses premières mélodies.
Photo: Bernard Pivot et Jean Ferrat. (a2)

- 22.00 Les histoires d'One' Willy Ivanhoé: La rançon. De retour des Croisades, le jeune Sir Edmund apprend que son père est prisonnier dans le donjon de Sir Maurice à cause de sa loyauté.
- 22.30 Les enfants du rock Rock'n'roll graffiti. Rockline: deux extraits du concert de Sting à Mogador. Musicalifornia: une interview de Dire Straits; une interview de Frank Zappa; interview et vidéo de The Motels; extraits des concerts de James Brown et de Red Hot Chili Peppers.
- 23.35 Edition de la nuit
- 24.00 Bonsoir les clips



A 20 h 39 Bon week-end, Mickey
Mickey et son équipe de polo; La fête de Pluto: Lors de son goûter d'anniversaire, Pluto est malmené par une horde d'enfants.
Photo: Pluto. (fr3)

- 20.55 Zorro: Les bolas mortelles; 21.18 DTV: For once in my life, par Stevie Wonder; Donald Duck présente: Donald et Dingo colleurs d'affiches; 21.25 Comment conduire sur l'autoroute, dessin animé éducatif; 21.39 DTV: It takes two.
- 21.55 Soir 3
- 22.20 Dynasty L'hypothèque. Steven est stupéfait d'apprendre que Sammy Jo a kidnappé leur fils.
- 23.05 Musiclub L'Orchestre de Chambre de Salzbourg et l'Orchestre du Théâtre de la Fenice à Venise interprètent: La Passion selon saint Jean, première partie, de Bach: Avec Z. Vandersteene, H. Nicoll, F. Frey, etc.

RADIOS

La Première
Les Trépassés; Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30 et 22 h 30; 11 h 05, Le kiosque à musique; 12 h 30, Midi première; 13 h, Les naufragés du rez-de-chaussée; 14 h 05, La courte échelle: Up with people; 15 h 05, Superparade; 18 h 30, Samedi soir; 23 h, Samedi noir: Jogging-jogging, de L. Dupont; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2
9 h 05, L'art choral; 12 h, Le dessus du panier; 13 h 30, Provinces; 15 h, Promenade; 15 h 45, Autour d'une chorale romande; 16 h 30, Au rendez-vous de l'Histoire; 17 h 05, JazzZ; 18 h 20, Micro-espace; 20 h 05, Tenue de soirée; 22 h 40, Cour et jardin: en différé du Théâtre municipal de Lausanne; 0 h 05, Le concert de minuit.

Suisse alémanique
9 h, Palette; 11 h 30, La revue du samedi; 12 h, Samedi midi; 12 h 45, Zweierleier; 14 h, Musiciens suisses; concours de compositions de marche; 16 h, Spielplatz; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; musique populaire; 19 h 50, Les cloches; 20 h, Samedi à la carte; 22 h, Sport: hockey sur glace; 23 h, Pour une heure tardive; 24 h, Club de nuit.

France musique
9 h 10, Carnet de notes; 11 h, Hauts de gammes; 12 h 05, Le temps du jazz; 13 h, Opéra: Chœurs et Orchestre symphonique de la Radio autrichienne; 16 h, Désaccord parfait; 19 h 05, Les cinglés du music-hall; 20 h 04, Avant-concert; 20 h 30, Nouvel Orchestre philharmonique: œuvres de Bruch, Bruckner; 23 h, Les soirées de France musique.

RTN - 2001
Coditel 100,6, FM 90,4, Vidéo 103,2 Réseau Basse-Areuse 91,7

- 9.00 Espace
- 10.00 Gros câlins
- 12.00 Les titres du journal Humoral
- 12.15 Journal
- 12.30 Magazine de midi
- 12.45 Jeu
- 13.00 Dédicaces
- 14.00 Couleur 3
- 17.00 Hit-parade
- 18.00 Les titres
- 18.02 Hit-parade
- 18.15 Football: NE-Xamax - Lausanne
- 19.00 Journal
- 19.15 Music
- 20.00 Sports
- 23.00 Musique de nuit
- 24.00 Fin

La pomme: l'éternel ménage à trois

TF1, à 20 h. 40
Pierre Sabbagh semble apprécier Louis Verneuil (1893-1952) puisque c'est la sixième pièce de cet auteur qu'il choisit de mettre à l'affiche de «Au théâtre ce soir»! René Dupuy qui a mis en scène «La pomme» partage tout à fait son avis et regrette que l'œuvre de Louis Verneuil ne soit pas mieux connue.
Chez lui, explique-t-il, les comédies sont «visuelles et jouent toujours du comique de situation». Gaies, pétillantes, un brin insolentes, ses pièces sont généralement très appréciées des spectateurs.
Ce soir, il s'attaque à l'éternel ménage à trois, un des thèmes les plus galvaudés dans le théâtre de boulevard. Pourtant, «La pomme» réussit à traiter ce sujet d'une façon très originale. Tout simplement en vantant les

qualités de ce ménage: le bonheur peut aussi bien se partager à trois qu'à deux et après tout, mieux vaut couper une pomme en deux plutôt que de se priver de dessert...
Pour qui aime les quiproquos, «La pomme» sera un régal: non seulement deux jeunes gens, promis par leurs pères respectifs au mariage sans se connaître, se rencontrent par hasard et tombent amoureux l'un de l'autre, mais ils se rendent compte que la belle-mère de la jeune fille trompe son père avec le père du jeune homme...
Afin de préserver leur bonheur et celui de leurs parents, les jeunes gens se feront les alliés de la délicieuse Irma qui ne peut se décider à choisir entre ses deux «bons gros» qu'elle aime tendrement depuis 10 ans!
Si l'on sourit maintenant de la situation, il ne faut pas oublier que

«La pomme», totalement tombée depuis dans l'oubli, date de 1922. Une époque où il était plutôt choquant de prôner les vertus du ménage à trois. Néanmoins, «La pomme» eut un honnête succès lors de sa création.
Comme c'est souvent le cas à «Au théâtre ce soir», la distribution est fort plaisante: Christian Alers et Marc Dudicourt (choisis pour leur ressemblance) sont les deux amours d'Irma qui est incarnée, elle, par la piquante Amarande, un des piliers de l'émission, adonnée des téléspectateurs. Mais il ne faut pas oublier la jeune génération: Georges Beller et Marie Leonetti qui doit son premier passage à la télévision à... Louis Verneuil puisque c'est elle qui était l'héroïne du «Traité d'Auteuil» (la pièce la plus connue de l'auteur) il y a quatre ans, toujours dans le cadre de «Au théâtre ce soir».
(ap)

À PROPOS

A quel prix l'adoption?

Tell Quel a touché hier soir les problèmes de l'adoption.
Le cas exposé par le film de Jacques Briod et Jerzy Surdel est bien sûr fondé sur la réalité. Les acteurs choisis pour jouer le rôle des époux «Meyer» ont été plus émouvants que de vrais parents adoptifs. Donc, bravo pour le jeu! Mais bien des restrictions pour les qualités techniques du document, côté son et prises de vues. On aurait aimé moins de Fribourg et plus de Colombo. On aura vu de la capitale du Sri Lanka (ex - Ceylan) que des fonds de cartes postales. Vu les circonstances quelque peu scabreuses de l'échange (de l'argent et des marchandises contre la certitude de prendre possession d'un enfant), il n'a certainement pas été possible de soigner le détail. Mais n'ayons crainte: le sujet ayant été dévoilé, il ne se passera pas longtemps avant que nous en sachions bien davantage. Sur Miss Dawn De Silva, l'entremetteuse à succès, sur les Cingalais, sur les Tamouls. Tout cela en un seul voyage, payé à un bon journaliste.
Il n'en reste pas moins que les longs chemins de l'adoption ont été bien décrits, de l'avis même d'une toute récente maman adoptive, qui nous a donné son avis après l'émission. Dans son cas, où la filière officielle a été suivie, il a fallu six ans! On imagine facilement que des impatients sont prêts à emprunter d'autres voies, ce qu'on fait les Fribourgeois restés anonymes. A voir leur bonheur, tant attendu, qui leur jetterait la pierre? Et qui, finalement, oserait attaquer en justice Miss De Silva?
Elle agit, nous dit-on, sans sortir de la légalité. Alors? Ravit-elle des enfants? Non. Il semble qu'elle persuade des génitrices trop prolixes. Si nous avons bien vu, l'image d'une mère naturelle est apparue sur l'écran. C'est ici qu'il y a eu une grosse lacune. Une mère de combien d'enfants? Dans quelle situation familiale, sociale tout court? Au risque de passer pour un monstre, nous avouons n'être que très modérément choqué. Quand on sait que les vrais marchands d'enfants les vendent 100.000 fr., nous estimons que le «prix» payé par les «Meyer» rétribue les services d'une personne travaillant plus vite que les responsables officiels, de quelque pays qu'ils soient. Il y a des gens qui font tant d'heures par semaine, il y en a d'autres qui ne comptent pas leur temps, qui ne s'arrêtent qu'au résultat acquis. Cette dame, qui ne fait rien d'illégal, et qui est si habile, doit appartenir à la seconde variété. Sinon, il y aurait belle lurette que des Suisses moralisateurs l'auraient dénoncée!
Sujet délicat que celui d'hier soir, dont nous ne saurions terminer la relation sans lever notre chapeau à un couple de collègues, qui, inscrit à différents bureaux officiels, a eu la chance et le bonheur d'adopter quatre enfants indiens presque d'un seul coup! Qui dit mieux? Le prix Cognac, ça n'existe pas? (Reprise 7 novembre, à 17 h. 20).
André Richon

note brève

Chômage et musique
Un peu trompeur, le titre de «Temps présent» (TSR/jeudi 31 oct., avec reprise cet après-midi), «La musique adoucit le même poids», qui semble donner le même poids à trois millions de chômeurs et à un chanteur ayant réussi en peu de temps, Jimmy Sonnewhile. Il ne suffit pas que le commentaire affirme qu'ils sont nombreux, ceux qui ont quitté le chômage pour réussir dans le show-business, car la comparaison a quelque chose de dangereusement faux, de mythiquement inexact. La réussite n'est que pour une très petite minorité. Trois millions de chômeurs, dont un million de jeunes. Et plusieurs, parmi les jeunes, semblent bien faire leur cette déclaration de l'un d'eux: «Mieux vaut être chômeur qu'avoir un travail que l'on n'aime pas»...
(fyly)